

Assemblée générale annuelle
Association des parents de l'école Rose-des-vents
Le mercredi 18 septembre 2013
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Nadine Cahan, Camil Dubuc, Patricia Aroca-Ouellette, Hélène Roy

Personnel de l'école : Nicole Chagnon

Parents : Emmanuelle Roux, Vanessa Boname, Alain Lippuner, Caroline Dailly, Andrew Kestler, Nicolas Babineau, Hélène Côté, Fernanda Hannah, Magali Duchemin, Christine Fyfe, Caroline Benedek, Isabelle Fontaine, Nancy Gioia, Julie-Anne Grose, Mikio Matsuvo, Monique Trépanier, Ross Neil, Gerry O'Neil, Edith Domingue, Marc-Brunet Watson, Hugo Voyer, Marie-France Delisle, Annie Carnot, Josée Thibault-MacDonald, Christian MacDonald, Virginie Linage, Christine Sullivan

1. Ouverture de l'Assemblée à 19 h 45

Dominique Robeyns accueille les membres présents et les remercie d'être venus en si grand nombre malgré la belle soirée. Elle présente les membres du CA, les membres de l'administration Nicole Chagnon, directrice, et M. Yvan Duguay, directeur adjoint, ainsi que Mme Alexandra Greenhill du CSF et M. Michel Chénier, conseiller pour la région.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour avec modification suivante
Le point 8 devient le point 6 et tout est décalé

Christine Sullivan propose.
Vanessa Boname appuie.
Adopté à l'unanimité.

3. Présentation de la direction d'école

a. L'année 2013-14

Mme Chagnon mentionne que nous avons en ce moment 15 divisions et 339 élèves. Elle présente les nouveaux membres du corps enseignant : Ylenia Wood, en 4^e année, Sandrine Dumoulin-Charette, en 6^e année, Janet Walker et Annabelle Britton deux enseignantes en anglais; il y a aussi Katia Boudet-Palma et Samuel Sixto, les deux enseignants de musique cette année. Il y a eu deux départs : celui de Mme Akila Slimani-Allahoum et de Mme Soudouss. Amrani. Christine Fyfe,



Joyce Lin, Ghita Grigaate et Emmanuelle Serdet sont les aides pédagogiques et nous afficherons bientôt le poste à la bibliothèque.

Vous avez sûrement entendu parler des grèves possibles du *CUPE*. Si un vote de grève est tenu et qu'il y a grève, nous enverrons un message aux parents. Les écoles ne seront pas fermées, mais il n'y aura pas de transport scolaire et seulement M. Yvan Duguay et moi-même, Nicole Chagnon, serons à l'école.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée et je remercie tous les bénévoles pour le beau BBQ de la rentrée le vendredi 6 septembre. Un merci tout spécial à M. Camil Dubuc.

Comme nous avons accès à toute la cour d'école cette année, nous avons simplifié l'horaire des repas; ce qui fait que tous les élèves mangent en même temps.

Nous avons 339 élèves à ce jour et 340 bientôt par rapport à 349 l'an dernier. C'est la première fois qu'il y a une baisse de cette sorte.

Q. du CA de l'APÉ : Comment expliquez-vous cette baisse?

R. : Mme Chagnon explique que plusieurs élèves partent parce que leur famille déménage. Les élèves qui déménagent à l'extérieur sont aussi nombreux que les années précédentes. Il y a moins de nouveaux élèves, car les familles potentielles déménagent à l'est de la rue Main à cause du prix des logements.

b. Période de questions

Q. les récréations à des moments différents, c'était bien, alors pourquoi avoir changé cela?

R. de Mme Chagnon : Ce n'était pas bien pour notre organisation scolaire, ni pour l'horaire et l'impact que cela avait sur les 2^{es} années par rapport aux 3^{es} à 6^{es} années.

Q. La pause déjeuner est toujours de 20 minutes?

R. La période de récré extérieure était de 30 minutes l'an dernier, mais les parents trouvaient que c'était trop court et donc nous avons raccourci le temps réservé au lunch dans la classe. À la maternelle, nous débutons la période du lunch un peu plus tôt pour leur donner un peu plus de temps. L'école va s'ajuster.

Q. 28 élèves en 4^e année. Devrait-on s'inquiéter?

R. Mme Chagnon dit qu'il y a des limites et on ne les dépasse pas. Bien sûr qu'avoir des classes plus petites est toujours favorable à l'apprentissage, mais on doit tenir compte du nombre d'élèves. Plus il y a d'élèves dans une classe, plus cette classe reçoit de l'aide pédagogique.



Beaucoup d'innovations au niveau de la pédagogie, entre autres le projet de décloisonnement des arts de la maternelle à la 6^e année, dans des groupes multi-âges. On le fera encore cette année, mais réparti sur toute l'année au lieu de seulement pendant quelques mois.

Projet de lecture en 1^{re}, 2^e et 3^e années. Il s'agit d'une activité une fois par semaine qui regroupe les 50 enfants de 1^{re} années, soit les deux classes, en cinq ou six groupes dans des groupes de lecture différents, selon leur niveau de lecture et les besoins de chaque enfant. C'est une belle façon de renforcer la lecture. Une partie du budget de l'école est utilisée pour ce projet.

Autre projets :

La forêt de l'alphabet est un nouveau programme au CSF depuis un an ou deux. Il s'agit d'un programme d'apprentissage de la lecture pour dépister au mois de novembre les élèves de maternelle qui pourraient avoir des problèmes en lecture.

Les services de francisation : nouvelle approche l'an dernier. Autrefois, l'enseignante de francisation emmenait les enfants. L'an dernier, l'enseignante de francisation prenait les élèves franco-dominants de maternelle et c'est l'enseignante de maternelle qui faisait la francisation, ce qui est plus sécurisant pour les élèves. À la fin de l'année, on a évalué les progrès des enfants et les enseignantes de maternelle ont dit que les enfants ont mieux progressé ainsi. En 1^{re} et en 2^e année, l'enseignante de francisation travaillera dans la classe afin de ne pas sortir les enfants de la classe trop souvent.

Le ministère de l'Éducation encourage les programmes pour les enfants des premières nations et d'ascendance autochtone. Il y aura, à chaque assemblée, un mot de bienvenue traditionnel, car nous sommes sur les terres du peuple Musqueam.

Dans les semaines qui viennent, nous mettrons sur pied plusieurs initiatives pédagogiques ainsi que des activités à l'école. Le décloisonnement d'arts continuera et, cette année, nous l'ouvrirons aux classes de 5^e et de 6^e années afin de les préparer au secondaire, aux rotations et aux changements de classes.

On organisera encore en janvier une journée à la montagne ainsi qu'une sortie verte au début d'octobre au mont Cypress. Tout cela sous le chapeau du décloisonnement.

Nous travaillerons les habiletés du 21^e siècle et ce que les enfants sont capables de faire dans le 21^e siècle pour bien fonctionner.

Nous mettrons à la disposition des élèves de 4^e année des ordinateurs portables.

Thème des héros et des héroïnes cette année avec toutes les valeurs que cela implique.

Dominique Roybens remercie Mme Chagnon, car la rentrée s'est effectuée de façon très efficace cette année, sans aucun problème.

Pas de question à la suite de cette présentation, donc nous passons au point suivant, celui des élections.

4. Élections

a. Président ou Présidente

Dominique Robeyns pose sa candidature, elle se représente.

Aucune autre candidature à ce poste.

Élue par acclamation.

b. Président-adjoint ou Présidente-adjointe

Nadine Cahan pose sa candidature. Elle se représente. Dominique Robeyns souligne son excellent soutien et son travail formidable en 2012-2013.

Aucune autre candidature à ce poste.

Élue par acclamation.

c. Trésorier ou Trésorière

Camil Dubuc pose sa candidature. Il se représente. Dominique Robeyns mentionne que cela fait déjà trois années qu'il occupe ce poste et qu'il fait un super travail. Les formulaires à remplir sont une de ses initiatives et facilitent l'organisation des factures.

Aucune autre candidature à ce poste..

Élu par acclamation.

d. Secrétaire

Hélène Roy pose sa candidature. Elle se représente. Dominique Robeyns remercie Hélène pour son appui, ses corrections précises et son organisation.

Aucune autre candidature à ce poste.

Élue par acclamation.

e. Conseiller(s) ou Conseillère(s)

Patricia Aroca-Ouellette se représente.

Christine Sullivan nouvelle maman à RDV l'an dernier et bien présente dans les affaires juridiques de l'APÉ.

Marc Brunet-Watson se présente aussi.

Le trois sont élus par acclamation.



f. Comité de partenaires (deux parents)

Nous avons trois parents volontaires : Virginie Linage et Vanessa Boname sont à l'AGA et se représentent; Dominique Adams serait intéressée aussi. Une des deux personnes choisies sera présidente du comité de partenaires. Virginie Linage et Vanessa Boname sont réélues à mains levées.

g. Comité de sélection/d'adhésion (un parent)

Nouveau comité de la politique D400-2. Grâce à Luc Morin, nous avons réussi à faire ajouter un parent de l'école, pour un total de cinq personnes dans le groupe. Le CSF fait une présélection et puis l'école détermine les enfants choisis.

Marc Brunet-Watson et Dominique Adams sont candidats à ce poste. Yuki Shinomone a demandé qu'on enlève son nom de la liste. Les rencontres sont des rencontres téléphoniques à 17 h.

Marc Brunet-Watson se présente en disant qu'il a fait partie de cette école francophone quand il était étudiant, qu'il est retourné au Québec, puis a vécu en Australie où il a fondé un groupe de parents francophones. Selon lui, la raison d'être de ce comité est donc d'accueillir des familles qui sont potentiellement là pour enrichir la réalité francophone.

Q. Gerry O'Neil demande combien de rencontres ont eu lieu à ce jour?

R. Mme Chagnon dit qu'il y en a eu deux et qu'elle en a manqué une.

Vote à main levée pour Marc Brunet-Watson.

Vote à main levée pour Dominique Adams.

Marc Brunet est élu par vote majoritaire.

Nous faisons une petite parenthèse pour parler des représentants de classe.

Il y a encore des classes qui n'ont pas de représentants, mais la nomination des représentants de classe aura lieu le 26 septembre dans chaque classe pendant la soirée porte ouverte. On suggère deux par classe, ou trois s'est encore mieux. Rôle du représentant/de la représentante de classe : assurer la communication entre l'APÉ et la classe, entre l'APÉ et la direction de l'école ou encore entre les parents lors de projets de classe.

Q. Les reps de classe doivent-ils/elles aller aux réunions de l'APÉ?

R. Pas nécessairement, mais c'est suggéré. L'APÉ organise environ 11 réunions par année.

5. Dépôt des états financiers 2012/2013 (voir Annexe A)

Camil Dubuc nous fait un rapport.

Nous avons 13899,05 \$ au début de l'année scolaire.

Nous avons un budget et nous avons tout reçu sauf le retour de taxe de 5000 \$.

Chaque année, le CA prépare un budget et vous le présente.

Q. 500 \$ pour Brackendale est là pour utilisation en 2013-2014?

R. Oui.

Q. Pourquoi les repas chauds ont-ils coûté autant?

R. Nous avons vendu plus de repas l'an dernier, donc plus de profits cette année au point des repas.

Le total est important et ce qui reste pour l'année suivante.

Q. Sushis pour les 3^{es} et pour les 6^{es} cette année?

R. Le budget de 2013-2014 vous donnera des détails à ce sujet.

Marc Brunet-Watson propose.

André Kestler appuie.

Approuvé à l'unanimité

- a. Vote à main levée pour savoir si les parents de RDV veulent une vérification comptable si les revenus excèdent 250 000 \$.

Explications :

Dominique explique que lorsque les revenus d'une association atteignent ou dépassent 250 000 \$, il faudrait faire une vérification comptable à moins que les parents disent qu'ils n'en veulent pas avec un vote.

Q. Un parent dit que le fonds de roulement est important, bien qu'il voudrait éviter de dépenser de l'argent. Il demande s'il y a un sous-comité qui est en place pour vérifier les fonds de l'APÉ?

R. Camil Dubuc répond que le contrôle est effectué par le CA. Dominique Robeys ajoute que Luc Morin, Hélène Roy, Camil Dubuc et elle-même se sont rencontrés cet été pour vérifier les dépenses de l'APÉ ainsi que la distribution de cet argent tout en planifiant le nouveau budget 2013-2014.

Commentaire d'un parent : Ces vérifications sont mises en place pour s'assurer que ceux qui planifient et qui dépensent sont les mêmes.

Les chèques *nsf* (sans fonds) ne sont pas accessibles pour vérification, question de confidentialité, mais tout le reste est ouvert. Toutes les factures sont ouvertes une par une. Le coordinateur de l'évènement est responsable de donner des précisions au trésorier.



Q. On parle de combien d'argent pour une vérification comptable?

R. Entre 10 000 \$ à 12 000 \$. On peut voter aujourd'hui pour cela, mais si quelque chose change, on pourrait revoter.

Commentaire : Un parent suggère d'avoir un document qui dit que les fonds sont gérés de façon objective, et comment les dépenses sont faites, par exemple qu'il n'y aura pas de dépenses personnelles.

Commentaire : Un parent mentionne qu'on pourrait avoir un petit manuel pour expliquer aux parents ce qui se passe pour avoir un suivi quand Camil Dubuc s'en ira.

Commentaire : Que le nouveau CA dépose un guide de protocole.

Commentaire : Peut-être inviter tout le monde pendant la rencontre de l'été quand on fait la vérification des comptes.

Commentaire : Un parent mentionne qu'il serait excessif de demander aux parents volontaires le travail supplémentaire de créer un livre de protocole comptable.

On avance donc la suggestion de la création d'un comité de finances. À sa prochaine rencontre, le CA pourra former un comité de finances pour épauler le trésorier et faire des suggestions.

b. Proposition :

Qu'il n'y ait pas de vérification comptable si les revenus de l'APÉ totalisent ou excèdent 250 000 \$. De plus, un comité sera formé à la prochaine réunion de l'APÉ de RDV.

Vanessa Boname propose.

Gerry O'Neil appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Poursuite judiciaire

a. Résumé de la situation judiciaire (voir rapport annuel – Annexe C)

b. Financement (voir rapport annuel – Annexe C)

c. Nomination d'un conseiller – Proposition :

Que l'on nomme Luc Morin, ancien parent à RDV, à titre de conseiller non rémunéré pour siéger au comité juridique.

Comme il n'a plus d'enfant à RDV, mais qu'il a une grande expérience, le CA de l'APÉ souhaite le garder au sein du comité juridique. Bonne idée dit un parent. Cela assurerait la continuité, ajoute un autre. Notre juge, bien que nommé à la Cour d'appel de C.-B., a accepté de rester pour s'occuper de notre cause.



Gerry O'Neil propose
Edith Domingue appuie.
Proposition adoptée à l'unanimité.

Q. Quelles sont les prochaines étapes?

R. Le 23 septembre prochain, nous recevrons les résultats du comité d'experts du PADL à Ottawa pour la demande de financement pour l'appel de la décision du 17 juin

7. Dépôt du budget 2013-2014 (voir annexe B)

Camil Dubuc explique le budget :

Au montant des revenus, il y a un 40 \$ par enfant pour le projet Brackendale et 500 \$ de la vente des pizzas.

L'an dernier, chaque classe avait 100 \$; cette année chaque classe reçoit 200 \$ divisés comme suit : 100 \$ pour l'enseignant et 100 \$ pour les parents, que l'on peut toutefois partager avec l'accord de l'enseignant-e et des représentant-e-s de classe.

Nous avons enlevé le montant du retour des taxes parce qu'on ne sait pas exactement ce que ce sera. Quand il arrivera ce sera une belle surprise que l'on pourrait mettre dans la case de la cause juridique, si nécessaire et pertinent.

Marc Brunet-Watson propose.
Gerry O'Neil appuie.
Adopté à l'unanimité.

8. Rapport annuel de la présidente (voir annexe C)

Dominique Robeyns fait lecture du rapport.
Gerry O'Neil propose.
Edith Domingue appuie.
Adopté à l'unanimité.

9. Suggestions d'orientation pour l'APÉ en 2013-14

- a. Site Internet de l'APÉ : le peaufiner et le raffiner, le rendre plus actuel et reformuler les liens. Un parent a accepté de collaborer avec l'APÉ.
- b. Projets APÉ (voir Annexe D)
- c. Réunions de l'APÉ pour 2013/2014 : tout de suite après l'AGA, les nouveaux membres élus détermineront sur place la date de la première réunion.



10. Divers

Ajouter un projet d'un parent qui est de faire un historique de l'école et de le mettre sur le site web de l'APÉ.

11. Dissolution de l'APÉ 2012/2013

Dominique Robeyns annonce que la dissolution du CA 2012-2103 de l'APÉ de RDV est maintenant officielle.

12. Levée de l'Assemblée à 20 h 55.



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : Le 18 septembre 2013

Appuyé : Le 23 octobre 2013

Présidente : Dominique Robeyns

(Annexe A)



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

11:15 AM
09/10/13
Accrual Basis

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents Profit & Loss Budget Performance August 2012 through July 2013

| | Aug '12 - Jul 13 | YTD Budget | \$ Over Budget | Annual Budget |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| Ordinary Income/Expense | | | | |
| Income | | | | |
| Solde du fonds a la fin de l'an | 0.00 | 13,899.05 | -13,899.05 | 13,899.05 |
| Don directs | 11,091.39 | 11,000.00 | 91.39 | 11,000.00 |
| Retour des tax | 0.00 | 7,000.00 | -7,000.00 | 7,000.00 |
| Don-Contenant tremblement de te | 896.05 | 900.00 | -3.95 | 900.00 |
| BC Gaming Commission | 6,900.00 | 6,900.00 | 0.00 | 6,900.00 |
| Remerciement | 54.24 | | | |
| Operating Revenue | | | | |
| Carte de Noel | 2,140.65 | 2,200.00 | -59.35 | 2,200.00 |
| Repas et lait | | | | |
| Sushi 3e Annee (Automne) | 8,551.00 | | | |
| Sushi 6e Annee(Hiver/Printemps) | 8,189.00 | | | |
| Repas chauds | | | | |
| Automne | 17,593.90 | | | |
| Hiver/Printemps | 28,731.00 | | | |
| Repas chauds - Other | 600.00 | | | |
| Total Repas chauds | 46,924.90 | | | |
| Pizza | 14,641.99 | | | |
| Lait | 12,060.25 | | | |
| Repas et lait - Other | 0.00 | 75,000.00 | -75,000.00 | 75,000.00 |
| Total Repas et lait | 90,367.14 | 75,000.00 | 15,367.14 | 75,000.00 |
| Total Operating Revenue | 92,507.79 | 77,200.00 | 15,307.79 | 77,200.00 |
| Total Income | 111,449.47 | 116,899.05 | -5,449.58 | 116,899.05 |
| Cost of Goods Sold | | | | |
| Cost of goods sold | | | | |
| Repas | | | | |
| Sushi 3e Annee(Automne) | 6,579.96 | | | |
| Sushi 6e Annee(Hiver/Printemps) | 6,044.38 | | | |
| Pizza | 7,715.51 | | | |
| Repas chauds | 47,773.62 | | | |
| Lait | 11,080.16 | | | |
| Repas - Other | 0.00 | 64,000.00 | -64,000.00 | 64,000.00 |
| Total Repas | 79,193.63 | 64,000.00 | 15,193.63 | 64,000.00 |
| Cost of goods sold - Other | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Total Cost of goods sold | 79,193.63 | 64,000.00 | 15,193.63 | 64,000.00 |
| Total COGS | 79,193.63 | 64,000.00 | 15,193.63 | 64,000.00 |

(Annexe A)



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

11:15 AM
09/10/13
Accrual Basis

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents Profit & Loss Budget Performance August 2012 through July 2013

| | Aug '12 - Jul 13 | YTD Budget | \$ Over Budget | Annual Budget |
|--|------------------|------------|----------------|---------------|
| Gross Profit | 32,255.84 | 52,899.05 | -20,643.21 | 52,899.05 |
| Expense | | | | |
| Depenses prevues-budget d'ecole | | | | |
| Project education | 4,419.96 | 5,000.00 | -580.04 | 5,000.00 |
| Bibliotheque | 1,000.00 | 1,000.00 | 0.00 | 1,000.00 |
| Musique | 2,000.00 | 2,000.00 | 0.00 | 2,000.00 |
| Sports | 500.00 | 500.00 | 0.00 | 500.00 |
| Arts/Culture | 2,482.07 | 2,500.00 | -17.93 | 2,500.00 |
| Sciences | 1,500.88 | 1,500.00 | 0.88 | 1,500.00 |
| Brackendale (\$40/etudiant) | | | | |
| vente de livre | -1,339.80 | | | |
| Frozen pizza | -941.00 | | | |
| Brackendale (\$40/etudiant) - Other | 6,180.80 | 3,900.00 | 2,280.80 | 3,900.00 |
| Total Brackendale (\$40/etudiant) | 3,900.00 | 3,900.00 | 0.00 | 3,900.00 |
| Aide aux familles | 3,284.50 | 5,000.00 | -1,715.50 | 5,000.00 |
| Developpement communautaire | | | | |
| Div 1 | 100.00 | 100.00 | 0.00 | 100.00 |
| Div 2 | 50.00 | 100.00 | -50.00 | 100.00 |
| Div 3 | 100.00 | 200.00 | -100.00 | 200.00 |
| Div 4 | 86.39 | 100.00 | -13.61 | 100.00 |
| Div 5 | 100.00 | 100.00 | 0.00 | 100.00 |
| Div 6 | 68.00 | 100.00 | -32.00 | 100.00 |
| Div 7 | 88.16 | 100.00 | -11.84 | 100.00 |
| Div 8 | 68.00 | 100.00 | -32.00 | 100.00 |
| Div 9 | 100.00 | 100.00 | 0.00 | 100.00 |
| Div 10 | 100.00 | 100.00 | 0.00 | 100.00 |
| Div 11 | 100.00 | 100.00 | 0.00 | 100.00 |
| Div 12 | 0.00 | 100.00 | -100.00 | 100.00 |
| Div 13 | 99.66 | 100.00 | -0.34 | 100.00 |
| Div 14 | 109.04 | 100.00 | 9.04 | 100.00 |
| Div 15 | 200.00 | 100.00 | 100.00 | 100.00 |
| Div 16 | 0.00 | 100.00 | -100.00 | 100.00 |
| Total Developpement communautaire | 1,369.25 | 1,700.00 | -330.75 | 1,700.00 |
| Sortie - 6e années | | | | |
| Graduation | 50.43 | | | |
| Bouteille | -368.95 | | | |
| Camp Strathcona (6e annees) | 455.36 | | | |
| Collect cents | -256.00 | | | |
| sirop d'erable | 3,606.60 | | | |
| sapin de noel | -1,944.79 | | | |

(Annexe A)



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

11:15 AM
09/10/13
Accrual Basis

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents Profit & Loss Budget Performance August 2012 through July 2013

| | Aug '12 - Jul 13 | YTD Budget | \$ Over Budget | Annual Budget |
|--|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| collecte de dons(6 eme annee) | -221.50 | | | |
| Sortie - 6e années - Other | 148.21 | 1,500.00 | -1,351.79 | 1,500.00 |
| Total Sortie - 6e années | 1,469.38 | 1,500.00 | -30.64 | 1,500.00 |
| Sortie - 5e années | 1,999.99 | 2,000.00 | -0.01 | 2,000.00 |
| Leadership | 0.00 | 250.00 | -250.00 | 250.00 |
| Total Depenses prevues-budget d'ecole | 23,926.01 | 26,850.00 | -2,923.99 | 26,850.00 |
| Depenses prevues - autres | | | | |
| Administration | 1,515.93 | 1,900.00 | -384.07 | 1,900.00 |
| Social | 1,842.54 | 2,250.00 | -407.46 | 2,250.00 |
| Materiel de secours pour conten | 4,457.41 | 4,550.00 | -92.59 | 4,550.00 |
| Repas d'appréciation de fin d'a | 1,000.00 | 1,000.00 | 0.00 | 1,000.00 |
| Projet Poux | 371.31 | 550.00 | -178.69 | 550.00 |
| Lac Evans | 500.00 | 1,000.00 | -500.00 | 1,000.00 |
| Play Palace - maternelles | 1,222.56 | 1,200.00 | 22.56 | 1,200.00 |
| carnaval | 2,836.11 | 3,000.00 | -163.89 | 3,000.00 |
| Court judiciaire | 238.26 | 500.00 | -261.74 | 500.00 |
| Total Depenses prevues - autres | 13,984.12 | 15,950.00 | -1,965.88 | 15,950.00 |
| Total Expense | 37,910.13 | 42,800.00 | -4,889.87 | 42,800.00 |
| Net Ordinary Income | -5,654.29 | 10,099.05 | -15,753.34 | 10,099.05 |
| Other Income/Expense | | | | |
| Other Income | | | | |
| Interest Income | -2.48 | 40.00 | -42.48 | 40.00 |
| Total Other Income | -2.48 | 40.00 | -42.48 | 40.00 |
| Other Expense | | | | |
| Investissements - valeurs | 0.00 | 138.38 | -138.38 | 138.38 |
| Reserves | | | | |
| reserve en caisse | 0.00 | 10,000.67 | -10,000.67 | 10,000.67 |
| Reserves - Other | 0.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Total Reserves | 0.00 | 10,000.67 | -10,000.67 | 10,000.67 |
| Total Other Expense | 0.00 | 10,139.05 | -10,139.05 | 10,139.05 |
| Net Other Income | -2.48 | -10,099.05 | 10,096.57 | -10,099.05 |
| Net Income | -5,656.77 | 0.00 | -5,656.77 | 0.00 |

(Annexe B)



11:06 AM
09/10/13
Accrual Basis

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents Profit & Loss Budget Performance September 2013

| | Sep | Aug - Sep 13 | YTD Budget | \$ Over Budget | Annual Budget |
|--|-----|----------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| Ordinary Income/Expense | | | | | |
| Income | | | | | |
| Solde du fonds a la fin de l'an | | 0.00 | 7,664.36 | -7,664.36 | 7,664.36 |
| Don directs | | 0.00 | 9,000.00 | -9,000.00 | 9,000.00 |
| Don-Contenant tremblement de te | | 0.00 | 800.00 | -800.00 | 800.00 |
| BC Gaming Commission | | 0.00 | 6,800.00 | -6,800.00 | 6,800.00 |
| Operating Revenue | | | | | |
| Carte de Noel | | 0.00 | 1,500.00 | -1,500.00 | 1,500.00 |
| Repas et lait | | 0.00 | 80,000.00 | -80,000.00 | 80,000.00 |
| Total Operating Revenue | | 0.00 | 81,500.00 | -81,500.00 | 81,500.00 |
| Total Income | | 0.00 | 105,764.36 | -105,764.36 | 105,764.36 |
| Cost of Goods Sold | | | | | |
| Cost of goods sold | | 0.00 | 70,000.00 | -70,000.00 | 70,000.00 |
| Total COGS | | 0.00 | 70,000.00 | -70,000.00 | 70,000.00 |
| Gross Profit | | 0.00 | 35,764.36 | -35,764.36 | 35,764.36 |
| Expense | | | | | |
| Depenses prevues-budget d'ecole | | | | | |
| Brackendale (\$40/etudiant) | | -504.00 | 2,400.00 | -2,904.00 | 2,400.00 |
| Aide aux familles | | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 | 3,000.00 |
| Developpement communautaire | | | | | |
| Div 1 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 2 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 3 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 4 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 5 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 6 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 7 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 8 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 9 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 10 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 11 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 12 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 13 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 14 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Div 15 | | 0.00 | 200.00 | -200.00 | 200.00 |
| Total Developpement communautaire | | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 | 3,000.00 |
| Sortie - 5e années | | 0.00 | 1,500.00 | -1,500.00 | 1,500.00 |
| Total Depenses prevues-budget d'ecole | | -504.00 | 9,900.00 | -10,404.00 | 9,900.00 |

(Annexe B)



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

11:06 AM
09/10/13
Accrual Basis

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents Profit & Loss Budget Performance September 2013

| | Sep | Aug - Sep 13 | YTD Budget | \$ Over Budget | Annual Budget |
|--|-----|------------------|------------------|-------------------|------------------|
| Depenses prevues - autres | | | | | |
| Administration | | 0.00 | 1,500.00 | -1,500.00 | 1,500.00 |
| Social | | 0.00 | 1,500.00 | -1,500.00 | 1,500.00 |
| Materiel de secours pour conten | | 0.00 | 800.00 | -800.00 | 800.00 |
| Repas d'appreciation de fin d'a | | 0.00 | 1,000.00 | -1,000.00 | 1,000.00 |
| Projet Poux | | 0.00 | 300.00 | -300.00 | 300.00 |
| Lac Evans | | -5,565.00 | 1,000.00 | -6,565.00 | 1,000.00 |
| Play Palace - maternelles | | 0.00 | 800.00 | -800.00 | 800.00 |
| carnaval | | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 | 3,000.00 |
| Court judiciaire | | 0.00 | 15,000.00 | -15,000.00 | 15,000.00 |
| Total Depenses prevues - autres | | -5,565.00 | 24,900.00 | -30,465.00 | 24,900.00 |
| Total Expense | | -6,069.00 | 34,800.00 | -40,869.00 | 34,800.00 |
| Net Ordinary Income | | 6,069.00 | 964.36 | 5,104.64 | 964.36 |
| Other Income/Expense | | | | | |
| Other Income | | | | | |
| Interest Income | | 0.01 | | | |
| Total Other Income | | 0.01 | | | |
| Other Expense | | | | | |
| Reserves | | 0.00 | 964.36 | -964.36 | 964.36 |
| Total Other Expense | | 0.00 | 964.36 | -964.36 | 964.36 |
| Net Other Income | | 0.01 | -964.36 | 964.37 | -964.36 |
| Net Income | | 6,069.01 | 0.00 | 6,069.01 | 0.00 |

(Annexe C)



Rapport Annuel 2012/2013

| Participation des Parents | Mise à jour |
|---|---|
| Deux journées d'accueil des nouveaux parents en début d'année | <ul style="list-style-type: none">· L'APÉ est présente lors de la rentrée scolaire pour accueillir les nouveaux parents.· Bonne participation lors des deux matinées : le mardi 4 septembre pour les 1^{res} à 6^e années et le mercredi 5 septembre pour les maternelles. |
| Pique-nique familial de début d'année à la plage Locarno | <ul style="list-style-type: none">· Bien reçu et à refaire l'an prochain. |
| Camping familial au lac Evans | <ul style="list-style-type: none">· La participation à l'activité n'est pas à pleine capacité, mais l'activité est un énorme succès pour les participants et la température excellente pour la saison.· Organisé par des bénévoles.· L'activité sociale est réévaluée chaque année selon les coûts suggérés. |
| Collecte de fonds avec la participation des élèves aux programmes de repas chauds, de pizza et du service de lait | <ul style="list-style-type: none">· Les programmes sont profitables avec une participation accrue· Faible hausse des prix pour les repas chauds et nouveaux prix pour le programme de lait fait à partir du site des commandes cette année.· Les écoles Anne-Hébert et Jules-Verne continuent leur participation au programme de repas chauds et collaborent à la création des repas.· Les commandes sont faites deux fois par année : en hiver et au printemps.· Participation soutenue des parents pour la distribution de la pizza une fois par mois avec une faible participation en cours d'année.· Excellente participation des élèves de la division 14 pour assurer le succès de la distribution du lait.· L'étiquetage du lait fonctionne bien avec une excellente participation des bénévoles.· Repas chauds placés dans des sacs thermiques après le début du nouvel horaire du midi. |

(Annexe C)



| | |
|--|---|
| Distribution des fruits et des légumes | <ul style="list-style-type: none">· L'école RDV continue le programme pour une cinquième année.· Le programme offre une portion de fruits ou de légumes par élève à chaque livraison.· Distribution de fruits ou de légumes 13 fois dans l'année.· Bonne participation des parents bénévoles pour assurer la distribution.· Le programme est bien reçu par les élèves.· Participation inconsistante du personnel enseignant. |
| Cartes de Noël | <ul style="list-style-type: none">· Deuxième année du projet et il est adopté par le personnel enseignant.· Excellents résultats obtenus.· Réponse variable des familles, des élèves et de l'école au projet, selon les niveaux. |
| Collecte de fonds annuelle de novembre | <ul style="list-style-type: none">· La collecte n'était pas spécifique à un projet particulier en 2012-2013.· Les parents répondent généreusement et l'objectif est atteint. |
| Patinage familial | <ul style="list-style-type: none">· Cette activité fut réalisée à deux reprises en 2012-2013 : aux patinoires de Kerrisdale avec Jules-Verne et Hillcrest entre nous.· Excellent succès de cette activité, surtout la première journée. |

(Annexe C)



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

Démarches judiciaires pour la question du transport et des installations immobilières à RDV

- **23 septembre 2013** : rencontre de PADL qui devra décider sur l'octroi du remboursement de l'appel de la décision du 17 juin aux parents.
- **22 juillet 2013** : demande des parents de porter en appel la décision du juge Willcock en date du 17 juin 2013. Cette demande fut ajournée en attendant la décision de l'appel du gouvernement de la décision du 31 octobre 2012, qui fut entendue le 18 et le 19 juillet 2013.
- **18-19 juillet 2013** : entente de l'appel de la décision du 31 octobre.
- 2 juillet 2013 : les parents demandent au PADL le financement de leur appel de la décision du 17 juin.
- **25 juin 2013** : réunion extraordinaire au cours de laquelle les parents sont informés par Me Nicolas Rouleau, via Skype et finalement votent (tous en faveur, sauf deux abstentions) pour aller en appel de la décision du 17 juin par le Juge Willcock.
- **24 juin 2013** : les parents gagnent le remboursement des coûts spéciaux de la requête.
- **17 juin 2013** : rejet par le juge Willcock de la motion de réparation proposée par les parents, présentée le 6 juin. Le juge refuse d'ordonner à la province de faire preuve des meilleurs efforts pour construire une première école élémentaire homogène de langue française à l'ouest de la rue Main. Le juge indique qu'une déclaration de bris constitutionnel et une détermination de qui en est responsable (CSF et ou province) doivent être déterminés au préalable, avant que les parents ne puissent obtenir une injonction. Le juge déclare également que la motion des parents ne représente pas un abus de procédure, mais demande néanmoins aux parents de rembourser à la province les frais encourus pour la défense de cette motion, au taux normal de la cour.

Démarches judiciaires pour la question du transport et des installations immobilières à RDV (suite)

- **11 juin 2013** : demande des parents pour que le juge Willcock, promu à la cour d'appel, reste saisi de la cause des parents.
- **16 mai 2013** : Les parents demandent à la Cour une motion pour ordonner à la province de faire preuve des meilleurs efforts, selon un échéancier, afin d'obtenir une première école élémentaire homogène de langue française, avec la capacité d'accueillir 430 élèves pour répondre aux besoins des familles de l'ouest de la rue Main.
- **15 avril 2013** : la province soumet à la Cour ses documents pour l'appel de la décision du 31 octobre, après avoir obtenu une extension pour rectifier les échéanciers de la cour d'appel.
- **14 avril 2013** : L'APÉ offre au gouvernement ses conditions pour l'obtention d'un sursis partiel des procédures, c.-à-d. la construction d'une nouvelle école à l'ouest de la rue Main, promesse que le gouvernement avait faite en faisant la promotion de l'option False Creek en Novembre 2011.
- **18 mars 2013** : La province demande un sursis dans les procédures, en attendant les conclusions de l'appel.
- **4 février 2013** : les parents soumettent à la cour la motion pour obtenir le remboursement des dépens encourus lors de la poursuite judiciaire. L'audience, prévue le 14 février, est reportée au 9-10 mai.
- **12 décembre 2012** : approbation de l'obtention du montant maximal de 35 000 \$ par le PADL pour la défense dans l'appel du gouvernement provincial.
- **29 novembre 2012** : L'APÉ demande une aide financière au PADL pour la défense en appel.
- **29 novembre 2012** : le gouvernement provincial porte en appel la décision du Juge Willcock du 31 octobre en faveur des parents.
- **31 octobre 2012** : le juge Willcock rend sa décision dans la requête des parents, entendue entre le 30 mai et le 22 juin 2012. Il déclare que les établissements d'enseignement de langue française en milieu minoritaire, qui sont garantis par l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés, ne sont pas accordés aux ayants droit de l'ouest de la rue Main et il stipule que l'établissement d'enseignement présent (Rose-des-vents) n'est pas équivalent à ceux offerts à la majorité linguistique.

(Annexe C)



| | |
|--|---|
| Petit déjeuner de la Saint-Valentin | <ul style="list-style-type: none">· L'APÉ offre un déjeuner-rencontre aux parents le 14 février 2013.· Viennoiseries et café au rendez-vous.· Faible participation des parents. |
| Activité sociale au Play Palace | <ul style="list-style-type: none">· Quatre soirées au Play Palace organisées pour développer le sens communautaire des niveaux maternelle, 1^e, 2^e et 3^e années : 18 avril, 2, 9 et 23 mai.· Excellente participation des familles de chaque niveau.· Repas-partage fait conjointement à l'activité.· À la suite de l'activité, il fut décidé de ne plus inclure les 3^{es} années à l'avenir. |
| Site Internet pour la gestion des repas | <ul style="list-style-type: none">· Les commandes pour les programmes de repas chauds, de pizzas et de sushis se font à partir du site.· Le site des commandes continuera en 2013-2014. |
| Préparation en cas de désastre : contenant extérieur établi sur le site de RDV | <ul style="list-style-type: none">· Les denrées périssables et l'eau ont été remplacées et ne devront être remplacées que dans cinq ans, soit pour l'année scolaire 2018-2019.· L'école Jules-Verne utilise une portion du contenant pour ses besoins.· Première grande pratique de simulation a eu lieu le 15 mai. On répétera cette pratique l'an prochain.· Les besoins futurs seront évalués par le comité sécurité. |
| Comité de partenaires | <ul style="list-style-type: none">· Deux parents élus à l'AGA pour participer aux rencontres du comité.· Six rencontres durant l'année.· Le comité a préparé un guide du parent bénévole en français et en anglais; il a également invité les parents à participer à un sondage mis au point pour évaluer leur satisfaction des programmes offerts à Rose-des-vents.· Le comité informe régulièrement les parents de ses démarches. |
| Représentants et représentantes de classe | <ul style="list-style-type: none">· Chaque classe fut représentée par un minimum d'un parent bénévole.· Participation mitigée aux activités de l'APÉ.· Le rôle des représentants de classe est encore à développer. |

(Annexe C)

| | |
|--|--|
| Comité site Internet de l'APÉ | <ul style="list-style-type: none">· Excellent travail du comité pour mettre à jour l'information dans le site Internet de l'APÉ.· Le site aperosedesvents.com offre de l'information sur tous les programmes de l'APÉ.· Le site offre de l'information aux nouveaux parents en début d'année. |
| Participation de l'APÉ à des rencontres | <ul style="list-style-type: none">· Sept rencontres mensuelles régulières avec les parents et une AGA – bonne participation des parents aux rencontres.· Trois rencontres préparatoires du CA et des conseillers de l'APÉ : seuls 1^{er} octobre 2012 et 20 janvier 2013; 4 novembre 2012 avec Maître Nicolas Rouleau au téléphone.· Cinq rencontres préparatoires avec le CSF : 19 novembre 2012 avec le CSF seulement et 21 janvier 2013 en présence de la FPF CB; au téléphone, le 7 mars, le 4 avril et le 25 avril 2013 avec le CSF.· Une rencontre extraordinaire où le CSF fut invité à présenter ses projets sur l'immobilisation à l'ouest de la rue Main aux parents, le 2 mai 2013.· Une rencontre extraordinaire des parents pour une mise au point de la situation juridique avec Maître Nicolas Rouleau, au téléphone, suivie d'un vote sur l'intention des parents d'aller en appel de la décision du 17 juin 2013, le 25 juin 2013.· Participation au Congrès et AGA de la FPF CB les 23 et 24 novembre 2012. |
| Sortie Brackendale pour les 3 ^{es} années | <ul style="list-style-type: none">· Les parents ont offert le programme sushi de septembre 2012 à février 2013.· Programme bien reçu par la communauté-école.· Contribution de l'APÉ de 40 \$ par élève. |

(Annexe C)



| | |
|--|--|
| Collecte de fonds pour les 6 ^{es} années | <ul style="list-style-type: none">· Un voyage au camp Strathcona de Campbell River fut planifié pour les finissants ainsi qu'une fête de graduation.· Les parents ont organisé le programme de sushi de février à juin 2013 pour amasser des fonds.· Plusieurs autres collectes de fonds ont été réalisées par les parents de 6^e année tout au long de l'année : sirop d'érable, arbres, guirlandes et couronnes de Noël, excédent de vente de livres usagés (3^e), recyclage de bouteilles.· Contribution de 1000 \$ de l'APÉ pour cette activité de fin d'année. |
| Carnaval | <ul style="list-style-type: none">· Organisation d'un carnaval pour la communauté-école à la fin juin 2013.· Les élèves, le personnel et les parents participent avec succès au carnaval.· Multitudes de jeux et d'activités offerts dans la cour et le gymnase en après-midi.· Hot-dogs offerts aux participants et aux participantes.· Bien reçu par la communauté-école : à refaire.· Contribution de 3000 \$ de l'APÉ. |
| Recyclage des contenants liquides | <ul style="list-style-type: none">· À trois reprises à partir de janvier 2013, lorsque nous avons notre minimum de six sacs, nous avons appelé le dépôt de recyclage (Return-It). Ils sont alors venus chercher les sacs.· Tous les contenants recyclables (berlingots de lait et de jus, bouteilles et cannettes) furent rassemblés et triés par les élèves et les parents. |
| Élection du parent-bénévole de l'année 2012/2013 | <ul style="list-style-type: none">· Les parents ont élu, lors de la réunion de juin, Mme Kim Touchette comme bénévole de l'année. |
| Pique-nique familial de fin d'année à la plage Locarno | <ul style="list-style-type: none">· ANNULÉ – Encore une fois, la pluie ne permet pas l'activité en soirée. |

(Annexe C)



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

| | |
|--|---|
| <p>Repas d'appréciation pour le personnel de RDV</p> | <ul style="list-style-type: none">· Une création culinaire du Restaurant Provence fut offerte en guise d'appréciation au personnel de RDV lors de la dernière journée de l'année scolaire.· Des parents bénévoles offrent leur service pour superviser les enfants du Service de garde Les Copains pendant que son personnel participe au repas d'appréciation.· L'APÉ remercie tout le personnel de la communauté-école RDV pour son dévouement à l'éducation et la culture de nos enfants dans un milieu francophone. |
|--|---|

(Annexe D)



Projets de l'APÉ 2013-2014 Parents bénévoles / Volunteer Parents

Début d'année / Start of the year :

- **Repas chauds** : Gestion du programme, assure la liaison avec le traiteur, voit au bon fonctionnement du site, des commandes et de la distribution des repas, aide à la composition des repas – durée : une année (une heure par semaine approximativement, mais aussi disponible quelque fois durant le jour)
- **Hot lunch**: Administer the program, liaise with the caterer, assure the meal distribution and the order website is in good working order, advise in meal composition – duration: year (approx. 1 hour per week) (available sometimes during the day)
- **Fruits et légumes** : Gestion du programme, organise une équipe de deux parents qui prépareront les fruits et les légumes reçus pour leur distribution dans les classes, suit les exigences du Food Safe – durée : une année (un mardi aux deux semaines, jour ou soir)
- **Fruit and Vegetables**: Administer the program, organize a team of 2 parents who will prepare the received fruit and vegetables for their distribution to the classroom, follow Food Safe guidelines – duration: year (one Tuesday per 2 weeks) (day or evening)
- **Distribution de pizza** : Gestion du programme, fait partie d'une équipe de parents pour l'achat et la distribution de pizzas, suit les exigences du Food Safe – durée : une année (une fois par mois sur l'heure du midi, lorsque la cuisine de Jules-Verne est disponible de 12 h à 13 h 30) .
- **Pizza Distribution**: Administer the program, team with parents to purchase and distribute pizza, follow Food Safe guidelines – duration: year (once a month at lunch time when the Jules-Verne Kitchen is available between 12:00 and 1:30 pm)
- **Distribution de lait** : Gestion du programme, assure la distribution du lait avec quelques parents, liaison avec le marchand de lait et génère les étiquettes identifiant les récipients – durée : une année (une heure par semaine) (disponible quelque fois durant le jour).
- **Milk distribution**: Administer the program, assure the milk distribution with some parents, liaise with the milk vendor and generate labels for the recipients – duration: (1 hour per week) (available sometimes during the day).
- **Comité poursuite judiciaire** : Révise les besoins et apporte des solutions aux démarches juridiques, collabore avec l'avocat de l'APÉ, informe les parents et travaille sous la direction du CA de l'APÉ – Durée : une année (une heure par mois) (avise les parents et l'APÉ des besoins et des solutions). Demander aux parents d'engager un ancien parent de Rose-des-vents, non rémunéré, pour assurer la continuité et la maîtrise du dossier judiciaire complexe.
- **Legal procedures Committee**: Assess the needs and seek solutions to the legal proceedings, liaise with the PAC's lawyer, inform parents and work under the board supervision – Duration: year (1 hour per month) (advise parents and PAC of the needs and solutions). Ask parents to hire a past parent of Rose-des-vents, without salary, to ensure the continuity and the understanding of the complex judiciary case.
- **Comité d'urgence** : Évalue les besoins pour bien préparer la communauté-école dans l'éventualité d'un désastre, siège avec la direction, le personnel et les autres services de l'école – Durée : une année (une heure par mois) (avise la direction et l'APÉ des besoins).
- **Emergency preparedness Committee**: Evaluate the needs for the school community, meet with the administration, the staff and other services of the school – Duration: Year (1 hour per month) (advise the administration and PAC of the needs).
- **Comité de partenaires** : Détermine l'orientation de l'éducation dans l'école, siège avec la direction et le personnel de l'école – Durée : une année (deux heures par mois).

(Annexe D)



- **Partners Committee:** Develop the educational orientation of the school; meet with the administration and the school staff – Duration: Year (2 hours per month).
- **Comité de sélection :** détermine l'admissibilité à l'école des enfants de parents non-ayants droit, de concert avec la direction, un membre administratif du CSF et un enseignant de l'école, selon les critères définis dans la politique D400-2 du CSF – Durée : une année (durant les heures d'école).
- **Selection Committee :** determines the acceptance of the children of parents who are not entitled to the right, together with the school principal, an administrative member of the CSF and a teacher from the school, following preset rules in the D400-2 policy by the CSF
Duration : Year (school hours).
- **Comité anti-poux :** Coordonner avec la direction pour déterminer la fréquence des dépistages; coordonner les parents bénévoles pour les dépistages; participer au dépistage; préparer formulaires; acheter matériel nécessaire; faire suivi avec familles affectées; informer la communauté-école des stratégies pour réduire l'incidence de poux. – Durée : une année (selon les besoins).
- **Anti-Lice Committee:** Coordinate with the school Administration to determine frequency of screenings; coordinate parent volunteers for the screenings; participate in the screening; prepare documents; purchase materials needed; follow-up with affected families; inform the school-community of strategies to reduce the incidence of lice. – Duration: Year (as required).
- **Comité site internet de l'APÉ :** Développe le site Internet de l'APÉ, siège avec la direction pour développer des guides d'information pour les parents – Durée : une année (quatre heure par mois) (avise les parents et l'APÉ des besoins et des solutions).
- **PAC Website Committee:** Develop the PAC Website, meet with the school administration to develop information tools aimed to parents – Duration: year (4 hour per month) (advise parents and PAC of the needs and solutions).
- **Représentants de classe :** Nominations reçues et non reçues avant la soirée des portes ouvertes de septembre, voir la description de tâche – Durée : une année
- **Class representatives:** Nominations received and non-received prior to the September Open House, see role description – Duration: one year

Projet spécifique/ Specific to a project :

- **Collecte de fonds annuelle :** Recherche la participation des familles pour contribuer aux projets de l'APÉ, sous la direction du CA – Durée : mois de novembre.
- **Annual fundraising:** Seek families' participation to contribute to the PAC's funding, under the Executive supervision – Duration: month of November.
- **Patinage familial :** Organise des activités familiales de patinage durant l'année, fait la liaison avec les patinoires, planifie les activités recherchées, fait la liaison avec le CA – Durée : quelques heures par année.
- **Family skate:** Organize family events at skating rinks, liaise with the rinks, determine activities during event, liaise with the Executive – Duration: a few hours per year.
- **Déjeuner St-Valentin :** Organise un déjeuner-rencontre pour les parents, détermine le menu et fait la liaison avec le CA – Durée : quelques heures.
- **Valentine's Day breakfast:** Organize a social breakfast for parents, determine the menu and liaise with the Executive – Duration: a few hours.
- **Danse familiale :** Organise une activité de danse pour toute la famille, détermine et organise les lieux pour l'activité, collabore avec l'instructeur (trice) de danse, fait la liaison avec le CA – Durée : plusieurs heures en mars et en avril.
- **Family dance:** Organize a dance activity for the whole family, find and organize the activity site, collaborate with the dance instructor, liaise with the Executive – Duration: many hours March-April.

(Annexe D)



- **Repas d'appréciation du personnel** : Organise l'activité, détermine le menu, l'endroit, la date et recherche la participation de bénévoles, fait la liaison avec le CA – Durée : plusieurs heures en juin.
- **Staff appreciation lunch**: Organize the activity, determine the menu, the place, the date and seek volunteer participation, liaise with the Executive – Duration: many hours in June.
- **Lac Evans 2014** : Organise l'activité de camping familial, détermine le menu et les activités, assure le suivi avec le Lac Evans, fait la liaison avec le CA – Durée : quelques heures en fin d'année et au début de l'année qui suit.
- **Evans Lake 2014**: Organize the family camping activity, determine the menu and activities, ensure a follow up with Evans Lake and liaise with the Executive – Duration: a few hours at the end of the year and at the beginning of the next year.
- **Activités sportives parascolaires** : Organise des activités sportives pour des élèves conjointement avec un groupe de parents après les classes, fait la liaison avec les parents des élèves, la direction et l'APÉ – Durée : selon les besoins.
- **Extracurricular sporting activities**: Organize sporting activities for students after school with a volunteer group of parents, liaise with the student's parents, the school principal and the PAC – Duration: based on needs.
- **Comité volet éducationnel** : Détermine les projets éducationnels parascolaires pour les parents et les élèves, organise et fait la liaison avec les instructeurs, liaison avec l'APÉ – Durée : selon les besoins.
- **Educational Committee**: Develop educational sessions for parents and students after school, organize and liaise with instructors, liaise with the PAC – Duration: based on needs.
- **Projet vert** : Organise l'activité; liaison avec la direction, les enseignants et le programme "Keep Vancouver Spectacular"; déterminer l'horaire de participation des classes; recevoir le matériel fourni par le programme; accompagner les classes pour ramasser les ordures dans le voisinage de l'école; avoir une discussion brève avec chaque classe après la collecte. – Durée : environ une heure par classe qui participe.
- **Green Project**: Organize the activity; liaise with school Administration, Teachers and the "Keep Vancouver Spectacular" Program; determine the schedule for participating classes; receive the material provide by the Program; accompany each class to collect trash in the school neighbourhood; conduct a brief discussion with students after activity. – Duration: approximately one hour per participating class.
- **Carnaval** : Organise, avec la participation de parents bénévoles, un carnaval de fin d'année. Fait la liaison avec le CA et l'école pour déterminer les activités. – Durée : plusieurs heures au printemps.
- **Carnival**: Organize, with the help of volunteers, a year-end carnival. Liaise with the PAC and the school to determine the events during the activity. – Duration: many hours in the spring.
- **Comité social** : Détermine les activités sociales pour les parents et les élèves, organise et fait la liaison avec les fournisseurs et les bénévoles ainsi qu'avec l'APÉ et l'école. – Durée : selon les besoins.
- **Social Committee**: Develop social activities for parents and students, organize and liaise with providers and volunteers, liaise with the PAC and school- Duration: based on needs.

Nouveaux projets / New projects :

- **Pub night avec Encan silencieux** : Invitation des parents et de leurs amis francophones à une soirée dans un pub. Les billets repas et boisson sont vendus d'avance. Sur place, il y aura un encan silencieux avec des paniers à thème, préparés par les parents des diverses divisions.
- **Pub night with silent auction**: Parents and their friends are invited to a pub night. Tickets for meals and drinks are purchased in advance. That night a silent auction will take place with themed baskets prepared by parents of various divisions.
- **Vidange de grenier** : vente dans le gymnase d'objets et de vêtements usagés. Il y aura des frais d'entrée et un coût de location pour les parents qui désirent exposer leurs articles sur une table, à déterminer.

(Annexe D)



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

- **Attic cleansing:** sale of used clothing and other items. Parents pay for a table to expose their items (amount to be decided) and for the entrance fee to go shopping.
- **Souper St -Valentin :** suggestion de reprendre cette tradition, accompagnée d'un tirage 50/50.
- **Valentine dinner:** suggestion to resume this tradition, together with a 50/50 draw.
- **À déterminer :** Prière de soumettre vos suggestions au conseil d'administration de l'APÉ.
To be announced: Please submit your ideas to the PAC Executive



Association des parents de l'école Rose-des-vents
Mercredi 23 octobre 2013
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Camil Dubuc, Marc Brunet-Watson, Christine Sullivan, et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Yvan Duguay (directeur adjoint), Manuel Sixto et Katia Boudet (enseignants de musique)

Parents : Nathalie Menezes, Josée T. MacDonald, Virginie Linage, Dominique Adams, Rasha Gad, Maya Yazigi, Nancy Hill, Marie Des Roches, Alain Lippuner, Jocelyne Lessard, Magali Duchemin, Christine Fyfe, Sara Schroeter, Ann Tolley, Maëlle Mihailov, Serge Martin

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h

2. Mot de bienvenue

Dominique Robeyns accueille les membres et les remercie d'être venus à cette première réunion de l'année 2013-2014.

3. Adoption de l'ordre du jour

Virginie Linage propose l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Le point e. Adoption du compte rendu de la réunion extraordinaire du 10 octobre 2013 est reporté à la réunion de l'APÉ du mois de novembre.

Jocelyne Lessard appuie.

Adopté à l'unanimité avec modification.

4. Adoption de divers documents

4.1 Adoption des procès-verbaux :

a. Réunion extraordinaire du 2 mai 2013

Kim Nishimura propose.

Christine Sullivan appuie.

Adopté à l'unanimité.

b. Réunion du 10 juin 2013

Virginie Linage propose.

Jocelyne Lessard appuie.

Adopté à l'unanimité.

Suivi à ce procès-verbal : Dans l'attente de l'assignation des classes de 2013-2014, un parent avait suggéré qu'à la rentrée, on place les élèves par niveau et non par classe de 2012-2013 afin de permettre aux enfants de mieux se connaître, mais comme cette suggestion

présentait plusieurs difficultés au niveau de la gestion des élèves par rapport à l'espace disponible, le personnel de l'école a organisé un grand BBQ le vendredi 6 septembre qui fut à la fois un succès, la fête de la rentrée et un compromis pour donner aux enfants l'occasion de socialiser.

c. Réunion extraordinaire du 25 juin 2013

Virginie Linage propose.

Alain Lippuner appuie.

Adopté à l'unanimité.

d. AGA du 18 septembre 2013

Josée Thibault-MacDonald propose.

Magali Duchemin appuie.

Adopté à l'unanimité.

Suivi à ce procès-verbal – création d'un comité des finances : Fait, mais aucun candidat à ce jour. Nous en parlerons ci-dessous au point 7.

4.2 Suivi aux procès-verbaux :

Déjà fait lorsque nécessaire (voir sous chacun des points).

5. Présentation de la direction de l'école

a. Présentation :

Mme Chagnon explique que c'est une super belle année!

L'annuaire est presque terminé, il ne manque que dix noms. Nous planifions vous l'envoyer lundi (28 octobre).

Grâce, entre autres, au travail de Gerry O'Neil, nous avons maintenant une agente de liaison à la police de Vancouver : Cst. 2471 Tanya Lutzke, School liason officer, Vancouver Police Department, 778-772-9959.

Elle a déjà travaillé avec Yvan Duguay et connaît les préoccupations de notre école et de Mme Chagnon reliées aux problèmes de circulation qui sévit autour de notre école.

Dominique Robeyns mentionne qu'on peut composer le 311 et faire une plainte; le plus de parents qui appellent, le mieux. Il faut demander le Département Engineering Client Services.

Dans chaque mémo, notre double thème de l'année, pour les élèves de la maternelle à la 6^e année, sera abordé : Les VALEURS et les HÉROS. Ces thèmes seront travaillés tout au long de l'année scolaire autant par des activités propres aux classes que par des activités communes à l'ensemble de l'école. Vous avez

peut-être déjà remarqué les babillards où étaient affichés les projets de la classe de Mylène où les élèves avaient écrit pourquoi leurs parents sont des héros. Nous travaillerons les valeurs en lien avec ce qu'est une bonne personne, appuyés par six grands piliers :

PILIER JAUNE : RESPECT

PILIER VERT : RESPONSABILITÉ

PILIER VIOLET : CITOYENNETÉ

PILIER BLEU : FIABILITÉ

PILIER ORANGE : JUSTICE

PILIER ROUGE : BIENVEILLANCE

Nous présenterons des héros, pas des super héros (on laisse tomber héroïne, pour ne garder que héros sans connotation) comme par exemple le joueur de hockey qui est le plus participatif, non seulement celui qui compte le plus de buts, la jeune Malala au Pakistan, etc. Le moniteur de français en parle aussi dans la classe et en dehors de la classe. Nous donnerons de pistes de discussion dans le mémo pour en parler de façon constructive à la maison.

Présentement, les élèves de maternelle ne viennent pas aux assemblées sur ces valeurs et ce thème, mais nous faisons les présentations dans la classe directement, tout comme pour toutes les assemblées spéciales. Par contre, ils assistent aux assemblées régulières.

Le mémo 2013-2014 inclura aussi le calendrier du mois en cours ainsi que celui du mois suivant.

Mme Chagnon veut nous faire part d'une inquiétude : Elle et M. Yvan Duguay se font beaucoup de soucis en ce moment au sujet de la circulation autour de l'école en raison de la construction et des changements de routes. Les gens de l'hôpital et les gens de la construction prennent toutes les places de stationnement et il y a de longues files d'automobiles autour de l'école. Cela crée des embouteillages et de l'anxiété. Elle voudrait que nous formions une petite équipe pour faire des rappels aux gens avec des affiches SLOW DOWN SCHOOL ZONE par exemple que l'on pourrait se procurer au service d'ingénierie de la ville. Les gens s'impatientent à cause des autobus et les parents qui viennent à Éric Hamber (cela prendrait une nouvelle école dit Marc Brunet-Watson!). L'agent de liaison viendra nous visiter bientôt et on lui parlera de tout cela. Des suggestions : un brigadier/une brigadière, faire poser une traverse de piétons au coin de 38^e et Willow. Mme Chagnon invite les parents à lui transmettre leurs idées. La majorité de nos parents ont de très bons comportements autour de l'école. Certains autres conducteurs roulent trop vite et c'est très dangereux.

b. Questions :

Q. L'agent de liaison viendra-t-elle faire des présentations aux élèves?

R. Mme Chagnon dit que c'est plutôt vers les ados du secondaire que la police concentre ses efforts. On peut donc essayer, mais on ne peut compter là-dessus. Elle viendra par contre pour toute situation inquiétante.

Q. Peut-on allonger le temps réservé au repas?

R. Mme Chagnon répond que le message est reçu et qu'à la maternelle, on commence plus tôt. On en prend note pour les plus vieux. On révisera peut-être notre horaire. M. Duguay ajoute qu'il faut s'assurer que les enfants commencent à manger plus rapidement dès que la cloche sonne. Il faudra aussi vérifier comment cela se passe les jours de livraison de la pizza.

M. Yvan Duguay veut parler du cross-country : Nous avons doublé notre taux de participation avec 76 enfants cette année. Nous remercions les parents et même si tout s'est fait à la dernière minute, ce fut un grand succès.

Q. Un parent demande si les enfants peuvent continuer à s'entraîner à l'école pendant toute l'année au lieu de seulement pendant quatre semaines?

R. M. Duguay dit qu'il y a d'autres sports... pendant l'année. Il est bien qu'on nous invite au mini mix.

Q. Et avec le CSF?

R. M. Duguay mentionne que cette possibilité est à suivre, car peut-être seulement North Van y participe.

On court le matin à l'école. Plusieurs classes font du jogging le matin, donc un suivi se fait.

Programme de musique change cette année. Samuel Sixto et Katia Boudet-Palma sont les deux enseignants de musique.

Samuel Sixto enseignait aux élèves de la maternelle à la 6^e l'an dernier; cette année, il fait la 4^e à la 6^e année et il enseigne au secondaire. Katia Boudet-Palma enseigne de la maternelle à la 3^e année. Ils travaillent en collaboration pour rendre le programme de musique attrayant et monter un grand spectacle qui regroupera toutes les classes. Mme Chagnon laisse les enseignants en parler.

Katia Boudet-Palma et Samuel Sixto prennent la parole : Cette année, Katia partage son temps avec les enseignantes Sandrine et Dulciane, 5^e et 6^e année. Elle a une formation du Conservatoire en France et est professeure de piano. Elle a écrit une petite méthode de musique incluant les pianistes, la découverte des compositeurs et des différents instruments qui composent un orchestre. Elle compte utiliser ce programme en faisant diverses activités artistiques cette année.

Samuel Sixto a une formation en enseignement musical de l'Université de Genève. Il fait l'harmonie de la 4^e à la 6^e et avec le programme IB au secondaire. Samuel se

rappelle non pas les maths quand il était à l'école, mais les spectacles où tout le monde a sa place.

Nous aurons droit à deux spectacles cette année pour Noël de la maternelle à la 6^e année les deux soirs. Nous avons un magnifique théâtre de 250 places seulement. L'an dernier, les 4^e à 6^e années étaient en soirée, mais les maternelles à 3^e année étaient le jour. Cette année, tout le monde fera son spectacle le soir pendant la dernière semaine de décembre le 17 et le 19 décembre, un mardi et un jeudi, avec réservations, deux places par élève pour commencer et ensuite on ouvrira s'il en reste.

Pour la fin de l'année, on cherche une grande salle, probablement à Éric Hamber. On propose de garder les enfants qui ne pourront revenir les deux soirs après l'école. On aurait besoin de parents bénévoles pour les spectacles. C'est bien dit Dominique Robeyns, car nous avons beaucoup de bénévoles cette année. Par exemple, pour la pizza, nous avons 15 parents. Création d'un comité couture pour la confection des costumes : appel aux parents.

Demain, jeudi 24 octobre, Samuel emmène des élèves de 4^e année à l'opéra. Il a 60 élèves entre RDV et JV, ce sera un test et on pourra aller voir trois autres opéras pendant l'année si tout se passe bien demain soir.

Q. Avez-vous besoin de bénévoles pour cela demande un parent?

R. Samuel dit que non, car les places coûtent seulement 15 \$, donc limitées.

Commentaire : L'Orpheum offre aussi des visites. Samuel Sixto et Katia Boudet-Palma mentionnent que l'école y va déjà.

Q. costumes? Est-ce que ce sera le comité de couture qui les fera?

R. Nous simplifierons les costumes afin de les réutiliser pour d'autres spectacles. Les élèves de 6^e année pourraient être habillés en noir avec des foulards rouges ou verts.

6. Bilan du trésorier (Annexe A)

Nous commençons l'année et tout va bien.

Quand un chèque rebondit, le trésorier communique avec la famille, mais si la famille ne collabore pas et ne paie pas, c'est une situation difficile pour le trésorier. On demande donc aux familles de s'assurer que leurs comptes sont en ordre et d'avoir l'argent requis au moment du dépôt puis du retrait du chèque. Cela facilitera le travail de tous les membres du CA.

Au sujet des repas chauds, on ne peut pas dire dès maintenant le montant de profit que nous aurons, mais selon les expériences des années précédentes, il y a toujours des profits.

7. Création d'un nouveau comité de supervision financière

a. Explications :

Dominique Robeyns explique que lors de l'AGA du 18 septembre 2013, on avait demandé aux parents de voter au sujet du montant des revenus, et que si on dépassait les 250 000 \$, il serait nécessaire de faire une vérification comptable; les parents avaient discuté et ont décidé de former un comité indépendant pour superviser ce que le CA fait et comment on dépense l'argent.

Marc Brunet-Watson, conseiller au CA, voit trois objectifs à la création de ce comité :

- 1) Instaurer une structure plus formelle afin de pouvoir superviser les dépenses, mais aussi de donner aux administrateurs une liberté d'action à l'intérieur d'un cadre bien défini;
- 2) Protéger les intérêts des parents;
- 3) Donner des conseils aux administrateurs.

Techniquement, c'est un comité qui se situe au sein du CA et Marc Brunet-Watson se propose d'y participer. Il a un B.A. en comptabilité, bien qu'il ne soit pas comptable, mais a les compétences pour faire partie d'un comité de ce genre.

Josée Thibault-MacDonald a un certificat en management et a occupé le poste de trésorière pendant plusieurs années au sein d'une organisation. Elle se propose aussi pour faire partie de ce comité.

Camil Dubuc ajoute qu'à la fin de l'année, cela va protéger tout le monde. Luc Morin, président de l'APÉ avant Dominique Robeyns, a travaillé à la création d'un protocole. Camil Dubuc conserve tous les livres des derniers 10 ans.

Un parent ajoute que dans la constitution, il y a des directives et on doit les respecter.

Un parent donne le nom de son mari qui a dit oui au téléphone! Il n'est pas comptable, mais il travaillait pour La Laurentienne et a des connaissances en finances.

Nous avons donc déjà trois personnes dans ce comité.

b. Questions : pas de question.

c. Nominations : trois nominations.

8. Nomination des parents aux comités et représentant(e)s de classe

Fruits et légumes : Bien que ce sont les élèves de la classe de Mme Zohra qui distribuent les fruits et les légumes, le comité a besoin d'une ou d'un coordinateur qui doit avoir fait un cours avec Food Safe.

Comité anti-pou : De nouveaux volontaires seraient les bienvenus. Le premier dépistage de l'année a eu lieu la semaine dernière. Comme il n'y avait que trois parents cette fois, il a fallu une semaine pour vérifier toutes les classes. L'an dernier il y avait une dizaine de parents, donc il

faut d'autres parents cette année. Les parents incertains deviennent des experts très rapidement. Les enfants aiment cela, c'est comme aller au SPA!

Rapport du dépistage : plus petit résultat de trouvaillles jamais vu avec seulement 4 % de cas, moins de 20 cas dans toute l'école. Il y en avait près de 25 à 30 % quand le comité a commencé son travail gargantuesque! Les gens sont informés et ont compris. On voit donc un changement dans les habitudes.

Comité des activités sportives : S'il y a des parents intéressés au comité de développement des activités sportives et d'atelier d'information, n'hésitez pas à donner votre nom à la présidente de l'APÉ.

Reps de classe : Dominique Robeyns mentionne le nom des parents reps de classe. Il y a seulement une classe qui n'a pas de reps de classe. Mme Chagnon en prend note.

9. Présentation du Comité de partenaires

Présentation de Virginie Linage : La première réunion de l'année 2013-2014 a eu lieu hier soir (22 octobre) et a réuni les mêmes personnes que l'an dernier. Virginie Linage a été réélue présidente du comité de partenaires.

Projets :

- Finir le Guide des parents bénévoles. La partie réservée au dossier criminel est enlevée pour le moment.
- Les membres doivent travailler sur le projet éducatif et sur la réussite scolaire.
- Le comité prévoit revenir devant les parents avec une question encore cette année : Lancer un appel à tous les parents pour la prochaine réunion du 19 novembre : quelles sont les ou vos priorités pour l'école RDV, par exemple est-ce que vous voulez améliorer ou donner plus de d'emphase sur la musique, le sport, la lecture; quelles seraient les priorités que vous verriez durant l'année. Ce ne sera pas un sondage, mais seulement une demande de commentaires et de suggestions. Cela peut être également sur un plan communautaire, par exemple la cour avec du gravier près du gymnase qui est un problème pour les petits, on pourrait y avoir un préau. L'accent à RDV est mis sur l'art cette année, et pour 2014-2015, que voulez-vous, le statu quo ou autre chose? L'an dernier, il y avait eu un sondage avec un taux de réponse de 16 %; peu de renseignements en sont sortis l'an dernier, mais les sports ont occupé une grande place.

b. Questions : pas de question.

10. Bilan poursuite judiciaire (Annexe B)

a. Présentation

Dominique Robeyns mentionne qu'il y a eu une réunion régulière depuis la fin de l'année scolaire précédente, le 10 juin, et deux réunions extraordinaires, une le 25 juin et une le 10 octobre dont le compte rendu n'est pas encore finalisé. Les parents ont décidé d'aller en Cour suprême du Canada, après avoir parlé avec l'avocat via Skype le 10 octobre. Notre avocat Maître Nicolas Rouleau devra être prêt début novembre pour présenter notre cause devant la cour et fera une demande d'accélééré. Le gouvernement provincial aura donc 30 jours pour répondre à notre demande et nous aurons ensuite 10 jours pour leur répondre. Au printemps, on devrait

savoir entre février et avril, si notre cause peut être entendue en accéléré, notre cause pourrait être entendue d'ici la fin de l'année, sinon cela irait à l'an prochain.

b. Questions

Q. Y a-t-il un précédent?

R. Oui, un cas, avec un taux de réussite de 100 %.

Q. Point de vue politique?

R. Il n'y a pas grand espoir de ce côté. Le CSF peut jouer un rôle au niveau politique, mais pas vraiment les parents.

Commentaire : Le terrain de la Jericho Garrison portion provinciale ne pourrait être loué à l'école, par contre le CSF est en train de négocier le terrain fédéral avec les instances autochtones. Peut-être que le gouvernement devrait parler avec la ville. Si ce sont les parents de RDV qui font les démarches, les choses n'avanceront peut-être pas aussi vite que si les MLA s'en mêlent, par exemple Joyce Murray, du parti libéral, Davie Debby, du NPD... Un parent suggère qu'on pourrait même peut-être parler avec Justin Trudeau qui est un ancien enseignant dans une école de Vancouver.

Q. Au niveau juridique, a-t-on un cas?

R. L'avocat nous a convaincu qu'il y a un cas.

Q. Stratégie de média social?

R. L'idée est bonne, mais il faut une stratégie, savoir quels boutons pousser. Si la ville de Vancouver nous donnait un terrain, le VSB aurait droit de veto et pourrait dire « Non ».

Q. Un parc pourrait peut-être être transformé?

R. On ne peut toucher aux parcs de la ville de Vancouver.

Commentaire : Nous avons toujours une crainte au niveau historique dans le cas de l'école Queen Elisabeth Annex, les parents ont commencé à démolir les francophones et nous avons perdu cette école.

Q. Quel montant d'argent a le CSF par rapport aux commissions scolaires anglophones?

R. Le gouvernement répond qu'il y a le même argent, qu'il assure la parité, mais avec les bus et les services offerts, le montant final pour l'école et les élèves n'est pas égal.

Q. Did we go the political way? Finding a Francophile or a francophone MLA?

R. According to the past experiences, we have to be careful here because some Francophiles want equality for everybody and won't support the idea of bus service and all of the other services we get because we are not a local school.

Commentaire : Problème de terrain, il faut faire attention, car selon le gouvernement, le chinois est la deuxième langue en C.-B. plutôt que le français. Si quelqu'un veut créer un comité de lobbying politique, c'est possible. Trouver un non francophone, mais qui voudrait appuyer la cause francophone.

Commentaire : Peut-être qu'il y a une perception que tout le monde dans le monde francophone ne sont que des passants et donc n'ont pas besoin de toutes ces écoles. Dominique Robeyns suggère que l'on communique avec Joe Pagé pour connaître son opinion sur les sujets abordés pendant cette réunion qui concernent la cause juridique.

11. Bilan des autres comités : rien à ajouter ici.

12. Autres mises à jour : rien à ajouter ici.

13. Divers

13.1 Dominique Robeyns mentionne qu'il y a eu un ajout d'un arrêt d'autobus sur un des trajets et que cela augmente le temps passé dans le bus ; de plus, on nous a rapporté qu'il y a un enfant de maternelle qui marche trop longtemps avant d'arriver à son arrêt. Il faut communiquer avec M. Yvan Duguay qui coordonne le transport. Il répond qu'il n'a pas beaucoup de pouvoir, mais qu'il peut nous guider et nous aider en parlant avec la compagnie Third Wave.

13.2 L'école JV nous a demandé si nous pouvions changer notre horaire de début des classes le matin pour accommoder un changement que l'administration de JV pourrait apporter à son nouvel horaire afin de donner une petite récré de 15 minutes le matin aux étudiants pour leur laisser un peu de temps entre les cours. En ce moment, ils n'ont que sept minutes entre chaque cours. Cela voudrait dire qu'ils devraient arriver un peu plus tôt ou finir un peu plus tard, donc allonger l'horaire de RDV ou allonger la période de récré avant 8 h 30 ou après 15 h. Le CA de RDV considère que ce n'est pas possible de faire ce changement à RDV cette année. L'horaire a déjà été modifié le matin pour permettre aux étudiants de JV d'être en classe à 8 h 30 et de prendre le bus après 15 h.

14. Prochaine réunion : Le mardi 26 novembre 2013 à 19 h

15. Levée de l'assemblée à 20 h 30



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 23 octobre 2013

Appuyé : 26 novembre 2013

Présidente : Dominique Robeyns

ANNEXE A

| | <u>Aug 1 - Oct 23, 13</u> | <u>YTD Budget</u> | <u>\$ Over Budget</u> |
|--|---------------------------|-------------------|-----------------------|
| Ordinary Income/Expense | | | |
| Income | | | |
| Solde du fonds a la fin de l'an | 0.00 | 7,664.36 | -7,664.36 |
| Don directs | 0.00 | 9,000.00 | -9,000.00 |
| Don-Contenant tremblement de te | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| BC Gaming Commission | 6,960.00 | 6,800.00 | 160.00 |
| Operating Revenue | | | |
| Carte de Noel | 0.00 | 1,500.00 | -1,500.00 |
| Repas et lait | <u>24,809.20</u> | <u>80,000.00</u> | <u>-55,190.80</u> |
| Total Operating Revenue | <u>24,809.20</u> | <u>81,500.00</u> | <u>-56,690.80</u> |
| Total Income | 31,769.20 | 105,764.36 | -73,995.16 |
| Cost of Goods Sold | | | |
| Cost of goods sold | | | |
| Repas | | | |
| Sushi 3e Annee(Automne) | 1,732.01 | 0.00 | 1,732.01 |
| Pizza | 1,083.85 | 0.00 | 1,083.85 |
| Repas chauds | | | |
| Automne | <u>2,775.14</u> | <u>0.00</u> | <u>2,775.14</u> |
| Total Repas chauds | 2,775.14 | 0.00 | 2,775.14 |
| Lait | <u>299.65</u> | <u>0.00</u> | <u>299.65</u> |
| Total Repas | 5,890.65 | 0.00 | 5,890.65 |
| Cost of goods sold - Other | <u>0.00</u> | <u>70,000.00</u> | <u>-70,000.00</u> |
| Total Cost of goods sold | <u>5,890.65</u> | <u>70,000.00</u> | <u>-64,109.35</u> |
| Total COGS | <u>5,890.65</u> | <u>70,000.00</u> | <u>-64,109.35</u> |
| Gross Profit | 25,878.55 | 35,764.36 | -9,885.81 |
| Expense | | | |
| Depenses prevues-budget d'ecole | | | |
| Brackendale (\$40/etudiant) | -504.00 | 2,400.00 | -2,904.00 |
| Aide aux familles | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |

| | | | |
|--|-----------|-----------|------------|
| Developpement communautaire | | | |
| Div 1 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 2 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 3 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 4 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 5 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 6 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 7 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 8 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 9 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 10 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 11 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 12 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 13 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 14 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 15 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Total Developpement communautaire | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |
| Sortie - 6e années | | | |
| Camp Strathcona (6e annees) | 155.00 | 0.00 | 155.00 |
| Total Sortie - 6e années | 155.00 | 0.00 | 155.00 |
| Sortie - 5e années | 0.00 | 1,500.00 | -1,500.00 |
| Total Depenses prevues-budget d'ecole | -349.00 | 9,900.00 | -10,249.00 |
| Depenses prevues - autres | | | |
| Administration | 158.00 | 1,500.00 | -1,342.00 |
| Social | 426.40 | 1,500.00 | -1,073.60 |
| Materiel de secours pour conten | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| Repas d'appréciation de fin d'a | 0.00 | 1,000.00 | -1,000.00 |
| Projet Poux | 195.25 | 300.00 | -104.75 |
| Lac Evans | -4,530.00 | 1,000.00 | -5,530.00 |
| Play Palace - maternelles | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| carnaval | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |
| Court judiciaire | 0.00 | 15,000.00 | -15,000.00 |
| Total Depenses prevues - autres | -3,750.35 | 24,900.00 | -28,650.35 |
| Total Expense | -4,099.35 | 34,800.00 | -38,899.35 |
| Net Ordinary Income | 29,977.90 | 964.36 | 29,013.54 |

| | | | |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------|-------------------------|
| Other Income/Expense | | | |
| Other Income | | | |
| Interest Income | <u>2.71</u> | <u>0.00</u> | <u>2.71</u> |
| Total Other Income | 2.71 | 0.00 | 2.71 |
| Other Expense | | | |
| Reserves | <u>0.00</u> | <u>964.36</u> | <u>-964.36</u> |
| Total Other Expense | <u>0.00</u> | <u>964.36</u> | <u>-964.36</u> |
| Net Other Income | <u>2.71</u> | <u>-964.36</u> | <u>967.07</u> |
| Net Income | <u>29,980.61</u> | <u>0.00</u> | <u>29,980.61</u> |

ANNEXE B

Bref survol chronologique

| Date | Événement |
|------------------|---|
| 1982 | Charte canadienne des droits et libertés est signée. La section 23 donne le droit de certains citoyens canadiens des communautés linguistiques minoritaires (francophones ou anglophones) à l'éducation dans leur propre langue. |
| novembre 1995 | Le gouvernement de la Colombie-Britannique adopte un règlement créant le « Francophone Education Authority ». |
| 14 août 1996 | Décision du juge Vickers de la Cour suprême de la Colombie-Britannique dans un recours juridique intenté par l'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique (APFCB). Dans cette décision, le juge Vickers indique que les règlements établissant le régime d'éducation homogène en langue française ne sont pas suffisants et exige qu'il soit établi par voie législative. |
| 23 novembre 1998 | Le juge Vickers de la Cour suprême de la Colombie-Britannique rend son jugement dans un recours initié par l'APFCB en décembre 1997. Le juge exige que la province crée un processus permettant au Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) de régler les différends qui pourraient survenir lors de la négociation d'ententes de services avec les districts scolaires anglophones. Selon le juge Vickers, l'absence d'un tel processus limite la capacité du CSF d'offrir l'éducation en français et le laisse dans une position de dépendance et de vulnérabilité par rapport aux districts scolaires majoritaires. |
| 2009 novembre | Nouvelles représentations des dirigeants du CSF devant le Ministère de l'Éducation pour indiquer la gravité des problèmes immobiliers et de transport dans les écoles francophones. Les représentants du Ministère : J. Gorman, K. Miller, et P. Owen. Les représentants du CSF : A. T. Greenhill, G. Bourbeau, M. Cyr, G. Bonnefoy et S. Allison. |
| janvier 2010 | Les parents de Rose-des-Vents votent en faveur de lancer une requête. |
| 4 mars 2010 | Vote du Conseil d'administration du CSF pour lancer une poursuite juridique contre le gouvernement pour que ce dernier mette en œuvre les droits constitutionnels relatifs à l'éducation en langue française dans plusieurs régions de la Colombie-Britannique. |
| 14 mai 2010 | L'Association des parents de l'école Rose-des-Vents (APÉ) lance sa requête contre le Ministre de l'Éducation et le CSF. Cette requête ne porte que sur l'école Rose-des-Vents et ne demande pas la construction de nouvelles écoles à Vancouver. |
| 22 octobre 2010 | Motion du gouvernement cherchant à joindre la requête de l'APÉ à la poursuite du CSF, de la FCFCB et des parents codemandeurs. |
| 26 janvier 2011 | Le juge Willcock rejette la demande, indiquant qu'il serait injuste pour l'APÉ qu'elle attende la fin du procès du CSF, de la FCFC-B et des parents codemandeurs pour déterminer si leurs droits sont enfreints. |
| 7 et 8 | Motion du CSF, de la FPFCB et des parents codemandeurs pour déterminer le statut de |

| | |
|--|--|
| septembre 2011 | l'APÉ de l'école Rose-des-vents et de M. Joseph Pagé en tant que représentants des parents francophones. |
| 11 octobre 2011 | Motion de l'APÉ demandant au juge Willcock de radier certains paragraphes des actes de procédure du gouvernement. |
| 4 novembre 2011 | Le juge Willcock décide de diviser la requête en deux phases, soit la première phase où il déciderait s'il y a eu atteinte aux droits protégés par l'article 23 de la Charte et une deuxième phase où il déterminerait la partie responsable de cette atteinte, ainsi que la mesure de redressement appropriée, le cas échéant. Le juge Willcock détermine également qu'il ne serait pas approprié de radier de nombreux paragraphes des actes de procédure du gouvernement avant d'avoir déterminé le niveau de responsabilité de la province. Il consent toutefois à éliminer certains paragraphes qui n'étaient clairement pas pertinents. Finalement, le juge Willcock conclut que Joseph Pagé pouvait représenter les intérêts de tous les citoyens du Canada habitant à Vancouver, à l'ouest de la rue Main, qui ont des droits en vertu de l'article 23 de la Charte. |
| mars 2012 | La Province veut une clarification du jugement du 4 novembre 2011. Le juge Willcock clarifie que la cause sera entendue en trois phases: (1) équivalence avec les écoles anglophones (2) voir si quelqu'un a failli dans sa responsabilité constitutionnel et qui est le coupable (3) remède |
| 6-8, 11-15, et 19-22 juin 2012 | Motion du gouvernement demandant au juge Willcock d'ajourner l'audition de la requête afin de lui permettre de contre-interroger des témoins et de présenter de nouvelles preuves. Cette motion est vigoureusement contestée par le CSF et par l'APÉ de l'école Rose-des-vents. |
| 6 juillet 2012 | Le juge Willcock rejette la motion, déclarant que tout avait déjà été clarifié dans les conférences préparatoires dans le cadre de la requête. |
| 30 mai; 1, 4-8, 11-15, et 19-22 juin 2012 | Audition de la première phase de la requête de l'APÉ de l'école Rose-des-vents. |
| 1 octobre 2012 | Rencontre préparatoire du CA et des conseillers de l'APÉ |
| 31 octobre 2012 | Le juge Willcock rend sa décision dans la requête des parents, entendue entre le 30 mai et le 22 juin 2012. Il déclare que les établissements d'enseignement de langue française en milieu minoritaire, qui sont garantis par l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés, ne sont pas accordés aux ayants droit de l'ouest de la rue Main et il stipule que l'établissement d'enseignement présent (Rose-des-vents) n'est pas équivalent à ceux offerts à la majorité linguistique. |
| 4 novembre 2012 | Rencontre préparatoire du CA et des conseillers de l'APÉ avec Me Rouleau au téléphone |
| 19 novembre 2012 | Rencontre préparatoire entre Conseil Administratif de Rose-des-Vents et le CSF |
| 23, 24 novembre 2012 | Participation du CA de l'APE au Congrès et AGA de la FPFGB |
| 29 novembre 2012 | Le gouvernement avise qu'il porte en appel la décision du juge Willcock du 31 octobre 2012 déclarant que l'éducation offerte en langue française dans la ville de Vancouver à l'ouest de la rue Main n'est pas véritablement égale à celle qui est offerte aux enfants de la même région inscrits au Vancouver Board of Education (VBE). |

| | |
|-----------------------------------|--|
| 20 janvier 2013 | Rencontre préparatoire du CA et des conseillers de l'APÉ |
| 21 janvier 2013 | Rencontre préparatoire entre Conseil Administratif de Rose-des-Vents, le CSF et la FPFGB |
| 4 février 2013 | Les parents soumettent à la cour la motion pour obtenir le remboursement des dépens encourus lors de la poursuite judiciaire. |
| 18 mars 2013 | La province demande un sursis dans les procédures, en attendant les conclusions de l'appel de la décision du 31 octobre 2012. |
| 7 mars, 4 et 25 avril 2013 | Rencontres préparatoires téléphoniques entre Conseil Administratif de Rose-des-Vents et le CSF |
| 14 avril 2013 | L'APÉ offre au gouvernement ses conditions pour l'obtention d'un sursis partiel des procédures, c'est-à-dire la construction d'une nouvelle école à l'ouest de la rue Main, promesse que le gouvernement avait faite en faisant la promotion de l'option False Creek en Novembre 2011. |
| 15 avril 2013 | La province soumet à la Cour ses documents pour l'appel de la décision du 31 octobre, après avoir obtenu une extension pour rectifier les échéanciers de la cour d'appel. |
| 2 mai 2013 | Une rencontre extraordinaire à Rose-des-Vents où le CSF fut invité à présenter ses projets sur l'immobilisation à l'ouest de la rue Main aux parents |
| 9 et 10 mai 2013 | Audience devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique des motions du CSF et de l'APÉ demandant au juge Willcock de leur accorder les dépens liés à la requête de l'APÉ à une échelle majorée. |
| 24 juin 2013 | Le juge Willcock détermine que les dépens du CSF et de l'APÉ devraient être calculés selon une échelle « spéciale ». |
| 16 mai 2013 | Les parents demandent à la Cour une motion pour ordonner à la province de faire preuve des meilleurs efforts, selon un échéancier, afin d'obtenir une première école élémentaire homogène de langue française, avec la capacité d'accueillir 430 élèves pour répondre aux besoins des familles de l'ouest de la rue Main. |
| 3, 4 et 5 juin 2013 | Audience devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique de la motion du CSF, de la FPFGB et des parents codemandeurs demandant au juge Willcock d'ordonner par injonction la location de l'édifice de l'école Sexsmith de Vancouver et le développement d'une partie des terrains provinciaux de Jericho et de Pearson-Dogwood, à Vancouver également, afin de les conserver pour la construction d'écoles du CSF. |
| 17 juin 2013 | Le juge Willcock rejette cette motion, déclarant que ces solutions n'étaient pas requises de façon urgente puisqu'il existe plusieurs autres sites à l'ouest de la rue Main où il sera possible de construire des écoles du CSF. Le juge Willcock refuse d'ordonner la location de l'édifice de l'école Sexsmith en raison du système d'immobilisation scolaire établi par la loi scolaire et du très grand niveau d'autonomie que ce système accorde aux conseils scolaires de langue anglaise par rapport au Ministère de l'Éducation. |
| 6 juin 2013 | Audience devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique d'une motion de l'APÉ de |

l'école Rose-des-Vents demandant au juge Willcock de forcer le gouvernement à trouver une solution aux problèmes de disparité entre les édifices et les terrains accordés au CSF par opposition à ceux accordés au VBE à Vancouver à l'ouest de la rue Main. La motion demande aussi au juge Willcock d'ordonner au gouvernement de rendre compte de ses efforts à l'APÉ. Le CSF appuie l'APÉ.

17 juin 2013 Le juge Willcock rejette la motion de l'APÉ de l'école Rose-des-Vents disant qu'une déclaration de bris constitutionnel et une détermination de qui en est responsable (CSF et ou province) doivent être déterminés au préalable, avant que les parents ne puissent obtenir une injonction. Le juge déclare également que la motion des parents ne représente pas un abus de procédure, mais demande néanmoins aux parents de rembourser à la province les frais encourus pour la défense de cette motion, au taux normal de la cour.

6 juin 2013 Le juge Peter Willcock est nommé à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique par le premier ministre Stephen Harper ; le juge annonce à l'APÉ, au CSF, à la FPFCB, aux parents codemandeurs et au gouvernement qu'il se désistara de l'action, mais qu'il demeurera saisi de la requête.

7 juin 2013 Audience devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique de la motion du gouvernement demandant un sursis de la requête de l'APÉ en attendant les résultats de l'appel du gouvernement de la décision du juge Willcock rendue le 31 octobre 2012. Le CSF appuie l'APÉ.

17 juin 2013 La motion du gouvernement est rejetée.

11 juin 2013 Demande des parents pour que le juge Willcock, promu à la cour d'appel, reste saisi de la cause des parents.

25 juin 2013 Une rencontre extraordinaire des parents pour une mise au point de la situation juridique avec Maître Nicolas Rouleau, au téléphone, suivie d'un vote sur l'intention des parents d'aller en appel de la décision du 17 juin 2013 (tous en faveur, sauf deux abstentions)

18 et 19 juillet 2013 Audience de l'appel du gouvernement de la décision du juge Willcock dans la requête sur la parité en matière d'éducation en langue française à l'ouest de la rue Main à Vancouver, rendue le 31 octobre 2011. Le CSF appuie l'APÉ de l'école Rose-des-vents.

22 juillet 2013 Audience devant la Cour d'appel de la Colombie-Britannique de la demande d'autorisation de l'APÉ de l'école Rose-des-Vents d'en appeler du refus du juge Willcock, le 17 juin 2013, d'accorder les mesures de redressement demandées par l'APÉ. Le CSF appuie l'APÉ.

22 juillet 2013 Le juge Harris de la Cour d'appel conclut que la demande d'autorisation d'en appeler de l'APÉ de l'école Rose-des-Vents est prématurée et qu'il faut d'abord connaître l'issue de l'appel logé par la province dans la requête et entendu les 18 et 19 juillet 2013.

20 septembre 2013 Jugement de l'appel du gouvernement de la décision du juge Willcock dans la requête sur la parité en matière d'éducation en langue française à l'ouest de la rue Main à Vancouver, rendue le 31 octobre 2011. Les juges de la Cour d'appel cassent le jugement, fondant leur décision sur des raisons procédurales. Pour la Cour d'appel, le juge Willcock ne pouvait pas conclure qu'il y avait atteinte à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés à l'école Rose-des-vents avant de traiter de l'ensemble de la preuve.

Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés](http://fr.wikipedia.org/wiki/Article_23_de_la_Charte_canadienne_des_droits_et_libert%C3%A9s)

Jugement de la Cour Suprême du Canada. Mahe c. Alberta. <http://scc.lexum.org/decisia-scc-csc/scc-csc/scc-csc/fr/item/580/index.do>

Jugement de la Cour Suprême du Canada. Arsenault-Cameron c. Ile du Prince Edouard.

<http://scc.lexum.org/decisia-scc-csc/scc-csc/scc-csc/fr/item/1755/index.do?r=AAAAAQARYXJzZW5hdWx0IGNhbWVyb24AAAAAAB>

Jugement de la Cour Suprême du Canada. Doucet-Boudreau c. Nouvelle-Écosse (Ministre de l'Éducation)

Historique de la contestation juridique du CSF: <http://www.csf.bc.ca/actualite/contestation-juridique/historique/>

Dossier de la cause juridique RDV: Radio-Canada

<http://www.radio-canada.ca/sujet/education-fr-ouest>

ANNEXE B

COÛTS ASSOCIÉS À LA CAUSE JURIDIQUE DE RDV

| ACTION | ACTIVITÉ | FACTURE* | DU PADL | PAYÉ À DATE | BALANCE DE LA SUBVENTION |
|--|--|-----------------------|----------------|--------------------|---------------------------------|
| REQUÊTE {Court Suprême de la C.-B.} | Avis Juridique | \$6,177.36 | 0 | \$6,177.36 | n/a |
| | Demande d'Authorisation d'Appel et Frais Légaux | \$392,011.44 | \$125,000 | \$118,750 | \$6,250 |
| | Frais d'Achèvement | \$20,000 ⁺ | | | |
| APPEL (par la Province) de la décision prise dans la REQUÊTE {Cour d'Appel de la C.-B.} | Frais Légaux | \$51,870 | \$35,000 | \$23,688 | \$11,322 |
| | Frais d'Achèvement | \$50,000 ⁺ | | | |
| APPEL (par RDV) de L'APPEL (par la Province) de la décision prise dans la REQUÊTE {Cour | Demande d'Authorisation d'Appel | \$20,524 ⁺ | \$10,000~ | | |
| | Frais Légaux | \$45,164 ⁺ | \$35,000~ | | |

Suprême
du Canada}

Frais d'Achèvement \$33,000⁺

| ACTION | ACTIVITÉ | FACTURE* | SUBVENTION DU PADL | PAYÉ À DATE | BALANCE DE LA SUBVENTION |
|--|-----------------|------------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------------------|
| MOTION (obligation positive) {Cour Suprême de la C.-B.} | Frais Légaux | \$25,000 ⁺ | | | |
| APPEL (par RDV) de la Décision de la MOTION {Cour d'Appel de la C.-B.} | Frais Légaux | \$100,000 ⁺ | \$45,000 | | |
| APPEL (par la Province) si nous gagnons l'APPEL (par RDV) de la decision de La MOTION {Cour Suprême du Canada} | Frais Légaux | \$100,000 ⁺ | \$35,000 [~] | | |

** Ce montant indique la facture qui sera envoyée à la Province si la Cour déclare que c'est à la Province de payer nos frais légaux. Notre avocat ne nous demandera pas de payer plus que la subvention du PADL (Programme D'Appui aux Droits Linguistiques) si nous perdons.*

+ Estimation

~ La demande de financement du PADL n'a pas encore été faite/acceptée

ANNEXE B

Historique des locaux de l'école Rose-des-vents

1997

Le sous-sol d'une église sur la rue Dunbar

1998-2000

"La petite maison rose" à la paroisse St. Anthony (345 73 ave. O., près du pont Arthur Laing)

2000-2001

École Queen Elizabeth dans le quartier Point Grey

2001 - présent

Après de la pression politique, nous déménageons à notre site actuel au 5445 Baillie Street

2007 (mars) – 2008 (décembre)

Construction de l'école secondaire Jules Verne (\$21.6million, capacité 350) au 5445 Baillie Street, à côté de l'école Rose-des-vents.

2009 (septembre)

L'école secondaire Jules Verne ouvre ses portes.

2011 (octobre)

Le gouvernement provincial annonce un budget pour neuf nouvelles écoles, y compris une école CSF à False Creek :

- (1) South Newton : décembre 2013.
- (2) East Clayton : 2014.
- (3) Richard Bulpitt Elementary (Langley) : automne 2013.
- (4) Yorkson Area Middle School (Langley) : automne 2014.
- (5) International Village : ???
- (6) CSF : ???
- (7) Belmont Secondary replacement (Sooke) : 2015
- (8) Royal Bay High School (Sooke) : 2015
- (9) West Kelowna Elementary School : automne 2014.

2013 (juin)

Le CSF demande que la Cour suprême de la C.-B. force la province à rendre disponible l'école Lord Sexsmith. Celle-ci est une école vulnérable en cas de séisme et va être abandonnée par le VBE. Les parents de RDV demandent à la Cour de forcer la province à construire une nouvelle école francophone homogène. Le CSF et les parents perdent en Cour.



Association des parents de l'école Rose-des-vents
Mardi 26 novembre 2013
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Camil Dubuc, Nadine Cahan et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice)

Parents : Marie-Ève Leblanc, Nicole Fong, Kim Touchette, Marie Des Roches, Alexandra Michel, Marie-France Delisle, Vanessa Boname, Isabelle Fontaine, Dominique Adams, Monique Trépanier, Josée MacDonald, Magali Duchemin, Jocelyne Lessard, Virginie Linage, Emmanuelle Roux, Kim Nishimura, Sabine Granoux

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 05
2. Mot de bienvenue
Dominique Robeyns accueille les membres et les remercie d'être venus à cette rencontre de l'APÉ.
3. Adoption de l'ordre du jour
Sabine Granoux propose l'adoption de l'ordre du jour.
Vanessa Boname appuie.
Adopté à l'unanimité.
4. Adoption de procès-verbaux
 - 4.1 Adoption d'un compte rendu et d'un procès-verbal :
 - a. Réunion extraordinaire du 10 octobre 2013
Magali Duchemin propose.
Nadine Cahan appuie.
Adopté à l'unanimité.
 - b. Réunion régulière du 23 octobre 2013
Josée MacDonald propose.
Marie Des Roches appuie.
Adopté à l'unanimité avec ajout suivant juste avant la dernière phrase au point 13.2 : L'administration de RDV ainsi que les parents présents à la rencontre du 23 octobre sont d'accord avec le CA.

4.2 Suivi aux procès-verbaux :

- a. Circulation et sécurité dans l'école – accident de vélo ce matin sur la rue Willow, mais ce n'était pas dû à la circulation. Cependant, Mme Chagnon se préoccupe toujours de l'achalandage du matin, moins l'après-midi, car c'est plus calme à 15 h. L'agente de liaison de police est venue, car on voudrait que les parents descendent les enfants à un endroit et les bus les descendent à un autre.

Q. Est-ce que les parents peuvent faire quelque chose par rapport à la ville?

R. Pas encore. Tanya Lutzke, School liaison officer, Vancouver Police Department, s'en occupe. On demandera peut-être aux parents de descendre les enfants du côté de la rue Baillie.

Q. Un parent demande qui est Tanya?

R. Tanya est notre agente de liaison à la police de Vancouver. Gerry O'Neil nous a aidés à trouver cette personne.

Q. Un parent demande ce qui se passe si un intrus entre dans l'école ?

R. **Code jaune** : Il y a par exemple un vol au centre commercial Oakridge, nous continuons nos activités régulières, mais nous verrouillons les portes de l'école.

Code rouge : On ferme et on verrouille toutes les portes extérieures et on bloque les fenêtres des portes des salles de classe avec un carton pour empêcher quelqu'un de voir dans les classes.

Q. Qu'a-t-on dit aux enfants pour la pratique la semaine dernière?

R. Nous avons pris comme exemples

- 1) C'est une mouffette dans l'école (cela est arrivé il y a environ cinq ans).
- 2) C'est quelqu'un est fâché et qui se promène dans l'école.
- 3) C'est quelqu'un qui en veut à l'école et qui crie dans l'école.

Q. Est-ce qu'on barre les portes pendant la journée d'école?

R. Mme Chagnon répond que Non, quelqu'un qui veut entrer va trouver le moyen de le faire : pendant les récrés, l'heure du midi, etc. il faut toujours peser le quartier. Elle donne l'exemple de Maillardville où toutes les portes étaient verrouillées en raison du voisinage, mais où un incident est survenu malgré ces précautions. Chez nous à RDV, trois portes sont toujours débarrées. Les enfants sont au courant de plein de choses. On fera une autre alerte rouge pendant la récré à la suite de ce qui s'est passé à Gabrielle Roy. Les statistiques démontrent que les personnes qui se sauvent de l'école, se sauvent tout court. L'an dernier une personne est entrée et nous l'avons interceptée dans le corridor.

b. Heure de repas – Mme Chagnon mentionne qu’avec le personnel enseignant, elle a discuté de ce dilemme des enfants qui mangent lentement et de ceux qui mangent trop vite. On dira aux enfants de prendre leur temps, surtout aux jeunes de la 1^{re} à la 3^e. On rallongera de cinq minutes la période de repas. Les enseignants vérifieront les boîtes à lunch à la suite du repas. En ce moment, les enfants vont vite, car ils veulent jouer. Si les enfants n’ont plus la possibilité d’aller jouer, peut-être qu’ils prendront leur temps.

Commentaire : au SDG, les éducateurs demandent aux enfants de finir leur lunch avant de leur donner une barre de céréales.

Commentaire : Mettre les repas un peu plus tôt, car à JV les élèves sont prêts à manger plus tôt et donc les repas chauds arrivent moins chauds aux enfants de RDV après avoir été distribués aux élèves de JV.

Commentaire : Le problème est l’horaire des périodes de 45 minutes. Mme Chagnon parlera de cette suggestion (commencer l’heure du repas plus tôt) à la réunion du personnel.

5. Présentation de la direction de l’école

a. Présentation - Questions :

Mme Chagnon mentionne qu’actuellement, la période de repas le midi est de 20 minutes.

Questions : pas de question.

Partage de nourriture à l’école

Deux fois maintenant nourriture de la maison (comme des gâteaux) et les enfants malades dans une classe. On ne veut pas non plus que les enfants partagent leur nourriture pour diverses raisons, dont les allergies, mais aussi le fait que certains enfants se retrouvent avec peu de nourriture à la fin de leur repas. Le personnel ne peut plus donner de la nourriture comme récompense, des bonbons et du chocolat plus particulièrement. Cette politique n’affecte pas les repas à la fortune du pot.

– Questions :

Q. Y a-t-il des repas de plus pour les enfants qui oublient leur lunch?

R. Oui, de dire Nicole, Le traiteur laisse toujours deux repas de plus pour ceux et celles qui oublient leur lunch et c'est suffisant.

Q. Si on veut faire des maisons de pain d'épice, peut-on le faire le midi?

R. Non, pas le midi, je suis désolée de répondre Mme Chagnon... et le parent de dire moi aussi.

b. Vérification criminelle des bénévoles – Questions :

Mme Chagnon vérifie régulièrement auprès du CSF et pose des questions. Le CSF dit que ce sont tous les bénévoles qui ne sont pas des parents qui doivent avoir une vérification criminelle, les parents conducteurs aussi, mais nous ne faisons pas cela à RDV ainsi que les parents qui font une activité seuls avec les enfants, mais nous ne faisons pas cela à RDV.

Dominique Robeyns ajoute que Le *Criminal Record Review Act* n'inclut pas les parents bénévoles. S'il faut faire une vérification criminelle, l'APÉ se chargera de donner le formulaire aux parents.

Q. Un parent demande si pendant un voyage ou une autre activité, un parent peut aller avec des enfants à la salle de bain, par exemple pendant le voyage à Strathcona ou pendant le concert de Noël?

R. Oui, alors il faut s'assurer que les enfants connaissent ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas quand un parent les accompagne aux toilettes.

Sondage : Est-ce que les parents sont contre une vérification criminelle des parents?

Dominique Robeyns propose.

Nadine Cahan appuie.

1 vote contre la proposition

1 abstention

Majorité des votes pour la proposition

Proposition adoptée à la majorité.

6. Élection d'un parent au Comité de partenaires

- a. Présentation des candidats et candidates : Vanessa Boname ayant laissé position de membre du comité de partenaires, le CA a fait une annonce pour recevoir des noms de candidates et de candidats intéressés. Sur la liste apparaît le nom d'Emmanuelle Roux. Emmanuelle accepte la nomination et nous passons au vote.
- b. Élections :
Virginie Linage propose Emmanuelle Roux au poste de représentante des parents au comité de partenaires.
Nadine Cahan appuie.
Élue à l'unanimité.

7. Présentation du Comité de partenaires

- a. Présentation : Le comité a eu une réunion le 19 novembre et la réunion a essentiellement portée sur le projet éducatif de 2014-2015 que Mme Chagnon devra remettre à la fin Janvier 2014.
Nous devons travailler sur quatre grands thèmes entre-temps :
 - Le plan de réussite
 - Les projets spéciaux
 - Le rehaussement de l'entente autochtone
 - Les initiatives pour contrer l'intimidation

Virginie Linage a demandé aux parents présents, de lui indiquer quelles formations ou quels ateliers aimeraient-ils/elles avoir à l'école RDV?

Par exemple :

- Comment communiquer avec son enfant à l'adolescence ?
 - Comment faire face à certaines situations / gérer la TV, l'ordinateur, les jeux vidéos?
 - Comment gérer les sites Internet et les médias sociaux?
 - Recevoir une formation sur la sécurité.
 - Aborder la puberté chez les ados, etc.
- b. Questions : Pas de question à ce sujet.

8. Bilan du trésorier (Annexe A)

Camil Dubuc fait une brève présentation de l'état des finances à ce jour.

Après un échange au sujet de l'argent reçu de la vente des cartes de Noël, un parent présente la motion suivante en anglais :

The APE will return all funds raised from the art card project to the teachers. \$1500 is already in the budget for the teachers. \$479 needs to be added to the \$1500 already in the budget for a total of \$1979.00.

On suggère ensuite que :

Comme le montant de 1500 \$ apparaissant actuellement dans la section des entrées de revenus (Income) a déjà été réparti dans le budget à la section Développement communautaire à raison de 100 \$ (sur les 200 \$ au budget) par enseignant ou enseignante, les 479 \$ supplémentaires, seront distribués également entre les 15 divisions, soit environ 31 \$ par enseignant ou enseignante, et ajouté au montant de 100 \$ déjà attribué, pour un total d'environ 131 \$ par enseignant ou enseignante.

Marie-Ève Leblanc propose.

Kim Nishimura appuie.

Adopté à l'unanimité.

Camil Dubuc a aussi précisé que le CA ne touchera pas à la réserve avant le mois de février 2014 afin d'attendre le retour de l'impôt et les paiements des repas chauds et ainsi connaître le montant en surplus potentiellement utilisable.

9. Présentation du nouveau comité de supervision financière

a. Présentation : Marc Brunet-Watson étant absent, il n'y a pas de présentation

b. Questions : Pas de question.

On reporte donc à la rencontre du 14 janvier 2014, le rapport de ce comité.

10. Comités et représentant(e)s de classe

Rien à ajouter ici.

11. Bilan poursuite judiciaire

- a. Présentation : Dominique Robeyns fait un bref bilan de la situation. Le processus à la Cour suprême du Canada est le suivant :

Le 15 novembre, Nicolas a déposé les documents pour notre demande d'interjeter en appel accéléré à la cour suprême du Canada, le jugement du 20 Septembre de la Cour d'appel de Colombie-Britannique. La Province et le CSF ont 30 jours à partir du 15 novembre pour soumettre leur réponse.

Nous aurons 10 jours additionnels pour ensuite soumettre notre réplique à leur réponse. Il y aura trois juges (sur les 9 neuf) qui analyseront l'information dans notre demande.

Comme notre demande est accélérée, nous devrions savoir aux alentours du mois de février si notre demande est recevable en Cour suprême du Canada.

Financement : les experts du PADL se rencontrent le 2 décembre pour décider du financement de 10 000 \$ pour notre demande d'aller en appel de la décision du 20 septembre en Cour suprême du Canada et de 35 000 \$ pour nos frais juridiques si notre appel est entendu.

La Province et le CSF ont accepté d'attendre la conclusion des démarches à la Cour suprême du Canada pour que nous puissions continuer l'appel de la décision du 17 juin 2013, débuté le 22 juillet devant la Cour d'appel de Colombie-Britannique (décision qui nous forçait à payer les dépens de la Province pour notre injonction et à passer aux phases 2 et 3 devant le juge Willcock pour d'obtenir une école). Cette étape a vu son financement accepté par le PADL :

10 000 \$ pour préparer et déposer les documents de la demande en Cour d'appel de CB et 35 000 \$ pour le coût des procédures subséquentes.

La Province a soumis une motion la semaine dernière, demandant que le juge Willcock soit dessaisi de la requête, à cause de parti pris. Le juge Willcock a accepté de ses désister. On s'attend à ce que la Province demande (pour une troisième fois, les deux autres demandes furent refusées) que notre requête soit amalgamée à l'action du CSF pour ses 15 écoles. Ceci n'est pas possible car notre cause est contre le CSF et la Province. Est-ce une tactique pour retarder les auditions de l'action du CSF? Si notre appel n'est pas entendu en Cour suprême du Canada ou si nous perdons, notre requête se retrouve à la case départ.

- b. Questions : Pas de question.

12. Divers

12.1 Le Concert de Noël aura lieu les 16, 17 et 19 décembre comme suit :

Le 16 décembre en après-midi et les 17 et 19 décembre en soirée au théâtre de l'école Jules-Verne pour les trois représentations. En raison du nombre élevé d'invités, de spectateurs et du fait que les places sont limitées, chaque famille recevra deux billets seulement.

12.2 Collectes de fonds :

Pour Strathcona – vente de sapins de Noël le samedi 7 décembre dans la cour de l'école RDV et le foyer de l'école Jules-Verne.

Pour Brackendale (26 au 28 février 2014) – vente de pizzas avant les vacances de Noël, vente de livres usagés en janvier ou en février 2014, et tirage pendant les soirées de concert du 17 et du 19 décembre.

12.3 Souper de la Saint-Valentin : Le CA a reçu quelques suggestions. À suivre.

13. Prochaine réunion : Le mardi 14 janvier 2014 à 19 h

14. Levée de l'assemblée à 20 h 50



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 26 novembre 2013

Appuyé : 14 janvier 2014

Présidente : Nadine Cahan

ANNEXE A

| | <u>Aug 1 - Nov 26, 13</u> | <u>YTD Budget</u> | <u>\$ Over Budget</u> |
|---------------------------------|---------------------------|-------------------|-----------------------|
| Ordinary Income/Expense | | | |
| Income | | | |
| Solde du fonds a la fin de l'an | 0.00 | 7,664.36 | -7,664.36 |
| Don directs | 3,750.00 | 9,000.00 | -5,250.00 |
| Don-Contenant tremblement de te | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| BC Gaming Commission | 6,960.00 | 6,800.00 | 160.00 |
| Operating Revenue | | | |
| Carte de Noel | 0.00 | 1,500.00 | -1,500.00 |
| Repas et lait | | | |
| Repas chauds | 13,504.35 | 0.00 | 13,504.35 |
| Repas et lait - Other | 24,199.20 | 80,000.00 | -55,800.80 |
| Total Repas et lait | <u>37,703.55</u> | <u>80,000.00</u> | <u>-42,296.45</u> |
| Total Operating Revenue | <u>37,703.55</u> | <u>81,500.00</u> | <u>-43,796.45</u> |
| Total Income | 48,413.55 | 105,764.36 | -57,350.81 |
| Cost of Goods Sold | | | |
| Cost of goods sold | | | |
| Repas | | | |
| Hot Dog | 327.41 | 0.00 | 327.41 |
| Sushi 3e Annee(Automne) | 2,914.82 | 0.00 | 2,914.82 |
| Pizza | 1,726.98 | 0.00 | 1,726.98 |
| Repas chauds | | | |
| Automne | 2,775.14 | 0.00 | 2,775.14 |
| Repas chauds - Other | 6,158.21 | 0.00 | 6,158.21 |
| Total Repas chauds | <u>8,933.35</u> | <u>0.00</u> | <u>8,933.35</u> |
| Lait | 1,259.20 | 0.00 | 1,259.20 |
| Total Repas | <u>15,161.76</u> | <u>0.00</u> | <u>15,161.76</u> |
| Cost of goods sold - Other | 0.00 | 70,000.00 | -70,000.00 |
| Total Cost of goods sold | <u>15,161.76</u> | <u>70,000.00</u> | <u>-54,838.24</u> |
| Total COGS | <u>15,161.76</u> | <u>70,000.00</u> | <u>-54,838.24</u> |
| Gross Profit | 33,251.79 | 35,764.36 | -2,512.57 |

| Expense | | | |
|--|-----------|-----------|------------|
| Depenses prevues-budget d'ecole | | | |
| Brackendale (\$40/etudiant) | -504.00 | 2,400.00 | -2,904.00 |
| Aide aux familles | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |
| Developpement communautaire | | | |
| Div 1 | 68.25 | 200.00 | -131.75 |
| Div 2 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 3 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 4 | 68.25 | 200.00 | -131.75 |
| Div 5 | 68.25 | 200.00 | -131.75 |
| Div 6 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 7 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 8 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 9 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 10 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 11 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 12 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 13 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 14 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 15 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Total Developpement communautaire | 204.75 | 3,000.00 | -2,795.25 |
| Sortie - 6e années | | | |
| Camp Strathcona (6e annees) | 155.00 | 0.00 | 155.00 |
| Total Sortie - 6e années | 155.00 | 0.00 | 155.00 |
| Sortie - 5e années | 0.00 | 1,500.00 | -1,500.00 |
| Total Depenses prevues-budget d'ecole | -144.25 | 9,900.00 | -10,044.25 |
| Depenses prevues - autres | | | |
| Administration | 268.43 | 1,500.00 | -1,231.57 |
| Social | 635.62 | 1,500.00 | -864.38 |
| Materiel de secours pour conten | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| Repas d'appréciation de fin d'a | 0.00 | 1,000.00 | -1,000.00 |
| Projet Poux | 195.25 | 300.00 | -104.75 |
| Lac Evans | 1,005.00 | 1,000.00 | 5.00 |
| Play Palace - maternelles | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| carnaval | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |
| Court judiciaire | 0.00 | 15,000.00 | -15,000.00 |
| Total Depenses prevues - autres | 2,104.30 | 24,900.00 | -22,795.70 |
| Total Expense | 1,960.05 | 34,800.00 | -32,839.95 |
| Net Ordinary Income | 31,291.74 | 964.36 | 30,327.38 |
| Other Income/Expense | | | |

| | | | |
|----------------------------|------------------|-------------|------------------|
| Other Income | | | |
| Interest Income | 5.43 | 0.00 | 5.43 |
| Total Other Income | 5.43 | 0.00 | 5.43 |
| | | | |
| Other Expense | | | |
| Reserves | 0.00 | 964.36 | -964.36 |
| Total Other Expense | 0.00 | 964.36 | -964.36 |
| Net Other Income | 5.43 | -964.36 | 969.79 |
| Net Income | 31,297.17 | 0.00 | 31,297.17 |



Association des parents de l'école Rose-des-vents
Mardi 14 janvier 2014
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Nadine Cahan, Camil Dubuc, Marc Brunet-Watson, Christine Sullivan et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Yvan Duguay (directeur adjoint) et Anne-Marie Lapointe (enseignante)

Parents : Jacqueline Hiebert, Kim Nishimura, Gerry O'Neil, Adrienne Bouris, Christine Fyfe, Delores Kryzanowski, Nancy Gioia, Kim Touchette, Josée T. MacDonald, Annie Carnot, Alexandra Michel-Herzberg

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 10

2. Mot de bienvenue

Nadine Cahan (en l'absence de Dominique Robeyns) accueille les membres et les remercie d'être venus à cette troisième réunion de l'année 2013-2014.

Nous avons appris une triste nouvelle, celle du décès de Richard Leduc, enseignant de 4^e et de 5^e année ainsi que d'ordinateurs à RDV jusqu'en juin 2013. L'APÉ de RDV a pris l'initiative de faire un don de 100 \$ à un organisme venant en aide aux personnes dans le besoin, selon le désir de Richard Leduc, et de donner 100 \$ à l'école RDV pour permettre aux élèves d'exprimer leur créativité en vue de réaliser une œuvre en l'honneur de M. Leduc.

3. Adoption de l'ordre du jour

Nancy Gioia propose.

Kim Nishimura appuie.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2013

a. Adoption du procès-verbal :

Josée MacDonald propose.

Alexandra Michel-Herzberg appuie.

Adopté à l'unanimité.

b. Suivi au procès-verbal :

La question de la circulation autour de l'école continue à préoccuper la directrice. On procédera probablement à des changements sous peu de ce côté.

Un parent a écrit à la directrice pour lui dire qu'elle s'inquiète du fait que son enfant est dans la classe de Julie tout près de la porte d'entrée, mais le secrétariat a rassuré le parent en lui disant que si quelqu'un entrerait pour causer du tort, il/elle se dirigerait vers le milieu de l'école et non tout près de l'entrée.

5. Présentation de la direction de l'école

- a. Présentation : Mme Chagnon remercie Anne-Marie Lapointe qui assiste à la réunion en tant que représentante du personnel enseignant.

Elle ajoute que, comme mentionné plus tôt dans la section du suivi au procès-verbal du 26 novembre 13, la circulation autour de l'école préoccupe toujours le personnel et plusieurs parents. Le CSF est au courant ainsi que la ville de Vancouver (le monsieur qui a eu l'accident de vélo sur la rue Willow le mardi 26 novembre travaille pour la ville de Vancouver !) Ce que l'école prévoit faire est : dorénavant, les bus descendront les enfants sur la 39^e avenue le matin près de la petite cour (et non plus sur Willow où la plupart des parents descendent leurs enfants), et vont ensuite partir en empruntant la rue Willow vers la 41^e avenue. On demandera aux parents de venir déposer leurs enfants sur la rue Baillie, coin de la 39^e avenue. On attend la confirmation de Third Wave, et dès que nous l'avons, nous enverrons un message courriel aux parents et nous remettrons une feuille couleur fluo aux enfants qu'ils apporteront à la maison.

Comme le coût de la vie augmente, et est cher à Vancouver de toute façon, il y a de plus en plus de parents qui ne peuvent payer pour les sorties scolaires. Ce qui fait que l'école puise dans d'autres sections du budget et qu'il faut donc couper ailleurs. Il faudra avoir une discussion avec le personnel et les parents pour trouver une solution viable, juste et équitable pour tout le monde.

Mont Seymour : Toutes les familles ont reçu les renseignements. Il manque encore des bénévoles pour accompagner le personnel enseignant. Si la sortie est annulée en raison de la température, l'école enverra un message aux parents trois jours avant la sortie. Third Wave donne 48 heures à l'école pour annuler une sortie. Nous perdrons notre dépôt à la montagne, mais c'est mieux que de tout perdre.

Le décloisonnement d'art est remis à l'an prochain. Cette année, nous avons les six piliers des valeurs. L'an prochain, nous irons plus loin. Il y aura des actions individuelles ; cette année, nous avons des bracelets pour célébrer les enfants modèles de chaque pilier.

- b. Questions :

Commentaire au sujet de la circulation : Un parent mentionne qu'à la ville, il y a des politiques, comme par exemple pas le droit de passer sur la rue Willow entre 7 h et 9 h. Une nouvelle politique vient tout juste d'entrer en vigueur : *Calming Traffic*. Les voisins de la rue Willow apprécieraient sûrement.

Q. Quel est le pourcentage de parents qui ont recours aux fonds de l'école pour les activités?

R. C'est difficile à dire, mais pour chaque sortie, c'est environ 10 à 12 % des familles qui s'adressent à l'école, par exemple pour Strathcona, cinq à six familles ont demandé l'aide financière de l'école, un coût que l'école doit absorber.

Commentaire d'un parent : Si l'APÉ connaît l'ampleur du problème, peut-être que l'APÉ peut faire une collecte de fonds. Mme Chagnon demande si les parents peuvent en parler avec des parents de d'autres écoles et commissions scolaires pour savoir ce qui se fait ailleurs.

Q. Est-ce que le budget de l'aide aux familles de l'APÉ pourrait servir ici ?

R. Le budget de l'aide aux familles de l'APÉ est réservé aux repas chauds et a pour but de donner des repas aux enfants qui ne peuvent apporter un lunch le midi.

6. Présentation du Comité de partenaires

- a. Présentation : En l'absence de Virginie Linage et d'Emmanuelle Roux, Nadine Cahan lit le rapport que Virginie Linage a fait parvenir au CA plus tôt aujourd'hui. Le voici :
Je vous présente mon rapport à la suite de la dernière réunion du Comité de partenaires le 9 janvier (3^e réunion de l'année scolaire).

- **Projet éducatif 2014-2015**: Nicole va rédiger le gabarit à la suite de nos réflexions et devra le soumettre au plus tard le 17 janvier.

- **Syndicat des enseignants**: Nos deux enseignants (Brigitte et Pierre) ne font plus partie du comité puisque le syndicat leur interdit d'y participer (c'est une directive nationale). Cependant, les parents du comité trouvent qu'il est important que les enseignants soient présents et fasse partie intégrante de ce comité qui est un tournant pour le projet éducatif, une ligne constructive pour le futur de nos enfants.

Les enseignants donnent l'éducation à nos enfants au quotidien, ils sont partie prenante et occupent une place importante dans tous les projets-plans-déroulement de l'éducation de demain. C'est pour cela que nous demandons à l'APÉ de faire parvenir un courrier à qui de droit (FFCB ou CSF, je ne sais pas) pour ramener nos enseignants dans ce comité.

Je suis prête à aider pour faire parvenir un courrier à ce sujet.

(Ce cas s'applique à toutes les autres écoles sur un plan national, anglais et français, ils sont tous à la même enseigne)

- **Proposition d'ateliers et de formations éducatives** : Mme Chagnon propose d'organiser une journée d'ateliers sur différents sujets (rapportés lors de la dernière réunion de L'APÉ au comité de partenaires pour les parents présents à la dernière réunion de l'APÉ) Cette journée serait proposée lors d'un samedi sur toute la journée avec petit-déj et lunch pour les parents qui souhaiteraient y participer... Il faudra s'inscrire et une légère participation serait à définir!

Demander si les parents seraient intéressés par ce concept.

- Prévoir le **calendrier scolaire 2014-2015** lors de la prochaine réunion de l'APÉ en février.

- Enfin, prochaine réunion du **Comité de partenaires prévue le jeudi 20 février**.

- b. Questions :

Q. Est-ce que ce sera un atelier pour les enseignants ou pour les parents?

R. Ce serait pour les parents seulement, et un service de garde serait offert. Mme Chagnon dit que dans le passé, l'école avait offert des formations, comme celle avec Terry Small, et un samedi conviendrait à ce genre d'ateliers. Coût : 5 \$ ou 10 \$.

Q. Est-ce que ce serait seulement le samedi?

R. Ce pourrait avoir lieu à un autre moment aussi, mais comme un parent le mentionne, le format des ateliers de la FFPFCB au congrès du mois de novembre 2013 était génial.

Commentaire : On pourrait faire un sondage Survey Monkey, car d'après les réactions des personnes présentes, l'intérêt est là. Il faudrait demander aux parents s'ils préfèrent toute une journée avec pauses café et pour le lunch ou encore des soirées à divers moments dans l'année. Mme Chagnon suggère de demander aux parents eux-mêmes d'agir comme conférencier et conférencières tout en ne négligeant pas la possibilité de faire venir quelqu'un de l'extérieur.

Q. Calendrier scolaire : quand doit-on commencer à en discuter?

R. Mme Chagnon dit que celui du VSB pour l'année 2014-2015 n'est pas encore sorti. Si le calendrier du VSB n'est toujours pas prêt au 26 février, date de notre prochaine rencontre de l'APÉ, nous commencerons à échanger sur le nôtre et peut-être celui de JV en même temps.

Commentaire : Un parent ajoute que si on fait un sondage de type Monkey Survey pour les ateliers, on peut faire celui du calendrier scolaire 2014-2-15 en même temps, soit un sondage présentant les deux sujets.

Commentaire au sujet de la participation des enseignants au comité de partenaires : Par rapport à l'idée d'envoyer un courrier au syndicat des enseignants ou au gouvernement provincial, un parent suggère que peut-être d'avoir une AG de l'APÉ pourrait donner une plus grande voix aux parents. L'objectif est de dire aux enseignants que nous avons besoin d'eux et d'elles aux réunions du comité de partenaires.

Mme Chagnon suggère d'aller vérifier auprès de la Fédération des parents francophones de la C.-B. (FPFCB) ce que font la FPFCB et *BC Confederation of Parent Advisory Councils* (BCCPAC).

7. Certificat de la FPFCB au parent bénévole 2013-2013 de RDV

Le CA remet le certificat de la FPFCB et les fleurs à Kim Touchette, votée bénévole de l'année par les parents de l'école RDV. Kim remercie les parents présents et leur dit que c'est très agréable de faire du bénévolat dans cette école.

8. Bilan du trésorier (Annexe A)

a. Présentation : Camil Dubuc mentionne que les choses se passent bien et que nous attendrons la fin du mois de février pour connaître ce que les profits des repas chauds seront. Le CA de l'APÉ distribuera ensuite le surplus (si surplus il y a) de la manière la plus équitable possible. Ce serait bien d'entendre les suggestions de l'école et des parents. Moins de commandes de sushis cette année, mais le budget des repas est respecté. S'il y a perte, ce sont les parents qui en assument les coûts, habituellement.

b. Questions :

Q. Un parent remarque que le budget de Play Palace 2013-2014 est de 800 \$ alors que dans le passé, il était de 950 \$. Ce changement de budget n'a pas été communiqué à la coordonnatrice et le parent mentionne que les intentions du CA n'étaient pas claires, si on procéderait avec seulement deux soirées ou si un montant serait ajouté afin de permettre la troisième soirée. Pour que les trois niveaux (maternelle, 1^{re} et 2^e années) puissent y aller cette année, il faut au moins 900 \$, car une soirée coûte 300 \$, deux soirées, 600 \$ et trois soirées, 900 \$. Dans le passé, on achetait de l'eau, mais maintenant, nous avons des réservoirs que nous remplissons, donc nous n'avons plus besoin des 50 \$ supplémentaires. Cette réflexion mène à un ajout de 100 \$:

Christine Fyfe propose qu'on ajoute 100 \$ au budget du Play Palace pour un total de 900 \$ et trois soirées. Ce montant provient de la réserve.

Gerry O'Neil appuie.

Adopté à l'unanimité.

Q. Est-ce possible de subventionner l'expo-science du mercredi 19 février à l'école JV ?

Patricia Aroca-Ouellette a reçu des renseignements au sujet de l'expo-science et en son absence Hélène Roy en fait part aux personnes présentes. Cette exposition réunira les écoles Rose-des-vents et Les Navigateurs (élèves de 6^e année) ainsi que les élèves de l'école Jules-Verne. L'école JV a déjà fait une contribution de 500 \$. Que peut faire RDV ?

R. Cela mène à un don de 200 \$ à l'expo-science :

Nancy Gioia propose qu'on offre 200 \$ à l'expo-science ou la foire des sciences.

Ce montant provient de la réserve.

Gerry O'Neil appuie.

Adopté à l'unanimité.

Q. Un parent mentionne que le petit déjeuner de la Saint-Valentin aura lieu le mercredi 12 février de 8 h 30 à 10 h, et demande si cela est possible de recevoir un montant de l'APÉ pour acheter du café, du thé et des viennoises comme l'an dernier?

R. Cette demande mène à une contribution de 300 \$:

Christine Fyfe propose que L'APÉ RDV octroie 300 \$ pour l'achat des articles du petit déjeuner de la Saint-Valentin.

Ce montant provient aussi de la réserve.

Camil Dubuc appuie.

Adopté à l'unanimité.

Commentaire : Un parent s'inquiète du fait que l'on donne de l'argent à de nouveaux projets ce soir et qu'en même temps, on a coupé le budget de l'an dernier pour la sortie des élèves de 6^e à Strathcona. Un autre parent suggère qu'on en discute à la prochaine réunion (le 26 février) et donc mettre un point à l'ordre du jour à ce sujet.

9. Comités et représentant(e)s de classe

- 9.1 Comité du Lac Evans : Nancy Hill est absente, mais a indiqué que les dates sont déjà choisies et qu'il s'agit de la fin de semaine du 5 au 7 septembre 2014. Le comité accueille les bénévoles qui veulent aider à organiser cette belle activité familiale du début de l'année scolaire.
- 9.2 Comité social : Les dates pour la sortie au Play Palace sont aussi décidées. Il s'agit de trois jeudis en avril et en mai, à partir de 17 h environ, comme suit
- Le 24 avril pour les maternelles
 - Le 1^{er} mai pour les élèves de première année
 - Le 8 mai pour les 2^{es} années
- 9.3 Représentantes de classe : Dolores et Annie Carnot de la division 4 se portent volontaires pour occuper le poste de représentante de classe. Elles ont distribué le formulaire de consentement pour l'utilisation de l'adresse courriel aux parents, mais elles ont reçu peu de réponses à ce jour.
- 9.4 Comité urgence : Camil Dubuc mentionne que les articles de l'école Jules-Verne sont à jour et que ceux de RDV le sont aussi. Tout équipement ou article qui constitue un extra sera dorénavant conservé puisqu'on peut conserver les denrées jusqu'à 7 ou 8 ans. Les produits de RDV arrivent à expiration une année avant ceux de JV.

10. Bilan poursuite judiciaire

- a. Présentation :
- Nadine Cahan mentionne que le PADL a approuvé toutes nos demandes de financement. Christine Sullivan invite les parents à venir à la cour. Jeudi prochain, 16 janvier, il y aura un webinaire animé par l'avocat du CSF. Il faut s'inscrire avant mercredi. C'est gratuit et c'est de 19 h à 20 h.
- c. Questions : Pas de question.

11. Divers

11.1 Collectes de fonds :

La vente des billets de tirage (tombola) a rapporté 940 \$ pour la sortie à Brackendale des élèves de 3^e année.

La vente de bouteilles pour la sortie à Strathcona des 6^{es} années a rapporté 120 \$.

La vente du sirop d'érable continue et a rapporté 257 \$.

La vente des t-shirts se terminera le 15 janvier. On saura ensuite ce que cela aura rapporté.

La soirée de gardiennage du 24 janvier : en plus des élèves de 6^e année, il y aura deux parents bénévoles. Pas beaucoup d'inscriptions à ce jour. On se demande si on devrait annuler.

11.2 Vente de livres usagés le 7 février : La vente est reportée au 13 et 14 février, car les élèves de 3^e année ont une sortie au musée le 7 février. La publicité se fera par les courriels aux familles de RDV et de JV ainsi que par des affiches que les élèves de 3^e année prépareront.

11.3 Souper de la Saint-Valentin : Annulé cette année.

11.4 Rencontre du CSF sur l'immobilier de RDV : La date de cette rencontre n'est pas encore déterminée.

11.5 Patinage familial le 3 janvier 2014 : Une belle activité réussie avec environ 150 personnes. Nous aimerions le refaire en mars. Nancy Gioia fera la réservation et on lui demande de s'informer s'il y a des rabais pour la location des patins quand on loue la patinoire. Le coût de la location de la patinoire en janvier pour ce genre de sortie était de 210 \$ et il a fallu payer 370 \$ supplémentaires pour la location des patins, pour un total de 580 \$. On pourrait financer la sortie du mois de mars avec un tirage moitié, moitié pendant la soirée de patinage. Entretemps, il y a 800 \$ dans le budget social, si nécessaire.

11.6 Concert d'hiver du mois de décembre 2013 : Concerts d'hiver en soirée très appréciés. Le DVD du concert que Camil a préparé est prêt au coût de 5 \$ l'unité. Ce sont des clips de deux minutes, format utilisable avec la télévision et l'ordinateur. Un beau résultat avec trois caméras et trois caméramans. Le tout est d'une durée de 55 minutes. La direction a reçu quelques plaintes de parents mécontents et tristes de ne pouvoir y emmener toute la famille en raison de la politique de deux billets seulement par famille. L'an prochain, on explorera la possibilité de réserver l'auditorium de l'école Éric Hamber pour les classes de 4^e à 12^e années et les plus jeunes feront leur spectacle à l'école RDV.

12. Prochaine réunion : Le mardi 26 février 2014 à 19 h

13. Levée de l'assemblée à 20 h 50



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 14 janvier 2104

Appuyé : 26 février 2014

Présidente : Dominique Robeyns

ANNEXE A

| | <u>Aug 1, '13 - Jan 15, 14</u> | <u>Budget</u> | <u>\$ Over Budget</u> |
|--|--------------------------------|---------------|-----------------------|
| Ordinary Income/Expense | | | |
| Income | | | |
| Solde du fonds a la fin de l'an | 0.00 | 7,664.36 | -7,664.36 |
| Don directs | 10,545.00 | 9,000.00 | 1,545.00 |
| Retour des tax | 2,777.90 | 0.00 | 2,777.90 |
| Don-Contenant tremblement de te | 15.00 | 800.00 | -785.00 |
| BC Gaming Commission | 6,960.00 | 6,800.00 | 160.00 |
| Operating Revenue | | | |
| Carte de Noel | 1,979.63 | 1,500.00 | 479.63 |
| Repas et lait | | | |
| Repas chauds | 19,358.75 | 0.00 | 19,358.75 |
| Repas et lait - Other | 24,199.20 | 80,000.00 | -55,800.80 |
| Total Repas et lait | 43,557.95 | 80,000.00 | -36,442.05 |
| Total Operating Revenue | 45,537.58 | 81,500.00 | -35,962.42 |
| Total Income | 65,835.48 | 105,764.36 | -39,928.88 |
| Cost of Goods Sold | | | |
| Cost of goods sold | | | |
| Repas | | | |
| Hot Dog | 327.41 | 0.00 | 327.41 |
| Sushi 3e Annee(Automne) | 4,648.23 | 0.00 | 4,648.23 |
| Pizza | 2,370.11 | 0.00 | 2,370.11 |
| Repas chauds | | | |
| Automne | 7,522.60 | 0.00 | 7,522.60 |
| Repas chauds - Other | 6,469.70 | 0.00 | 6,469.70 |
| Total Repas chauds | 13,992.30 | 0.00 | 13,992.30 |
| Lait | 2,136.03 | 0.00 | 2,136.03 |
| Total Repas | 23,474.08 | 0.00 | 23,474.08 |
| Cost of goods sold - Other | 0.00 | 70,000.00 | -70,000.00 |
| Total Cost of goods sold | 23,474.08 | 70,000.00 | -46,525.92 |
| Total COGS | 23,474.08 | 70,000.00 | -46,525.92 |
| Gross Profit | 42,361.40 | 35,764.36 | 6,597.04 |

Expense**Depenses prevues-budget d'ecole****Brackendale (\$40/etudiant)**

| | | | |
|--|----------------|-----------------|------------------|
| tirage | -940.00 | 0.00 | -940.00 |
| Frozen pizza | -1,274.00 | 0.00 | -1,274.00 |
| Brackendale (\$40/etudiant) - Other | -504.00 | 2,400.00 | -2,904.00 |

Total Brackendale (\$40/etudiant) -2,718.00 2,400.00 -5,118.00

Aide aux familles 0.00 3,000.00 -3,000.00

Developpement communautaire

| | | | |
|--------|-------|--------|---------|
| Div 1 | 68.25 | 200.00 | -131.75 |
| Div 2 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 3 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 4 | 68.25 | 200.00 | -131.75 |
| Div 5 | 68.25 | 200.00 | -131.75 |
| Div 6 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 7 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 8 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 9 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 10 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 11 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 12 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 13 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 14 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
| Div 15 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |

Total Developpement communautaire 204.75 3,000.00 -2,795.25

Sortie - 6e années

| | | | |
|------------------------------------|-----------|------|-----------|
| Camp Strathcona (6e annees) | 155.00 | 0.00 | 155.00 |
| sirop d'erable | -257.00 | 0.00 | -257.00 |
| sapin de noel | -2,184.70 | 0.00 | -2,184.70 |

Total Sortie - 6e années -2,286.70 0.00 -2,286.70

Sortie - 5e années 0.00 1,500.00 -1,500.00

Total Depenses prevues-budget d'ecole -4,799.95 9,900.00 -14,699.95

| | | | |
|--|------------------|------------------|-------------------|
| Depenses prevues - autres | | | |
| Administration | 268.43 | 1,500.00 | -1,231.57 |
| Social | 635.62 | 1,500.00 | -864.38 |
| Materiel de secours pour conten | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| Repas d'appréciation de fin d'a | 0.00 | 1,000.00 | -1,000.00 |
| Projet Poux | 195.25 | 300.00 | -104.75 |
| Lac Evans | 1,005.00 | 1,000.00 | 5.00 |
| Play Palace - maternelles | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| carnaval | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |
| Court judiciaire | 11,154.30 | 15,000.00 | -3,845.70 |
| Total Depenses prevues - autres | 13,258.60 | 24,900.00 | -11,641.40 |
| Total Expense | 8,458.65 | 34,800.00 | -26,341.35 |
| Net Ordinary Income | 33,902.75 | 964.36 | 32,938.39 |
| Other Income/Expense | | | |
| Other Income | | | |
| Interest Income | 4.47 | 0.00 | 4.47 |
| Total Other Income | 4.47 | 0.00 | 4.47 |
| Other Expense | | | |
| Reserves | 0.00 | 964.36 | -964.36 |
| Total Other Expense | 0.00 | 964.36 | -964.36 |
| Net Other Income | 4.47 | -964.36 | 968.83 |
| Net Income | 33,907.22 | 0.00 | 33,907.22 |



Association des parents de l'école Rose-des-vents
Mercredi 26 février 2014
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Camil Dubuc, Marc Brunet-Watson, Christine Sullivan et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Yvan Duguay (directeur adjoint) et Zohra Sehboub (enseignante)

Avocat par Skype : Maître Nicolas Rouleau

Invités : Joe Pagé, Luc Morin

Parents : Nicole Fong, Géraldine Serreqi, Alexandra Michel-Herzberg, Réda Aïouch, Hélène Côté, Anne-Marie-Lapointe, Sylvie Histed, Elisabeth Sones, Monique Trépanier, Nancy Gioia, Marie Des Roches, Vanessa Boname, Louise Maltais, Christine Fyfe, Julie-Anne Grose, Gerry O'Neil, Janine Dobry, Catherine Peltier, Magali Duchemin, Kim Nishimura, Virginie Linage, Delores Kryzanowsky, Ylenia Wood

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 10
2. Mot de bienvenue
Dominique Robeyns accueille les membres présents et en l'absence de Nicole Chagnon souhaite la bienvenue à Yvan Duguay.
3. Adoption de l'ordre du jour
Sylvie Histed propose.
Vanessa Boname appuie.
Adopté à l'unanimité.
4. Adoption du procès-verbal du 14 janvier 2014
 - a. Adoption du procès-verbal :
Vanessa Boname propose.
Nancy Gioia appuie.
Adopté à l'unanimité.
 - b. Suivi au procès-verbal :
 1. Le sondage sur les ateliers du comité de partenaires est prêt à être envoyé; on doit simplement préparer une lettre d'introduction en français et en anglais.
 2. M. Bertrand Dupin, directeur adjoint à mi-temps au CSF, a répondu à Dominique Robeyns au sujet de l'absence des enseignants au comité de partenaires. Il a dit qu'on pourrait peut-être les aider, mais n'a pas suggéré de façon pratique de le faire à ce jour.
 3. Communication avec Anne-Hébert au sujet des sorties quand il y a des familles dans le besoin : on demande aux enseignants d'estimer le nombre de familles dans le besoin dans leur classe; ce qui permet à la direction et à L'APÉ de déterminer combien de familles sont dans le besoin, et donc de planifier le budget en conséquence. Cela pourrait se faire à RDV aussi afin de faciliter la planification du budget.

5. Bilan de la poursuite judiciaire

a. Présentation

Maître Nicolas Rouleau est avec nous par Skype et nous présente un résumé de la situation à ce jour et ce pour quoi nous votons aujourd'hui. Il s'agit de porter en appel la décision de la Cour d'appel de la C.-B. du 31 janvier 2014, laquelle annule les dépens accordés aux parents dans la requête. Parce que les décisions de la Cour d'appel de la C.-B. sur les mérites et les dépens de la requête furent prononcées séparément et à quatre mois d'intervalle, la présente demande d'autorisation de faire appel à la Cour suprême du Canada doit se faire séparément de celle déjà soumise sur les mérites. Puisque les parents ont décidé en novembre 2013 de porter la décision sur les mérites de la requête en appel, cette nouvelle demande d'autorisation de faire appel est pour se faire reconnaître le droit d'obtenir l'argent pour payer les avocats impliqués dans cette cause. Maître Rouleau est prêt à travailler gratuitement si nous n'obtenons pas l'argent demandé.

Joe Pagé explique que porter en appel la décision du 31 janvier c'est en effet demander que les décisions judiciaires de: (1) 'qui est le gagnant?' et (2) 'qui doit payer?', se fassent ensemble. Maître Rouleau semble dire que si nous gagnons le droit de plaider notre première demande en Cour suprême du Canada, nous aurions de bonnes chances de gagner le droit de plaider cette deuxième demande (sujet du vote ce soir).

b. Questions

Q. Si nous gagnons le droit de plaider notre argument en Cour suprême du Canada et que la province nous offre d'arrêter la bataille, le ferons-nous ?

R. Joe Pagé a répondu qu'il faudrait que ce soit une vraie bonne offre! Et comme on le constate maintenant, il n'est jamais trop tard pour faire valoir les droits linguistiques. Il ajoute que nous nous battons non pas simplement pour nos enfants, mais pour la plus grande cause des francophones dans un milieu minoritaire.

c. Vote :

Recommandation du CA que conditionnellement à l'approbation financière du PADL, les parents veuillent faire appel à la Cour suprême du Canada, de la décision du 31 janvier 2014 de la Cour d'appel de la C.-B. qui renverse la décision de la Cour suprême de la C.-B. du 24 juin 2013 accordant les dépens spéciaux par rapport à toutes les procédures jusqu'à cette date aux parents et qui renvoie la décision des dépens au juge qui sera saisi de la requête.

Gerry O'Neil propose.

Nancy Gioia appuie.

Adopté avec deux abstentions.

Nous souhaitons Bonne Nuit à M^e Nicolas Rouleau qui doit nous quitter.

6. Présentation de la direction

- a. Présentation : En l'absence de Mme Chagnon, Yvan Duguay fait une brève présentation. Mme Zohra Sehboub assiste à la réunion en tant que représentante du personnel enseignant et aide à la communication Skype avec notre avocat.
- Il a parlé avec Nicole Chagnon qui semble aller un peu mieux, mais les maux de tête sont toujours présents. Elle continue les tests et attend les nouvelles à ce sujet.
- Il explique que sa tâche est 50 % à RDV et 50 % à JV, mais qu'en ce moment, il travaille à 100 % à RDV. Mme Chagnon espère être de retour lundi prochain, mais en attendant, M. Duguay espère que nous nous sentons en confiance malgré l'absence de la directrice. Les choses fonctionnent bien, ce qui signifie que Mme Chagnon a laissé le tout très en ordre avant de devoir s'absenter.
- Deux événements anti-intimidation cette semaine : la journée ROSE anti-intimidation et le stéréotype des genres pour les plus vieux.
- Brackendale : les élèves de 3^e année seront à Brackendale du 26 au 28 février inclusivement.
- Volleyball : Les élèves de 6^e année joueront vendredi.
- Semaine de la francophonie : du 10 au 14 mars.
- Bulletins : le 13 mars
- Maternelle 2014-2015 : à ce jour, 42 nouveaux élèves à la maternelle l'an prochain; toujours 15 divisions.
- Autobus : Il y a eu des changements par rapport à l'endroit où descendent les enfants. Ce sera dorénavant sur la 39^e avenue entre les rues Baillie et Willow, et les bus ne peuvent plus tourner à droite sur Willow; il leur faut tourner à gauche maintenant, vers la 41^e avenue.
- b. Questions :
- Un parent suggère d'embaucher une brigadière une fois par semaine.
- Q. Comme nous n'avons jamais eu de brigadier à RDV, faut-il passer par le CSF pour embaucher cette personne?
- R. Non, pas nécessairement, car une personne de la communauté le fait gratuitement dans le West Side. Virginie Linage a proposé cette idée à Mme Chagnon et à M. Duguay afin d'avoir de la surveillance au coin de la 38^e avenue et de la rue Willow, devant la cour d'école.

7. Présentation du Comité de partenaires

- a. Présentation :
- En l'absence de Nicole Chagnon, Virginie Linage présente le résultat du sondage sur le calendrier scolaire 2014-2015, car cela a fait partie de la dernière réunion du comité de partenaires.

Nous parlons de plusieurs sujets, comme suit :

Le 10 novembre : Journée supplémentaire de vacances

Qui est en faveur d'ajouter une journée de congé avant le Jour du souvenir le mardi 11 novembre 2014?

Pour? La majorité

Contre? Deux personnes

Abstentions? Trois personnes

Adopté à la majorité.

Le 12 septembre: Journée pédagogique?

S'ensuit une longue discussion sur ce sujet, mais nous nous rendons compte que l'APÉ n'a pas beaucoup à dire dans le choix des journées pédagogiques, donc on informe les parents de ce fait et du fait que les enseignants en ont aussi longuement discuté parce qu'ils et elles trouvent que c'est une bonne idée en début d'année que de prévoir une journée pour s'organiser, car il y a plusieurs projets à RDV et peu de temps pour tout mettre en place.

Bulletin Scolaires : 4 décembre, 26 mars et 24 juin? Nous laissons cette question au personnel enseignant et à la direction de l'école aussi.

La prochaine réunion du comité de partenaires est le 22 avril.

- b. Questions : Pas de question à cette étape.
- c. Vote sur le choix du calendrier scolaire 2014-2015

Congé du printemps: deux semaines ou non et plusieurs dates possibles.

Les parents ont répondu au sondage en ligne et ce soir, nous votons sur les trois suggestions.

Dominique Robeyns a compilé les résultats et nous annonce qu'il y a eu 50 répondants, la moitié des répondants par rapport à l'an dernier.

La représentante de la Garderie des Copains annonce que la garderie sera ouverte pour le congé de mars...une semaine ou deux selon le vote par les parents ce soir.

Qui est en faveur d'une semaine de congé, soit entre le 16 et le 20 mars 2015? 4 personnes

Qui est en faveur de deux semaines? La majorité des membres présents à la rencontre

Qui est en faveur de deux semaines comme suit : du 16 au 27 mars? 8 personnes

Qui est en faveur de deux semaines, comme suit : du 9 au 20 mars, comme au VSB? La majorité

Ce sera donc le calendrier qui s'amalgame avec celui du VSB, soit du lundi 9 mars au vendredi 20 mars 2015, que nous suggérerons au CSF en réponse à leur suggestion d'une semaine de congé du 16 au 20 mars 2015.

8. Bilan du trésorier (Annexe A)

a. Présentation :

Nous avons reçu un montant de 2790 \$ du retour des taxes et donc un surplus total de 3362,76 et de 479,63 \$ des cartes de Noël.

Dons directs extra de 1545 \$

Retour des taxes de 2779 \$

160 \$ extra de BC Gaming

Revenu total des repas chauds est de 76 954,25 \$ (1000 \$ de moins de profits que l'an dernier)

Balance de 20 410,78 \$ pas payée par les parents.

L'aide aux familles n'est pas incluse dans ce montant.

b. Questions :

Q. Pourquoi les commandes de repas chauds ne sont-elles qu'une prédiction?

R. Parce que certains parents peuvent changer d'avis et annuler leur commande n'importe quand dans l'année.

Brackendale 2400 \$ budgétés, mais il y avait moins d'élèves que prévu, donc un montant de 1680 \$ seulement a été alloué à ce point du budget pour un solde de 720 \$.

Surplus de 3362,76 \$.

On garde habituellement 5000 \$ dans la réserve. La réserve est une marge de manœuvre pour payer les comptes recevables, comme nous n'avons pas de marge de crédit, c'est bon d'avoir une réserve; nous avons commencé l'année 2013-2014 avec 6000 quelque dollars. C'est bien d'avoir un peu d'argent en début d'année.

On gardera 2000 \$ dans la réserve ce qui est en en bas de la moyenne des 5000 \$ prévus habituellement, mais on est bien comme cela, car on sait que tout rentre dans l'ordre éventuellement dans l'année.

Il s'ensuit une longue discussion sur la cause judiciaire, sur ses coûts et sur sa pertinence. L'argent pour la cause judiciaire a été budgété en début d'année et voté à L'AGA du 18 septembre 2103. Le montant pour cette rubrique est de 15 000 \$ et nous ne touchons à aucune autre rubrique du budget pour cette cause.

Q. Où vois-tu le montant de 3362 \$ excédentaire?

R. Il est réparti dans les budgets, donc on ne peut le voir tel quel.

Q. Les 2000 \$ dans la réserve, est général ou pour la cause judiciaire?

R. Général, la réserve ne concerne pas la cause juridique, pour des projets comme par exemple si le carnaval a besoin de plus d'argent on peut le prendre de la réserve.

Q. Pas d'argent des surplus va au procès?

R. Non, déjà voté 15 000 \$ en début d'année et si on gagne, ce sera remboursé par le PADL. Si on reçoit un chèque en juin, on le mettra dans le budget et on aura peut-être 20 000\$ au lieu des 7000 \$ habituels; on les distribuera dans le budget. Si on reçoit l'argent après le vote du budget 2014-2015, on reviendra en assemblée pour voter un nouveau budget qui tiendra compte de cet ajout.

Q. Sortie à Victoria? Nous n'avons pas eu beaucoup d'argent de l'APÉ, est-ce qu'il est un peu trop tôt pour toucher à la réserve?

R. Le CA a dû faire des coupures cette année. Ce sont des décisions difficiles, on a déjà distribué l'excédent budgétaire et on voudrait garder les 2000 \$ dans la réserve. Les comptes recevables sont plus élevés que d'habitude. On peut recevoir des chèques pour des repas chauds jusqu'en juillet.

Q. Une autre question au sujet de la sortie à Victoria : on a commencé avec 5000 \$ de subvention de l'APÉ les années passées et cette année on n'aura que 1500 \$.

R. En fait, il y a 10 % moins d'élèves cette année que dans le passé, donc 10 % de moins en subvention. Tout devrait revenir à la normale l'an prochain.

Commentaire : On ne veut pas que les enfants soient pénalisés des belles sorties qu'ils font.

Commentaire : Brackendale avait un montant garanti par un vote des parents en 2009, il y a cinq ans, et cette année on a pénalisé deux sorties parce que le CA était lié par cette garantie de donner 40 \$ par élève pour la sortie à Brackendale.

Q. Que veut-on pour l'avenir, que veut-on subventionner, quel est le but de l'APÉ : est-ce social ou récréatif?

R. Le CA voudrait suggérer qu'il n'y ait plus de paiement de l'APÉ garanti pour les sorties. Cette année, nous donnons 1500 \$ à Victoria, 1680 \$ à Brackendale et ce soir, nous recommandons de donner 1362,76 \$ à Strathcona.

Un parent demande qu'on favorise ces trois années-là, 3^e, 5^e et 6^e années pour que ces projets soient effectués avec des profs qui veulent le faire.

Mme Zohra Sehhoub remercie l'APÉ d'aider la sortie à Victoria qu'elle a initiée il y a six ans.

Commentaire d'un parent : Il faut que l'APÉ priorise ces trois activités là : Brackendale, Victoria et Strathcona.

Q. Un parent demande qu'il y ait un pourcentage établi pour chacun des projets.

R. Marc Brunet-Watson et Camil Dubuc ne sont pas d'accord avec cette approche, mais préfèrent au nombre d'enfants. Ce sera aux parents de prendre des décisions dans le futur, mais on veut s'assurer qu'il y a un suivi des projets.

Q. Chaque année, est-ce que les enseignants viennent voir l'APÉ pour leur proposer des projets ou proposer les mêmes projets à nouveau?

R. Non, ils ne viennent pas, comme le font les enseignants en France, selon un parent, mais l'APÉ assume que les mêmes projets auront lieu, particulièrement dans le cas des sorties à Brackendale, à Victoria et à Strathcona. Ce n'est pas donc comme en France où les enseignants doivent refaire une demande de subvention chaque année pour les mêmes projets. Ici le CA de RDV s'assoie chaque année pour réviser le budget et il se base sur ce qui s'est fait l'année précédente pour finaliser le budget de l'année suivante; il s'assure que les projets qui sont bien établis reçoivent encore des fonds, à moins que l'on sache dès la fin de l'année scolaire que ces projets ne seront pas réalisés l'année suivante.

L'an prochain, il faudrait commencer avec plus d'argent dans la réserve et c'est ce qui arrivera, selon Camil.

Q. Est-ce possible que chaque enseignant vienne voir le CA pour lui dire ce qu'ils font l'année suivante ? Le CA se rencontre au mois d'août, alors il faudrait avoir le tout avant la fin juin pour l'année à venir.

R. Le CA prend les propositions des parents et non des enseignants.

Q. Est-ce que ça veut dire que dans le budget de l'an prochain on enlèverait les montants accordés aux sorties des 5^{es}, des 6^{es} et des 3^{es} années?

R. Non, on voudrait enlever le montant garanti de Brackendale, mais on va laisser les points des sorties en fonction de la disponibilité des parents pour faire les repas chauds et les autres sources de financement.

Q. Y aura-t-il un budget pour sorties scolaires?

R. Non, on conservera Brackendale, Strathcona et Victoria, mais on réévaluera de façon équitable. Le CA fera un budget et les parents le voteront à l'AGA.

Sortie à Victoria : Le gouvernement aide en attribuant 10 \$ par élève et l'APÉ aide aussi à la sortie de Victoria. Le gouvernement a suggéré d'intégrer les élèves de 4^e année à cette sortie, mais avec 1500 \$ seulement cette année, ce n'était pas possible en 2013-2014.

Q. Mettre Brackendale en 4^e année?

R. Non, ce n'est pas possible. Cela fait partie du programme de 3^e année.

c. Vote :

Recommandation du CA de distribuer les 479, 83 \$ (excédent non distribué) des profits du projet des cartes de Noël à raison de 31,99 \$ par division, pour un total de 15 divisions.
Discussion : Kim Touchette voulait distribuer l'excédent de la vente des cartes de Noël, et il faut revoter pour respecter la procédure, car cet argent ne vient pas de la réserve, donc n'avait pas été voté à l'AGA du mois de septembre 2013.

Proposition :

Sylvie Histed propose.

Christine Fyfe appuie.

Adopté avec deux abstentions.

d. Vote :

Nous avons un excédent total de 3362,76 \$. Le CA recommande de mettre 2000 \$ dans la réserve et de donner 1362,76 \$ au camp Strathcona.

Discussion : Camil mentionne que Strathcona reçoit aussi les profits de la vente du sirop d'érable et de la vente des CD de Noël.

Explication du programme Strathcona par Sylvie Histed et Marie Des Roches : il s'agit d'un programme bilingue, en français et en anglais. Dulciane et une autre enseignante de 6^e année ainsi des parents qui se proposent forment une équipe de quatre adultes qui accompagnent les élèves.

Le coût total est d'environ 20 000 \$. Les enfants apprennent à vaincre leurs peurs. Les enfants sont en groupe de 10 et un moniteur de Strathcona qui parle français est avec eux. La nourriture est très bonne et le site est très beau.

Les familles ont payé 290 \$ la première année (printemps 2012), 300 \$ l'an dernier (2013), et on prévoit 300 \$ ou plus cette année (2014).

La contribution de l'APÉ dans la recommandation du CA (1362,76\$) donne 38 \$ à chaque élève participant.

Proposition : De mettre 2000 \$ de l'excédent de 3372,76 \$ dans la réserve et de donner 1362,76 \$ au camp Strathcona.

Marie Des Roches propose.
Anne-Marie Lapointe appuie.
Adopté à l'unanimité.

9. Comités et représentant(e)s de classe

Rien à ajouter ici ce soir.

10. Divers

10.2 Vente de livres usagés les 13, 14 et 17 février : Profits de 1576 \$; grâce aussi aux autres collectes de fonds (vente de pizzas et tirage) et à la contribution de l'APÉ de 40 \$ par élève, soit 1680 \$, le coût de la sortie à Brackendale pour chaque famille est de 125 \$ cette année. Une belle réussite!

10.3 Strathcona: La prochaine collecte de fonds aura lieu juste avant la fête des mères et consistera en la vente de plantes jardinières et d'herbes aromatiques, de plants de tomates et de paniers suspendus. Les parents de 6^e année présents remercient l'APÉ pour la contribution de la vente du sirop d'érable.

10.4 Petit déjeuner de la Saint-Valentin : Christine Fyfe mentionne que ce fut très agréable. La boulangerie/pâtisserie Plaisirs sucrés nous a fait un bon prix, ce que nous avons bien apprécié. Merci à Camil de s'en être occupé. Une cinquantaine de parents étaient présents.

10.5 Rencontre du CSF sur l'immobilier de RDV et demande d'un parent de signer une pétition pour Jericho Land : demande de signer une pétition, car quand Luc Morin a lu la pétition pour la garnison Jericho qui est située sur une terre fédérale, il s'est rendu compte qu'on voulait discuter avec les premières nations; et que Joyce Murray voulait qu'on en parle aussi avec les gens locaux. Comme nous n'avons pas été consultés et que malgré le fait que le CSF a dit qu'il s'en occupait, nous n'avons pas encore reçu de compte rendu de cette conversation, Luc Morin s'est aussi aperçu que les gens qui font signer la pétition ne connaissent pas le CSF, ni la cause de notre école francophone. L'école JV donc a commencé une pétition pour les parents, mais pas seulement, car elle vise aussi des gens non impliqués à RDV, des personnes de la francophonie et des francophiles. On demande si vous seriez intéressés qu'on vous envoie cette pétition pour que vous la signiez. Environ 70 personnes ont déjà signé la pétition lors de la soirée des bulletins à JV, 5 – 6 pages. Gerry O'Neil et Yvan Duguay assurent le suivi pour savoir si on peut faire passer la pétition par l'école.

10.6 Patinage familial : Nous avons l'argent pour payer le coût de la location de la patinoire Kitsilano. Cette activité aura lieu pendant le congé de mars, le dimanche 30 mars à l'aréna de Kitsilano entre 13 h 30 et 15 h.

11. Prochaine réunion : Le mardi 8 avril 2014 à 19 h

12. Levée de l'assemblée à 20 h 55.



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 26 février 2014

Appuyé : 8 avril 2014

Présidente : Dominique Robeys

ANNEXE A

| | <u>Aug 1, '13 - Jan 15, 14</u> | <u>Budget</u> | <u>\$ Over Budget</u> |
|--|--------------------------------|---------------|-----------------------|
| Ordinary Income/Expense | | | |
| Income | | | |
| Solde du fonds a la fin de l'an | 0.00 | 7,664.36 | -7,664.36 |
| Don directs | 10,545.00 | 9,000.00 | 1,545.00 |
| Retour des tax | 2,777.90 | 0.00 | 2,777.90 |
| Don-Contenant tremblement de te | 15.00 | 800.00 | -785.00 |
| BC Gaming Commission | 6,960.00 | 6,800.00 | 160.00 |
| Operating Revenue | | | |
| Carte de Noel | 1,979.63 | 1,500.00 | 479.63 |
| Repas et lait | | | |
| Repas chauds | 19,358.75 | 0.00 | 19,358.75 |
| Repas et lait - Other | 24,199.20 | 80,000.00 | -55,800.80 |
| Total Repas et lait | 43,557.95 | 80,000.00 | -36,442.05 |
| Total Operating Revenue | 45,537.58 | 81,500.00 | -35,962.42 |
| Total Income | 65,835.48 | 105,764.36 | -39,928.88 |
| Cost of Goods Sold | | | |
| Cost of goods sold | | | |
| Repas | | | |
| Hot Dog | 327.41 | 0.00 | 327.41 |
| Sushi 3e Annee(Automne) | 4,648.23 | 0.00 | 4,648.23 |
| Pizza | 2,370.11 | 0.00 | 2,370.11 |
| Repas chauds | | | |
| Automne | 7,522.60 | 0.00 | 7,522.60 |
| Repas chauds - Other | 6,469.70 | 0.00 | 6,469.70 |
| Total Repas chauds | 13,992.30 | 0.00 | 13,992.30 |
| Lait | 2,136.03 | 0.00 | 2,136.03 |
| Total Repas | 23,474.08 | 0.00 | 23,474.08 |
| Cost of goods sold - Other | 0.00 | 70,000.00 | -70,000.00 |
| Total Cost of goods sold | 23,474.08 | 70,000.00 | -46,525.92 |
| Total COGS | 23,474.08 | 70,000.00 | -46,525.92 |
| Gross Profit | 42,361.40 | 35,764.36 | 6,597.04 |

Expense**Depenses prevues-budget d'ecole****Brackendale (\$40/etudiant)**

| | | | |
|--------|---------|------|---------|
| tirage | -940.00 | 0.00 | -940.00 |
|--------|---------|------|---------|

| | | | |
|--------------|-----------|------|-----------|
| Frozen pizza | -1,274.00 | 0.00 | -1,274.00 |
|--------------|-----------|------|-----------|

| | | | |
|-------------------------------------|---------|----------|-----------|
| Brackendale (\$40/etudiant) - Other | -504.00 | 2,400.00 | -2,904.00 |
|-------------------------------------|---------|----------|-----------|

| | | | |
|--|------------------|-----------------|------------------|
| Total Brackendale (\$40/etudiant) | -2,718.00 | 2,400.00 | -5,118.00 |
|--|------------------|-----------------|------------------|

| | | | |
|-------------------|------|----------|-----------|
| Aide aux familles | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |
|-------------------|------|----------|-----------|

Developpement communautaire

| | | | |
|-------|-------|--------|---------|
| Div 1 | 68.25 | 200.00 | -131.75 |
|-------|-------|--------|---------|

| | | | |
|-------|------|--------|---------|
| Div 2 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|-------|------|--------|---------|

| | | | |
|-------|------|--------|---------|
| Div 3 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|-------|------|--------|---------|

| | | | |
|-------|-------|--------|---------|
| Div 4 | 68.25 | 200.00 | -131.75 |
|-------|-------|--------|---------|

| | | | |
|-------|-------|--------|---------|
| Div 5 | 68.25 | 200.00 | -131.75 |
|-------|-------|--------|---------|

| | | | |
|-------|------|--------|---------|
| Div 6 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|-------|------|--------|---------|

| | | | |
|-------|------|--------|---------|
| Div 7 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|-------|------|--------|---------|

| | | | |
|-------|------|--------|---------|
| Div 8 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|-------|------|--------|---------|

| | | | |
|-------|------|--------|---------|
| Div 9 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|-------|------|--------|---------|

| | | | |
|--------|------|--------|---------|
| Div 10 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|--------|------|--------|---------|

| | | | |
|--------|------|--------|---------|
| Div 11 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|--------|------|--------|---------|

| | | | |
|--------|------|--------|---------|
| Div 12 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|--------|------|--------|---------|

| | | | |
|--------|------|--------|---------|
| Div 13 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|--------|------|--------|---------|

| | | | |
|--------|------|--------|---------|
| Div 14 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|--------|------|--------|---------|

| | | | |
|--------|------|--------|---------|
| Div 15 | 0.00 | 200.00 | -200.00 |
|--------|------|--------|---------|

| | | | |
|--|---------------|-----------------|------------------|
| Total Developpement communautaire | 204.75 | 3,000.00 | -2,795.25 |
|--|---------------|-----------------|------------------|

Sortie - 6e années

| | | | |
|-----------------------------|--------|------|--------|
| Camp Strathcona (6e annees) | 155.00 | 0.00 | 155.00 |
|-----------------------------|--------|------|--------|

| | | | |
|----------------|---------|------|---------|
| sirop d'erable | -257.00 | 0.00 | -257.00 |
|----------------|---------|------|---------|

| | | | |
|---------------|-----------|------|-----------|
| sapin de noel | -2,184.70 | 0.00 | -2,184.70 |
|---------------|-----------|------|-----------|

| | | | |
|---------------------------------|------------------|-------------|------------------|
| Total Sortie - 6e années | -2,286.70 | 0.00 | -2,286.70 |
|---------------------------------|------------------|-------------|------------------|

| | | | |
|---------------------------|-------------|-----------------|------------------|
| Sortie - 5e années | 0.00 | 1,500.00 | -1,500.00 |
|---------------------------|-------------|-----------------|------------------|

| | | | |
|--|------------------|-----------------|-------------------|
| Total Depenses prevues-budget d'ecole | -4,799.95 | 9,900.00 | -14,699.95 |
|--|------------------|-----------------|-------------------|

Depenses prevues - autres

| | | | |
|--|------------------|-------------|------------------|
| Administration | 268.43 | 1,500.00 | -1,231.57 |
| Social | 635.62 | 1,500.00 | -864.38 |
| Materiel de secours pour conten | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| Repas d'appréciation de fin d'a | 0.00 | 1,000.00 | -1,000.00 |
| Projet Poux | 195.25 | 300.00 | -104.75 |
| Lac Evans | 1,005.00 | 1,000.00 | 5.00 |
| Play Palace - maternelles | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| carnaval | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |
| Court judiciaire | 11,154.30 | 15,000.00 | -3,845.70 |
| Total Depenses prevues - autres | 13,258.60 | 24,900.00 | -11,641.40 |
| Total Expense | 8,458.65 | 34,800.00 | -26,341.35 |
| Net Ordinary Income | 33,902.75 | 964.36 | 32,938.39 |
| Other Income/Expense | | | |
| Other Income | | | |
| Interest Income | 4.47 | 0.00 | 4.47 |
| Total Other Income | 4.47 | 0.00 | 4.47 |
| Other Expense | | | |
| Reserves | 0.00 | 964.36 | -964.36 |
| Total Other Expense | 0.00 | 964.36 | -964.36 |
| Net Other Income | 4.47 | -964.36 | 968.83 |
| Net Income | 33,907.22 | 0.00 | 33,907.22 |



Association des parents de l'école Rose-des-vents
Mardi 8 avril 2014
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Camil Dubuc, Christine Sullivan et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Véronique Desjardins (enseignante)

Avocat par Skype : Maître Nicolas Rouleau

Invités : Luc Morin et Joseph Pagé

Parents : Katia Boudet, Louise Maltais, Cathy Pilotte, Marie Des Roches, Alexandra Michel-Herzberg, Josée MacDonald, Vanessa Boname, Janine Dobry, Elisabeth Sones, Nancy Gioia, Kim Touchette, Kim Nishimura, Delores Kryzanowski, Monique Trépanier, Christine Fyfe, Valérie Roland, Marie-France Delisle, Gerry O'Neil, Ross Neil, Véronique Gauriot-Williams

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 05
2. Mot de bienvenue
Dominique Robeyns accueille les membres présents en cette belle journée ensoleillée.
3. Adoption de l'ordre du jour
Marie Des Roches propose son adoption avec le changement suivant : le point 9. Mise à jour du dossier juridique devient le point 6 et tous les autres points sont décalés en conséquence.
Christine Sullivan appuie.
Adopté à l'unanimité.
4. Adoption du procès-verbal du 26 février 2014
 - a. Adoption du procès-verbal :
Marie Des Roches propose.
Vanessa Boname appuie.
Adopté à l'unanimité.
 - b. Suivi au procès-verbal :
La situation concernant la sortie Stratchona a été résolue.
5. Présentation de la direction de l'école
 - a. Présentation :
Elle présente Véronique Desjardins qui enseigne en 2^e année cette année et qui assiste à la rencontre au nom du personnel enseignant.

Madame Chagnon commence ensuite sa présentation en expliquant qu'il n'y a plus d'enseignante d'anglais à l'intermédiaire et demande combien de parents ce soir ont des enfants en 4^e, 5^e ou 6^e année.

Il faudra embaucher une nouvelle personne pour couvrir le programme d'anglais en 4^e année. Tout devait se finaliser dans le courant de la semaine actuelle.

Planification 2014-2015: les inscriptions vont bon train. Nous prévoyons trois classes de maternelle complètes en septembre 2014.

Malgré la nouvelle politique d'admission en place au CSF depuis l'an dernier et qui influence les écoles Anne-Hébert et RDV de Vancouver, à RDV on ne peut accepter de non ayants droit en raison de notre manque d'espace, car on fonctionne déjà à pleine capacité.

Mme Chagnon ajoute que les parents recevront sous peu le formulaire d'intention pour savoir si les mêmes familles reviennent l'an prochain. Il y aura probablement une plus grande stabilité l'an prochain. On s'oriente vers une 16^e division en 2014-2015.

Quelques départs d'enseignants : Mme Véronique Desjardins nous quitte pour aller travailler en Australie, un an seulement; elle reviendra à RDV. M. Richard Fréchette travaillera à 80 %. Mme Sandrine Dumoulin- Charrette ira en Chine en juin et y restera pendant un an; elle prend donc un congé sans traitement d'une année.

Le calendrier tel que proposé a été accepté par le CSF et donc avant le 31 mai, il faut envoyer les dates de remise des bulletins scolaires.

Projet éducatif : le signaler avant le ---. Le décloisonnement se fera autour des thèmes autochtones et de la transmission de l'histoire orale. L'école a fait une demande pour un enseignement sport étude en natation à la piscine du JCC ou du centre Hillcrest.

Mme Chagnon enverra par courriel aux familles le calendrier d'avril, de mai et de juin. Le concours *mathématica* des élèves de 3^e à 6^e années aura lieu sous peu.

Katia Boudet-Palma et Samuel Sixto préparent une célébration pour le 15^e anniversaire de RDV. Nous sommes en train d'organiser une assemblée complémentaire.

On prévoit deux spectacles avant la fin de l'année : un pour la 1^{re} à la 3^e année à l'école Jules-Verne et un pour la 4^e année à la 12^e année à l'école secondaire Éric Hamber.

Question : Au sujet de la demande de permission et de l'utilisation des photos. Un parent a indiqué à Mme Chagnon qu'il a vu dans le site web de l'école des photos portant le nom des enfants et qu'il était fâché de ce fait. Mme Chagnon nous demande si nous voulons qu'elle publie le nom des enfants dans le site web avec les photos des enfants.

Les parents présents suggèrent de ne mettre que le prénom de l'enfant avec sa division.

b. Questions :

Q. Dominique Robeyns demande s'il y a eu un suivi au sujet du brigadier venant de l'extérieur, nous avons un gardien de sécurité les lundis et des gens de l'école.

R. Mme Chagnon parle du fait que la compagnie Genessis travaille avec l'école. Camil Dubuc explique que Genessis travaille avec la police de Vancouver pour faire de la publicité pour la sécurité à l'école.

Commentaire : Le sondage du comité de partenaires a expiré après un mois de non utilisation. Dominique Roybens explique le sondage aux parents présents. C'est un sondage concernant la possibilité d'offrir des ateliers de formation aux parents de RDV. On enverra le sondage par courriel bientôt.

6. Mise à jour du dossier juridique

- a. Présentation : La Cour suprême du Canada a accueilli la demande d'autorisation d'interjeter en appel faite par les Parents et indique, provisoirement, d'entendre l'appel le 2 décembre 2014. Sur Twitter, les reporters de R-C offrent une mise à jour de ce qui se passe en cour à chaque jour d'audience dans la cause du CSF.

Luc Morin refait un peu l'historique. Les Parents ont eu gain de cause dans leur requête en Cour de première instance en octobre 2012, puis la Province a fait appel de la décision et en septembre 2013, la Cour d'appel de la C.-B. (CACB) a annulé la décision et renvoie les Parents en Cour de première instance, citant des erreurs de procédures par le juge et non des erreurs de faits. Les Parents (partie appelante) ont alors fait une demande d'autorisation à la Cour suprême du Canada (CSC) d'interjeter en appel cette décision de la CACB et nous avons indiqué que la Province et le CSF sont des intimés dans cette cause. Le 26 mars 2014, la CSC a accueilli notre demande et nous avons maintenant 30 jours à partir de cette date, pour en appeler de la décision de la CACB. Nous aurons par la suite, 90 jours après la date de soumission de l'appel pour soumettre nos documents. Les intimés auront 60 jours par la suite pour soumettre leurs documents. Ce qui nous amène à la fin septembre et provisoirement à la date d'audience qui est le 2 décembre, mais il est possible que nous demandions une audition accélérée en octobre, car tous les documents seront prêts à la fin septembre.

Les parties ont été invitées à déposer dans les 15 jours de l'autorisation de pourvoi, des observations écrites relativement au rôle et au statut du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique en appel, notamment si ce dernier devrait être une partie appelante plutôt qu'un intimé. Nous devrions dire que les parents ne prennent pas position dans cela, mais que notre avocat nous offrira son avis sur ce point. Si la CSC décide que les Parents et le CSF sont des parties appelantes, il reste à savoir si les Parents obtiendront quand même 60 minutes pour plaider ou si ce temps alloué aux parties appelantes sera partagé avec le CSF.

Joe Pagé ajoute que c'est ce que nous avons prévu, de se rendre en Cour suprême du Canada, et que nous saurons d'ici l'été 2015 si nous avons raison.

Luc Morin ajoute qu'un financement a déjà été accordé par le PADL pour la demande d'autorisation d'interjeter en appel (10 000 \$) et pour l'appel (35 000 \$) dans l'instance où la demande d'autorisation est acceptée.

Dans la cause du CSF présentement en cour de première instance, Marc Gignac, ancien directeur de la FPFBC, est interrogé en ce moment.

Dominique Robeyns essaie d'organiser une rencontre avec le CSF depuis l'an dernier et nous n'avons toujours pas reçu de réponse de leur part. Nous n'avons pas encore de réponse d'Alexandra Greenhill, alors que le CA de l'APÉ de l'école Jules-Verne et quelques parents rencontreront des membres du CSF la semaine prochaine à la suite d'une demande récente du CA de l'APÉ de JV.

Les parents travaillent à obtenir les garanties offertes par la Charte en ce moment, mais c'est au CSF de déterminer le lieu ; les parents peuvent toutefois dire au CSF ce qu'ils préfèrent : une, deux ou trois écoles. Si le CSF décide de ne pas offrir aux parents ce qu'ils veulent, les parents auront l'option de poursuivre le CSF.

b. Questions

Q. La suggestion du site de False Creek est-elle tombée à l'eau, alors que le VSB a obtenu l'emplacement de *l'International Village*?

R. Toutes les écoles qui furent annoncées le 31 octobre 2011 sont bâties (ou sur le point de l'être), mais la seule qui reste à bâtir, à part celle annoncée pour le CSF, est celle du *International Village* pour le VSB et elle le sera en septembre 2015. CSF : toujours rien. Le CSF a le financement du gouvernement pour bâtir une école à False Creek, mais pas le terrain. Le VSB a un terrain aussi à False Creek, mais pas le financement du gouvernement.

7. Présentation du comité de partenaires

a. Présentation : En l'absence de Virginie Linage, Dominique Robeyns mentionne ce que Virginie lui a envoyé par courriel, en fait ce dont Mme Chagnon a parlé dans sa présentation ci-dessus.

b. Questions : Aucune question.

c. Ateliers de formation et sondage : Voir section des questions ci-dessus à la présentation de la direction de l'école.

8. Bilan du trésorier (Annexe A)

a. Présentation : Nous avons reçu un second montant de retour de taxes de 2832 \$ qui pourrait être placé dans la réserve. Le reste des finances va bien.

b. Questions : Pas de question sur la présentation.

c. Vote :

Recommandation - Afin de rendre plus équitable la distribution des subventions aux excursions scolaires entre les divisions, le CA recommande, à la majorité, de ne plus garantir un montant annuel de 40 \$ par élève aux divisions de 3^e année pour la sortie à Brackendale, et ce, à partir de l'année scolaire 2014-2015.

Période de discussion : Dominique Roybens explique qu'à cause de la cause juridique et du retour d'impôt inconnu, et que dans le passé on budgétait le montant des taxes sans le connaître; cette année, le CA ne l'a pas budgeté en début d'année, et donc nous venons tout juste de recevoir cette belle surprise.

S'assurer que les parents de 2^e, de 4^e et de 5^e année rencontrent les enseignants à la fin de l'année scolaire 2013-2014.

Des parents ont mentionné qu'ils auraient préféré payer la sortie à Victoria et ne pas avoir à payer autant en 6^e année.

Commentaire d'un parent qui dit que le parent qui arrive en 1^{re} année sait qu'il aura de l'argent en 6^e année. Par contre, si les parents s'en vont, on ne peut rien contre ce fait.

Longue discussion encore sur le fait d'établir un montant dans le budget en donnant priorité aux projets de Brackendale et de Strathcona :

- En juin, le CA devra demander aux parents ce qu'ils veulent pour l'année 2014-2015. Chaque budget est un budget annuel. Il semble y avoir un consensus de subventionner ces activités. Les membres du CA se rencontreront en août pour préparer le budget qui sera présenté à l'AGA de septembre 2014.
- Mme Chagnon voudrait clarifier que la sortie à Brackendale est établie dans plusieurs écoles du CSF. La sortie à Victoria est appuyée par le gouvernement provincial et l'APÉ doit aussi en financer une partie. En tant que directrice, elle pense que Victoria reçoit trop d'argent par rapport aux deux autres sorties. Le personnel a étudié différents centres de plein air avant d'opter pour Strathcona, et ce à la demande de l'APÉ pour remplacer SÉVEC au Québec (échange étudiants).
- Aux soirées portes ouvertes, les enseignantes présentent les sorties à Brackendale et à Strathcona, et les parents disent s'ils sont d'accord ou non.
- Cette année, il y a eu des difficultés au niveau des sorties, et donc l'école couvre les sorties afin qu'aucun enfant ne manque les sorties, c'est donc un gros morceau du budget de l'école qui est utilisé pour cela. Une suggestion : créer un fond de l'APÉ pour ceux qui ne peuvent pas payer les sorties.

- Comme nous sommes à but non lucratif, il faut dépenser entre 79 et 80 % de notre budget annuellement. Nous, à RDV, dépensons 95 % de notre budget annuel, comme suit : 1/3 pour les projets communautaires et 2/3 pour les sorties et les voyages.
- Avant il y avait 25 \$ pour Brackendale et en 2009, on a voté 40 \$.
- Ce soir, on veut maintenir une tradition.
- Mme Chagnon suggère qu'il y ait une rencontre entre les enseignants, les parents et le CA de l'APÉ avant la fin de l'année scolaire.

Proposition :

Nancy Gioia propose la **recommandation** du CA telle quelle.

Kim Nishimura appuie.

Adopté avec une abstention.

d. Vote :

Nous avons reçu un second montant des retours de taxes de 2832,60 \$. Le CA recommande de mettre ce montant dans la réserve.

Discussion : Au point c

Proposition :

Delores Kryzanowski propose la recommandation du CA telle quelle.

Josée Thibault appuie.

Adopté à l'unanimité.

9. Comité de supervision financière

- a. Présentation : En l'absence de Marc Brunet-Watson, nous passons tout de suite au point suivant.
- b. Questions : Aucune question

10. Site web de l'APÉ de RDV

Hélène Roy mentionne que les trois membres du comité se sont rencontrés en janvier pour faire un remue-méninge dans le but d'améliorer le site web actuel. Avant de passer à l'étape suivante, celle de travailler dans le site web ou d'en créer un autre totalement différent, elle souligne que le comité aimerait consulter les parents afin de connaître leurs suggestions ou leurs idées à ce sujet. Elle enverra un courriel très bientôt.

11. Comités et représentantes et représentants de classe

Christine Sullivan voudrait suggérer aux parents de sa division de faire une vente de garage (ou vente-débaras) communautaire une fin de semaine de printemps et d'utiliser le terrain de RDV. Elle reçoit l'appui de Mme Chagnon.

12. Divers

12.1 Brackendale 2015 : l'argent supplémentaire dans le budget de Brackendale cette année 2013-2014 pourrait rester dans le budget de Brackendale pour la sortie de l'année scolaire 2014-2015.

Kim Touchette en fait une proposition et propose.

Véronique Gauriot-William appuie.

Adopté à la majorité.

Q. Pourquoi ne peut-on pas conserver de l'argent collecté dans les différents budgets desquels cet argent provient?

R. Les collectes de fonds doivent rester à l'APÉ et devraient être déposées dans le budget global. Même l'argent provenant de BC Gaming devrait rester dans la réserve. L'argent ramassé par un parent, par exemple un montant de 4000 \$ pour les 3^{es} années, il faudrait le mettre dans la réserve à l'avenir.

12.2 Strathcona 2014 : dernière collecte de fond – vente de plantes : le fournisseur est le même fournisseur que celui des poinsettias et des couronnes de Noël. On mentionne que JV et RDV entrent souvent en concurrence quand il s'agit des collectes de fonds. Il faudrait peut-être que les deux écoles se partagent les collectes de fonds. Les deux APÉ vont se parler.

12.3 Patinage familial : Il y avait 120 personnes environ le dimanche 30 mars à la patinoire de l'aréna Kitsilano. On doit nous envoyer la facture pour la location des patins.

12.4 Pétition garnison Jéricho : Dominique Robeyns mentionne qu'il y a une pétition à signer ce soir, si ce n'est déjà fait. La pétition de Joyce Murray ne comprenait pas le CSF ni RDV, et donc, Trish Kolber, présidente de l'APÉ de JV, l'a adaptée pour inclure nos écoles dans le processus de consultation.

12.5 Le comité anti-poux recrute des parents pour les mardis ou d'autres jours. Un dernier dépistage a eu lieu aujourd'hui le 8 avril; il y avait seulement deux parents bénévoles. On enverra un courriel sous peu pour inviter les parents à faire partie du comité.

12.6 Les soirées Play Palace arrivent bientôt : le 24 avril sera la soirée des maternelles et le message a été envoyé aux maternelles. Le 1^{er} mai pour les 1^{res} années et 8 mai pour les 2^{es} années.

12.7 Le projet vert : Christine Fyfe cherche un/e remplaçant/e pour continuer le travail. *Vancouver Spectacular* fournit l'équipement pendant une semaine. Le parent doit coordonner les parents bénévoles de chaque classe. Elle mentionne qu'elle peut faire l'horaire du personnel et coordonner le tout de ce côté.

13. Prochaine réunion : Le mercredi 14 mai 2014 à 19 h (cette date pourrait changer, car Dominique sera absente le 14 mai et nous devons aussi rencontrer les membres du CSF qui eux sont disponibles le 8 mai; nous combinerons peut-être les deux rencontres.)

14. Levée de l'assemblée à 20 h 45



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 8 avril 2014

Appuyé : 8 mai 2014

Présidente : Dominique Robeyns

ANNEXE A

| | Aug 1, '13 - Apr 14, 14 | YTD Budget | \$ Over Budget |
|---------------------------------|--------------------------------|-------------------|-----------------------|
| Ordinary Income/Expense | | | |
| Income | | | |
| Solde du fonds a la fin de l'an | 0.00 | 7,664.36 | -7,664.36 |
| Don directs | 10,545.00 | 9,000.00 | 1,545.00 |
| Retour des tax | 5,610.50 | 3,362.76 | 2,247.74 |
| Don-Contenant tremblement de te | 285.00 | 800.00 | -515.00 |
| BC Gaming Commission | 6,960.00 | 6,800.00 | 160.00 |
| Operating Revenue | | | |
| Carte de Noel | 1,979.63 | 1,979.63 | 0.00 |
| Repas et lait | | | |
| Repas chauds | 35,386.85 | 0.00 | 35,386.85 |
| Repas et lait - Other | 24,199.20 | 80,000.00 | -55,800.80 |
| Total Repas et lait | 59,586.05 | 80,000.00 | -20,413.95 |
| Total Operating Revenue | 61,565.68 | 81,979.63 | -20,413.95 |
| Total Income | 84,966.18 | 109,606.75 | -24,640.57 |
| Cost of Goods Sold | | | |
| Cost of goods sold | | | |
| Repas | | | |
| Hot Dog | 690.07 | 0.00 | 690.07 |
| Sushi 3e Annee(Automne) | 4,648.23 | 0.00 | 4,648.23 |
| Sushi 6e Annee(Hiver/Printemps) | 3,084.56 | 0.00 | 3,084.56 |
| Pizza | 4,338.86 | 0.00 | 4,338.86 |
| Repas chauds | | | |
| Automne | 7,522.60 | 0.00 | 7,522.60 |
| Repas chauds - Other | 18,366.98 | 0.00 | 18,366.98 |
| Total Repas chauds | 25,889.58 | 0.00 | 25,889.58 |
| Lait | 4,483.70 | 0.00 | 4,483.70 |
| Total Repas | 43,135.00 | 0.00 | 43,135.00 |
| Cost of goods sold - Other | 0.00 | 70,000.00 | -70,000.00 |
| Total Cost of goods sold | 43,135.00 | 70,000.00 | -26,865.00 |
| Total COGS | 43,135.00 | 70,000.00 | -26,865.00 |
| Gross Profit | 41,831.18 | 39,606.75 | 2,224.43 |

Expense

| | | | |
|--|------------------|------------------|-------------------|
| foire de la science | 200.00 | 200.00 | 0.00 |
| St-valentin | 139.50 | 300.00 | -160.50 |
| Depenses prevues-budget d'ecole | | | |
| Brackendale (\$40/etudiant) | | | |
| vendre de livre | -1,576.00 | 0.00 | -1,576.00 |
| tirage | -945.00 | 0.00 | -945.00 |
| Frozen pizza | -1,366.00 | 0.00 | -1,366.00 |
| Brackendale (\$40/etudiant) - Other | 5,097.44 | 2,400.00 | 2,697.44 |
| Total Brackendale (\$40/etudiant) | 1,210.44 | 2,400.00 | -1,189.56 |
| Aide aux familles | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |
| Developpement communautaire | | | |
| Div 1 | 68.25 | 231.98 | -163.73 |
| Div 2 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 3 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 4 | 68.25 | 231.98 | -163.73 |
| Div 5 | 68.25 | 231.98 | -163.73 |
| Div 6 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 7 | 128.55 | 231.98 | -103.43 |
| Div 8 | 93.48 | 231.98 | -138.50 |
| Div 9 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 10 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 11 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 12 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 13 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 14 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 15 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Total Developpement communautaire | 426.78 | 3,479.70 | -3,052.92 |
| Sortie - 6e années | | | |
| gardiennage | -558.12 | 0.00 | -558.12 |
| chandail | -457.84 | 0.00 | -457.84 |
| recycling | -260.00 | 0.00 | -260.00 |
| concert CD | -300.00 | 0.00 | -300.00 |
| Camp Strathcona (6e annees) | -4,000.00 | 0.00 | -4,000.00 |
| sirop d'erable | -439.00 | 0.00 | -439.00 |
| sapin de noel | -2,184.70 | 0.00 | -2,184.70 |
| Sortie - 6e années - Other | 0.00 | 1,362.76 | -1,362.76 |
| Total Sortie - 6e années | -8,199.66 | 1,362.76 | -9,562.42 |
| Sortie - 5e années | 0.00 | 1,500.00 | -1,500.00 |
| Total Depenses prevues-budget d'ecole | -6,562.44 | 11,742.46 | -18,304.90 |

| | | | |
|--|-------------------------|--------------------|-------------------------|
| Depenses prevues - autres | | | |
| Administration | 1,011.84 | 1,500.00 | -488.16 |
| Social | 1,006.06 | 1,500.00 | -493.94 |
| Materiel de secours pour conten | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| Repas d'appréciation de fin d'a | 0.00 | 1,000.00 | -1,000.00 |
| Projet Poux | 155.25 | 300.00 | -144.75 |
| Lac Evans | 1,005.00 | 1,000.00 | 5.00 |
| Play Palace - maternelles | 897.00 | 900.00 | -3.00 |
| carnaval | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |
| Court judiciaire | 11,154.30 | 15,000.00 | -3,845.70 |
| Total Depenses prevues - autres | <u>15,229.45</u> | <u>25,000.00</u> | <u>-9,770.55</u> |
| Total Expense | <u>9,006.51</u> | <u>37,242.46</u> | <u>-28,235.95</u> |
| Net Ordinary Income | 32,824.67 | 2,364.29 | 30,460.38 |
| Other Income/Expense | | | |
| Other Income | | | |
| Interest Income | 9.38 | 0.00 | 9.38 |
| Total Other Income | <u>9.38</u> | <u>0.00</u> | <u>9.38</u> |
| Other Expense | | | |
| Reserves | 0.00 | 2,364.29 | -2,364.29 |
| Total Other Expense | <u>0.00</u> | <u>2,364.29</u> | <u>-2,364.29</u> |
| Net Other Income | <u>9.38</u> | <u>-2,364.29</u> | <u>2,373.67</u> |
| Net Income | <u>32,834.05</u> | <u>0.00</u> | <u>32,834.05</u> |



Association des parents de l'école Rose-des-vents
Jeudi 8 mai 2014
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Camil Dubuc, Nadine Cahan, Christine Sullivan, Patricia Aroca-Ouellette, Marc Brunet-Watson et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Yvan Duguay (directeur adjoint)

Membres du CSF : Alexandra Greenhill (conseillère grande région de Vancouver), Sylvain Allison (secrétaire-trésorier du CSF), M. Bertrand Dupain (directeur général par intérim du CSF)

Invités : Luc Morin et Joseph Pagé

Parents : Nicole Fong, Kim Nishimura, Gerry O'Neil, Mikio-Yves Matsuo, Virginie Pochard-Linage, Trish Kolber, Elisabeth Sones, Caroline Dailly, Alain Lippuner, Janine Dobry, Normand Génier, Annie Carnot, Monique Trépanier, Nathalie Menezes, Julie-Anne Grose

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 05

2. Mot de bienvenue

Dominique Robeyns accueille les membres présents ainsi que nos invités. Plusieurs parents d'enfants de 2^e année ne sont pas présents, car il y a la sortie au Play Palace le même soir.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sylvie Histed propose l'Adoption de l'ordre du jour avec le changement suivant : le point 7 est avancé au point 3; le point 3 devient le point 4 et ainsi de suite.

Kim Nishimura appuie.

Adopté avec une abstention.

4. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2014

a. Adoption du procès-verbal :

Kim Nishimura propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications suivantes :

Au point 5 : les enseignantes d'anglais sont absentes pour une période indéterminée.

Toujours au point 5 : écrire les dates du calendrier et non seulement les dates de remise des bulletins.

Nathalie Menezes appuie.

Adopté à l'unanimité

b. Suivi au procès-verbal :

Concert de juin : le 10 en après-midi et le 11 juin en soirée pour les mat. à la 3^e année. Le concert des 4^e à la 12^e année est le 17 juin en soirée.

Q. Grève : est-ce que le concert en soirée pourrait changer?

R. Maintenant, tout est bien. Imprévu : l'école nous avisera.

Prévision du nombre de divisions : 15 divisions pour 2014-2015 avec 33 ou 34 nouvelles inscriptions en maternelle pour une cinquantaine au total. Pour le reste, quelques déménagements très loin, quelques déménagements en province, trois enfants vont dans des écoles privées. L'école prévoit à peu près 350 élèves à la rentrée de septembre 2014.

Il y aurait possibilité de revenir au nombre de 16 divisions, mais cela n'est pas certain.

5. Mise à jour des installations immobilières de RDV avec des membres du CSF

Sont présents à cette occasion : Sylvain Allison, secrétaire-trésorier du CSF, Alexandra Greenhill, notre conseillère élue, M. Bertrand Dupain, enseignant et directeur à l'école Victor-Brodeur ainsi que directeur général par intérim du CSF.

Le but de la rencontre est : d'informer les parents de l'école RDV de ce qui se fait actuellement pour tenter de résoudre le problème d'espace à RDV.

Deux questions :

- Nous avons eu vent que Jules-Verne veut récupérer ses locaux présentement occupés par Rose-des-vents. Un des points à discuter est comment les besoins compétitifs pour des locaux de Jules-Verne et Rose-des-vents vont être résolus?
- Aussi, notre bibliothèque, outil essentiel en milieu minoritaire est inadéquate, dû à sa petite taille. Que peut faire le CSF pour donner plus d'espace à la bibliothèque de Rose-des-vents?

M. Allison débute avec une mise à jour des recherches faites à ce jour pour trouver un site l'ouest de la rue Main : False Creek, annoncé en 2011 par le ministère de l'Éducation - il a des contacts réguliers avec la ville de Vancouver à ce sujet; par contre, il y a toujours le problème sismique avec le pont; une étude a été lancée deux fois, deux appels d'offre fin avril. L'étude des appels d'offre prend quatre mois, donc vers la fin août, on pourra aborder la ville pour reprendre les discussions.

Le gouvernement a toujours été du côté de la ville lors de nos rencontres. Le gouvernement a récemment demandé à la ville de Vancouver de cesser de demander au CSF de payer les frais des études, et donc les choses sont au ralenti, car maintenant c'est la ville de Vancouver qui doit payer. Le gouvernement semble disposé à nous répondre positivement si on trouve un autre site.

Un autre site : Cambie et Marine Drive, station de train qui entre sous la terre, gros développement en ce moment. Un dirigeant serait intéressé à discuter avec nous d'un projet d'école. Ils sont à la phase 1 qui se terminera dans un an. La phase deux inclurait l'école, donc pas avant trois ans. Ils sont au courant qu'il faut des espaces verts pour une école. Ce serait une

école urbaine. Sylvain Allison doit les rencontrer pour parler des bus et des autres considérations qu'une école suscite.

Avec Mme Alexandra Greenhill, les membres du CSF ont rencontré Joyce Murray le 2 mai pour savoir comment avoir une section du Jericho Land. Le terrain est divisé en deux parties : une qui appartient à la province et une autre au fédéral. On veut les unir. Elle a été un peu surprise que l'école privée West Point Grey Academy vient de signer un contrat à long terme avec la province. Elle essaie de trouver quelle est l'intention du fédéral sur ce terrain. L'armée veut s'en départir. Canada Land n'a pas encore pris la main mise du terrain. Sa nouvelle stratégie est de rencontrer Canada Land, pour savoir quelle est la procédure afin que les citoyens de sa région puissent discuter du futur de ce terrain.

Si les militaires s'en débarrassent, ils devraient l'offrir aux écoles, mais Mme Joyce Murray dit qu'elle n'a rien vu de tel et donc que le fédéral va vendre au plus offrant. Ce constat n'est pas une bonne nouvelle pour nous...

Mme Joyce Murray a promis de nous tenir au courant et de rencontrer le Canada Land avant les vacances d'été.

Les deux terrains sont aussi liés aux premières nations.

Le West Point Grey Academy a un bail de 10 ans et ils en sont à leur 3^e année. Ils veulent un contrat de 50 ans. Ce n'est pas fait encore.

Un autre endroit : Institut Emily Carr. Prime Cie en fait l'étude. Cet institut ferme en juin 2016... Problème d'espace vert et autres, mais ce pourrait être un site temporaire.

Autre endroit : UBC, un terrain appartenant aux pompiers.

Q. Pense-t-on encore à exproprier une autre école?

R. Le gouvernement ne veut pas exproprier une autre école. Tant que le gouvernement ne sera pas forcé à faire quelque chose, il ne fera rien. Il n'y a pas d'historique d'expropriation ces dernières années, donc rien en vue de ce côté.

Q. Le site Cambie et Marine Drive, serait-ce pour construire une école secondaire? Et donc nous donner Jules Verne comme école élémentaire au complet ?

R. Pas d'intention de ce côté.

Commentaire : Le site de SW Marine Drive avait été suggéré pour l'école Jules-Verne, mais il était considéré comme trop dangereux en raison de la circulation très dense et rapide dans ce secteur-là. Cela n'a pas changé. Pour ce qui est de construire l'école élémentaire à cet endroit, cela ne changerait rien en termes de distance pour les familles qui habitent à l'ouest de Vancouver ou au centre-ville. Il faut aller vers un lieu plus central.

Q. Le *bus loop* sur Cambie?

R. La vente de ce terrain est prévue dans 15 ans seulement, donc trop loin pour nous.

Q. Le « site » Riley Park et Le Curling Centre sur Clancy Loranger sont-ils des options potentielles? Ou encore le terrain privé entre la 33^e et la 37^e sur Ontario, là où les anciens logements sociaux se trouvaient?

R. Mme Greenhill et M. Allison disent que le gouvernement n'est pas ouvert à d'autres terrains, mais garde toujours un œil sur False Creek. Ils n'étaient pas au courant que ces terrains étaient disponibles. S'ils appartiennent au Vancouver Parks Board, c'est une autre histoire...

Il y a une quantité de terrains que le gouvernement ne nous a pas mentionnés. Grâce au *Free Act of Information*, nous devrions avoir accès à ces données.

Q. Qui travaille pour vous en ce moment pour trouver de sites?

R. *Devancor* est la compagnie qui aide le CSF en ce moment.

Q. Avez-vous écrit à Justin Trudeau, car il a déjà travaillé à West Point Grey Academy? Comme il a travaillé là et qu'il a des origines francophones, il pourrait peut-être nous aider. Un point de vue politique est peut-être ce dont nous avons besoin.

Commentaire : Patricia Aroca-Ouellette ajoute que le site de Jericho est limité par rapport à la hauteur des édifices à y construire. La valeur des maisons est en lien direct avec la vue sur l'eau. Tout ce terrain est sur une pente, alors la possibilité de construire du côté ouest de la pente est presque impossible à considérer, mais du côté est, qui est un terrain plus plat, ce pourrait être possible d'envisager cette option, car cela ne cacherait pas la vue sur l'eau des maisons aux alentours. De plus, le côté qui ne voit pas l'eau est moins cher que celui duquel on a vue sur l'eau. Le prix des maisons est élevé à cet endroit, mais sans vue sur l'eau, c'est moins cher.

R. Le CSF n'a pas exploré cette avenue, mais en tiendra compte dans ses démarches futures.

Q. La gendarmerie royale du Canada, encore une possibilité?

R. Ils étaient prêts à nous le louer, mais le terrain historique a trop besoin de travail; et l'autre, sur la 37^e avenue, n'est pas disponible.

Q. Nous avons sept ou huit options, quand pourrait-on avoir un de ces terrains?

R. Dans deux ou trois ans, au plus tôt, selon Mme Greenhill.

Q. Si on trouve un terrain, on a l'argent?

R. Un membre du CSF a dit à la réunion que si on trouvait un autre site, le budget pour False Creek pourrait servir.

Q. Le gouvernement a donné 25 millions, dont 15 million pour le terrain de False Creek qui appartient à la ville. Si on allait vers les terrains privés, ce serait sûrement plus cher. Pourrait-on trouver quelque chose à 25 millions? Nous avons besoin de cinq acres de terrain. Il faudrait que vous demandiez à vos agents d'immeuble combien coûte un terrain de cinq acres.

R. Le CSF n'a pas encore fait cela, mais Sylvain Allison est prêt à faire ces démarches.

M. Dupain veut parler de l'école Jules-Verne. Il mentionne que l'école Jules-Verne pourra laisser l'école RDV continuer à utiliser les trois classes qu'elle utilisait cette année, 2013-2014, et ce, sans avoir à diviser l'atelier de menuiserie. M. Martin écrira une lettre à l'administration de l'école RDV afin que le statu quo continue en 2014-2015.

Q. On nous a accordé un permis pour six portatives et on en a cinq en ce moment plus un gymnase. Est-ce qu'on peut bâtir une 6^e portative?

R. Le gymnase peut être considéré comme la 6^e portative selon M. Allison. Il est de plus en plus difficile de convaincre le voisinage d'ajouter encore des portatives.

Q. Et s'il y a une 16^e division ?

R. Mme Chagnon dit que si les inscriptions nous amène à 16 divisions, les salles actuellement disponibles nous permettent d'accueillir une 16^e division. M. Dupain ajoute qu'il faut jouer sur les horaires et choisir les locaux en conséquence par rapport au nombre d'élèves dans chaque cours.

Q. Nous avons une entente qui précisait que nous aurions des rencontres régulières entre le CA du CSF et le CA de RDV depuis le 2 mai, mais on n'a pas eu de suivi à RDV.

R. Mme Greenhill dit que le contact est très important et que le juridique a pris beaucoup de place depuis octobre 2013, puis il y a eu le congé de maladie de M. Cyr, directeur du CSF. Il est cependant raisonnable de se parler chaque semestre, donc notre prochaine rencontre devrait avoir lieu en septembre ou peut-être même avant cela.

Q. On parle du fait que c'est difficile de trouver un terrain à l'ouest de la rue Main pour des ados de diverses écoles. Ne serait-ce pas possible de trouver un terrain à l'est pour le secondaire et donc de garder JV pour que RDV l'utilise comme école élémentaire?

R. M. Allison dit que JV actuel est très central. Et pour les jeunes, c'est facilement accessible. Mme Greenhill dit qu'il y a 6 ans, quand elle est arrivée au CSF, l'ancien Conseil scolaire avait investi 10 ans de travail pour retenir les élèves au secondaire. Depuis, les nouvelles écoles secondaires sont belles et grandes. Victor-Brodeur et Gabrielle Roy sont deux exemples de belles réussites. Certains disent que s'il y avait plus de sports, plus de cours de musique, on retiendrait plus d'élèves. Une éducation partielle en français n'est pas la même chose qu'une éducation totale en français.

Commentaire de Luc Morin : Ce sont les Parents seuls qui ont lancé une demande d'autorisation d'appel et qui se sont ainsi exposés au risque que la Cour suprême du Canada (CSC) ordonne des dépens contre eux seuls si la demande d'appel était rejetée (la Province a d'ailleurs demandé les dépens dans sa réponse à la demande d'autorisation d'appel des Parents). Lors de la demande d'autorisation d'appel, aucune des parties ne s'est opposée à la dénomination du Conseil scolaire comme partie intimée.

Suite à la CSC accueillant la demande d'autorisation d'appel des Parents, le 11 avril, le CSF a déposé cet intitulé;

SOUSSIONS ÉCRITES DU CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE À L'APPUI DE SA DEMANDE QU'IL SOIT DORÉNAVANT RECONNU COMME « APPELANT » (ET NON COMME « INTIMÉ ») ET QUE L'INTITULÉ DE L'INSTANCE SOIT MODIFIÉ EN CONSÉQUENCE

Le CSF indique au paragraphe 2;

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a interjeté appel du jugement et la victoire de l'APÉ et du Conseil a été annulée par la Cour d'appel. Devant la Cour d'appel, tant l'APÉ que le Conseil étaient les parties intimées.

Pourquoi le CSF, s'il était un intimé à la Cour d'appel de la C.-B., n'a pas soumis une demande d'autorisation d'appel à la CSC, laissant seul les Parents faire la demande? Pourquoi dans une

ébauche de communiqué de presse envoyée à Dominique Robeyns le 20 septembre, date de la décision de la Cour d'appel de la C.-B., le communiqué indiquait ce qui suit, laissant les Parents seuls à faire une demande d'autorisation à la CSC ;

Cette décision du plus haut tribunal de la province met un terme à la requête entreprise par l'APÉ de l'école Rose-des-vents à moins que les parents ne décident de recommencer une démarche juridique ou de porter ce jugement jusqu'en Cour suprême du Canada.

Malgré qu'au paragraphe 11 de sa soumission le CSF indique ce qui suit :

... Le Conseil est la seule institution à exercer, au nom de la communauté d'expression française de la province, incluant Vancouver, les droits exclusifs de gestion et contrôle par rapport aux aspects de l'éducation en langue française qui influent sur la langue et la culture.

Les Parents furent seuls à poursuivre des démarches à la CSC suite à la décision de la Cour d'appel de la C.-B.!

- Q. M. Morin demande qu'étant donné que vous étiez intimé aussi pourquoi n'avez-vous pas fait appel ?
- R. Mme Greenhill dit qu'ils ont des avis légaux et qu'ils ne peuvent pas débattre deux causes en même temps. Le cas que le CSF a en cour en ce moment, et selon leur avocat, risque de terminer plus vite. Et maintenant, leurs avocats leur ont dit que notre cause va bien et donc qu'il est plus avantageux pour le CSF d'avancer avec nous maintenant et d'être un appelant. Si les parents vont en appel, et qu'ils réussissent cela est positif pour l'image du CSF, mais s'ils perdent, ce n'est pas à l'avantage du CSF.

Commentaire : Patricia Aroca-Ouellette dit que ça fait 16 ans qu'elle connaît l'histoire. Le terrain ici n'était pas pour construire JV; il était pour une école élémentaire, mais RDV n'avait pas d'argent pour l'acheter. Renée Popov avait un enfant en 6^e année dans ce temps-là et voulait une école. Il y avait une garanti que le terrain allait rester à l'élémentaire jusqu'au moment où il y aurait un autre site pour RDV. L'école Jules-Verne était le rêve des parents de l'école Anne-Hébert et de celle de Richmond. Elle ajoute que la majorité des personnes qui viennent du côté ouest de Vancouver vont probablement continuer à partir. Un autre parent ajoute que l'école Jules-Verne ne retient pas très bien les francophones, car ils vont ailleurs.

Autre commentaire : Un parent d'une enfant de maternelle, qui était présente à la rencontre extraordinaire du mois de mai 2013, ne comprend pas que les décisions ne soient pas prises ensemble entre RDV et le CSF.

- R. Dominique Robeyns mentionne qu'elle a fait une demande en novembre 2013 pour rencontrer des membres du CSF, mais que la réponse de Mme Greenhill est arrivée en janvier 2014. Elle constate avec amertume que JV a eu une rencontre avec le CSF avant même que RDV puisse en organiser une.

Commentaire d'un autre parent : elle voudrait que tout le monde travaille ensemble.

- R. 1 Mme Greenhill dit qu'elle est d'accord et que l'équipe du CSF travaille pour toutes les écoles et qu'il y a eu plusieurs défis cette année : la cause juridique, une augmentation des effectifs dans certaines écoles et qu'au total le CSF doit gérer 37 écoles.

R. 2 Commentaire de M. Allison va dans ce sens : il est touché par le fait que les parents pensent que le CSF et le CA de RDV ne travaillent pas dans la même direction. Il pense qu'on travaille tous dans la même direction, qu'on a les mêmes objectifs, mais avec des idées différents et des moyens différents. Cela le touche qu'on pense que le CSF travaille contre RDV. C'est une des écoles du CSF, et le CSF travaille pour toutes ses écoles. On est ici pour faire avancer la cause de l'éducation francophone en C.-B.

Commentaire : Tout le monde est passionné. C'est frustrant pour les parents et pour tout le monde. Il faut se battre. Si vous engagez une société immobilière, ils auront une commission et donc voudront vous trouver un terrain. On a besoin de deux ou trois terrains à la bonne place. Vous avez un budget au CSF. Si vous mettez un 10 millions sur un terrain; si vous êtes en déficit, le gouvernement vous mettra à la porte, mais nous aurons le terrain.

R. Le CSF en a déjà discuté avec la FPFBC, mais il est dangereux d'être en déficit.

Q. Le CA de RDV aimerait être mis en Cc des réunions du CSF et des démarches que le CSF entreprend pour la cause de l'école RDV.

R. Mme Greenhill dit que dans le passé, les gens de RDV ne voulaient pas recevoir tout si cela n'était pas en relation directe avec un nouveau site. Elle ajoute qu'elle ne se représente pas aux élections de 15 novembre 2014.

Commentaire : Un parent mentionne que ce sont des décisions qui prennent du temps, mais qu'en tant que maman qui vient aux réunions et qui entend chaque jour les frustrations de ces enfants qui rentrent à la maison et parlent des décisions de l'école d'interdire le droit de jouer au basketball, de courir et de bouger dans la cour d'école. Peut-être que si le CSF pouvait nous donner plus d'heures de supervision, les enfants pourraient peut-être aller jouer au parc Oak Meadow au coin de la 37^e avenue et de la rue Willow.

R. Cela est une question de sécurité et aller à ce parc engendre plusieurs difficultés en raison des déchets de toutes sortes qu'on y trouve, et aussi parce qu'il y a un parc de chiens tout à côté. Le nouveau gymnase est un exemple de ressources supplémentaires...

Mme Chagnon ajoute ceci : elle répond au volet politique de la situation sur le plan de la sécurité et de la pédagogie. Tous Les jeux de ballon ont été déplacés sur un autre terrain (le terrain de basket de JV). On a presque le double de temps de surveillance justement parce que l'on prévoit organiser des horaires superposés pour libérer les terrains surpeuplés qui sont une source d'inquiétude et aussi pour couvrir la surveillance sur une multitude d'espaces séparés. On voudrait utiliser une partie de ces minutes supplémentaires pour des clubs. Biblio : En 2013-2014 nous avons reçu un budget supplémentaire 20 000 \$ dans le cadre de notre projet éducatif qui nous permet d'ouvrir cinq jours/semaine avec une commis à la bibliothèque (deux jours semaines). Nous avons également utilisé ces fonds pour le projet de décloisonnement de la lecture et le renouvellement des livres autant à la biblio que dans les classes. On ne veut pas déménager la bibliothèque. On n'a pas une autre salle adéquate et on ne veut pas séparer les collections. On vient de faire une étude avec Mme Shahpar Shoaï et nous allons faire des changements d'étagères et dégager le plafond. Nous allons construire un espace de rangement énorme derrière le bureau de Mme Shoaï. Les 20 000 \$ devaient inclure le salaire de la commis, mais en fait, l'école a pu utiliser tout cet argent pour la bibliothèque seulement. Le montant de ce salaire est venu d'une subvention supplémentaire du CSF.

Q. Pourrait-on ouvrir la cour d'école devant les portatives de la rue Baillie?

R. Mme Chagnon dit qu'on ouvre la porte du côté de la rue Willow (lorsqu'il ne pleut pas) pour que les élèves puissent jouer dans la section où il y a la pelouse. Le terrain devant l'école, rue Baillie n'est pas assez sécuritaire.

Commentaire de M. Allison : Le CSF compte sur la direction d'école pour proposer des améliorations à la présente situation dans l'école, par exemple la bibliothèque dont Mme Chagnon vient de parler et les récrés superposées.

R. Mme Chagnon ajoute qu'il faudrait un budget supplémentaire pour agrandir les clôtures et réparer le terrain marécageux.

Q. Terrain à côté du gymnase : roches dangereuses?

R. Mme Chagnon dit qu'ils ont fait une demande pour faire asphalté cela ; de même un grand rectangle dans la cour des plus jeunes sera asphalté.

Commentaire : une problématique avec le CSF si on nous avait dit en 2001 qu'on serait ici pendant 15 ans, le terrain aurait sûrement été utilisé autrement.

R. du CSF : Le danger avec cette approche, c'est que le tout serait retourné contre le CSF, mais de dire un parent : « c'est cela la politique... »

Q. Avoir un centre de ressources en informatique?

R. Pas en ce moment, ressources vers les livres. Voir la possibilité de l'école virtuelle.

Q. Les APPS : comment familiariser les parents avec les APPS que les enfants utilisent?

R. Tout est sélectionné et acheté par le CSF. Mme Chagnon propose d'envoyer aux parents la liste des APPS auxquels ont accès les enfants.

Commentaires : Les bibliothèques publiques ont des sections en français, et donc on peut consulter ces collections à la VPL. RDV considéra aussi des ebooks.

Commentaire de M. Allison au sujet des espaces utilisés par la garderie et la prématernelle, non utilisés par le scolaire et le mandat du CSF est de donner un service à l'élémentaire. Idéalement, ce serait un service d'avoir de la prématernelle à la 12^e année. Sylvain serait disposé à rencontrer les acteurs de la petite enfance ainsi que ceux de l'élémentaire et du secondaire.

Un membre du CA dit que ce serait bien de savoir ce que le CSF planifie pour RDV, pour les locaux.

Commentaire : On ne veut pas que le CSF, par le choix de ses actions, oppose les équipes de parents; les directions travaillent de concert ensemble au mieux-être des enfants. Il faut que les CA travaillent aussi à l'interne ensemble.

Une nouvelle option à explorer pour RDV et JV : une école de la maternelle à la 12^e année...

Q. Qui est M. Pierre Claveau?

R. Le directeur des relations publiques. On ne l'a pas encore remplacé, mais ce sera fait bientôt.

Q. Quand annoncera-t-on le nom du nouveau directeur général ou de la nouvelle directrice générale?

R. Mme Greenhill répond que les entrevues ont lieu en ce moment et donc qu'on donnera les détails plus tard.

Q. Quelles sont les qualités importantes pour ce poste de conseiller ou de conseillère au CSF?

R. Mme Greenhill répond qu'il est important de s'impliquer selon ses capacités et ses disponibilités. Elle a fait deux mandats et fut même présidente du CA; elle a contribué à faire instaurer plusieurs

changements. M. Allison lui avait dit qu'il y avait six réunions par année et que ce n'était pas trop exigeant. Il y en avait en fait huit et le fait que nous sommes une grande commission scolaire provinciale, exige de la personne de nombreux déplacements. Comme elle ne savait pas tout cela en partant, elle a accepté d'être candidate. Elle dit en riant que c'est donc de la faute de M. Allison si elle est là aujourd'hui. La personne doit participer à des comités et à des réunions nationales et provinciales. Elle doit faire beaucoup de lecture entre les rencontres du CA. Elle doit avoir des compétences en gestion, en gouvernance et en ressources humaines.

- Q. Renouvellement du contrat de M. Cyr, pourquoi ne pas avoir attendu le nouveau CA ?
- R. Tous les autres CA fonctionnent selon les contrats des employés de trois ans. Le nouveau CA va se ramasser avec un nouveau directeur général et un nouveau CA. Les contrats des directeurs généraux (DG) seront de trois ans, donc il fallait agir tout de suite. Les conseillers reçoivent 11 000 \$ par année, le CSF n'a pas encore augmenté ce montant, alors que plusieurs autres commissions scolaires l'ont fait.
- Commentaire : On est un gros CSF, car on est provincial. Il faut de la mobilité et être capable de se déplacer.

Commentaire de Joe Pagé après le départ du CA du CSF : il y a dix ans, nous étions dans vos souliers vous les nouveaux parents. Cela fait 15 ans qu'on se fait redire les mêmes choses. Les politiciens ne veulent rien savoir de nous autres. Notre requête est rendue devant la Cour suprême du Canada. Nos plaidoiries auront lieu le 2 décembre et nous devrions avoir une décision d'ici l'été 2015. Notre requête a forcé le CSF à agir, et nous a fourni la preuve nécessaire (parce que nous les avons nommés comme défendeur). Le CSF est maintenant en cour aussi plaidant une plus grosse cause que la nôtre (15 écoles, service de transport, financement provincial, établissement du CSF). Rien ne va changer jusqu'à ce qu'un juge dise qu'il faut que la province nous donne notre école. Aller en tutelle pour le CSF c'est possible en dépensant des montants qui excèdent leur budget, mais les membres du CA du CSF risquent de perdre leur emploi.

6. Présentation de la direction de l'école et comité de partenaires

- a. Présentation : Mme Chagnon mentionne que du côté des inscriptions, ça va bien. Selon les formulaires reçus, les prévisions de retour sont bonnes. Le 15 mai, une équipe du personnel a préparé une assemblée pour célébrer les 15 ans de RDV. L'assemblée sera uniquement pour les enfants. On montrera le montage au thé des bénévoles. On pourra aussi présenter le montage des photos à l'AGA de septembre.

Prof d'anglais : Nicolas Guay-Ross est embauché pour finir l'année scolaire 2013-2014. Mme Annabelle est revenue à temps partiel, mais c'est M. Guay-Ross qui fera l'enseignement aux élèves ainsi que leur évaluation. Lorsque Mme Janet reviendra elle travaillera en classe pour appuyer les élèves en besoin ou qui nécessitent un peu de rattrapage.

Carnaval : Mme Chagnon avait des inquiétudes et a rencontré Mme Christine Fyfe en raison de la grève potentielle et comme le personnel enseignant ne participe à aucune rencontre administrative et ne reçoit aucune directive ni écrite ou électronique de la part de la direction d'école, Mme Chagnon suggère de déplacer le carnaval le dimanche 22 juin. Comme le carnaval aura lieu un dimanche, il faudra une équipe de parents bénévoles pour faire le ménage par la suite ou encore embaucher une équipe de travailleurs pour faire le ménage à la fin du carnaval, dans ce deuxième cas, ce sera l'APÉ qui devra payer ces employés.

Le comité en a discuté et en soirée ce ne serait pas viable, on ne peut pas le faire une journée pendant la semaine, et le samedi c'est très cher. Le dimanche c'est moins cher. Le 22 juin est une bonne date. Ce sera un carnaval moins structuré, les parents seront responsables de leurs enfants. Venez-vous amuser, ce sera une occasion pour les familles de se rencontrer à nouveau.

Commentaire d'un parent : Mes enfants adorent le carnaval. Et elle aussi et elle appuiera le carnaval le dimanche. Ce serait génial d'avoir un carnaval sur notre site. Avant on avait 15 stations et un BBQ, mais cette fois pas de BBQ, ce sera plus simple, plus facile à gérer. S'il pleut, on peut le faire à l'intérieur dans le gymnase.

Virginie Linage propose de faire le carnaval à l'école RDV le dimanche 22 juin entre 13 h et 16 h.

Julie-Anne Grose appuie.

Adopté à l'unanimité.

Q. Est-ce qu'on annule le pique-nique de fin d'année?

R. Non, il aura lieu le jeudi 26 juin contre vents et marées...

Question pour le comité de partenaires :

Mme Chagnon prévoit apporter des changements aux horaires d'anglais et de passer de quatre à trois périodes/semaine. Il resterait cependant un niveau qui bénéficierait de quatre périodes par semaine : devrait-on viser les 4^{es} qui commencent l'anglais ou les 6^{es} pour renforcer avant le transfert au secondaire?

Réponse :

Deux parents se prononcent et mentionnent que les enfants qui ont quitté RDV se débrouillent très bien dans le secteur anglophone.

Une famille anglophone et francophone dit qu'il n'y a pas de problème une ou deux fois par semaine.

Une autre famille dit que l'école demande souvent à son enfant de parler plus français à l'école, car son enfant parle trop souvent en anglais dans l'école. Donc pas de problème avec l'anglais!

Une autre mère dit que son garçon avait un niveau d'anglais écrit était moins élevé que son anglais parlé.

Une autre mère dit que ses enfants qui avaient quitté au secondaire pour le secteur anglophone écrivaient en anglais, mais avec un structure francophone.

Sondage de formation en ligne Survey Monkey - trois grands thèmes qui sont ressortis. Les voici par catégorie :

Catégorie 1

1^{er} choix : communication entre parents et enfants, comment se comprendre

2^e choix : atelier anti-intimidation

Catégorie 2

1^{er} second choix : La sécurité sur le web

2^e second choix : La gestion des conflits chez les pré-adolescents et pendant l'adolescence

Catégorie 3

1^{er} choix : atelier sur la puberté à la préadolescence chez les filles et les garçons.

Il y a aussi eu d'autres suggestions. La soirée préférée : le jeudi.

b. Questions : Pas de question.

7. Bilan du trésorier (Annexe A)

- a. Présentation : Tout va bien, sauf le comité anti-poux qui a dépensé un peu plus et deux chèques qui auraient dû être déposés plus tôt, alors la réserve est un peu plus élevée pour cette raison. Il reste en ce moment 43 000 \$ dans le compte. Nous avons des frais d'intérêts de 2,50 \$ par mois.
- b. Questions : Les 31,98 \$ des cartes de Noël ont-ils été donnés à chaque par division aux reps de classe ou aux enseignant-e-s?
R. Ce montant a été ajouté aux 100 \$ de l'APÉ remis aux enseignant-e-s, donc les enseignant e-s ont reçu 131,98 \$ de l'APÉ cette année.

8. Comités et représentantes et représentants de classe

Quelques classe ont déjà commencé à dépenser leur argent et d'autres y songent. Une mère de 2^e année veut organiser une fête dans sa classe pour la fin de l'année.

9. Divers

9.1 Comité de supervision financière : rien de fait

9.2 Site web de l'APÉ : Nous avons reçu une réponse au courriel envoyé à toutes les reps de classes le 16 avril au sujet de l'amélioration du site; ses suggestions furent envoyées aux membres du comité du site web.

9.3 Repas d'appréciation du personnel : poser la question à la représentante syndicale

9.4 Pique-nique de fin d'année : aura lieu contre vents et marées le jeudi 26 juin.

9.5 Comité du carnaval : déjà abordé ci-dessus.

10. Prochaine réunion : le mardi 10 juin 2014 à 19 h

11. Levée de l'assemblée à 21 h 45



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 8 mai 2014

Appuyé : 10 juin 2014

Présidente : Dominique Robeyns

ANNEXE A

| | <u>Aug 1, '13 - May 8, 14</u> | <u>YTD Budget</u> | <u>\$ Over Budget</u> |
|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------------|
| Income | | | |
| Solde du fonds à la fin de l'an | 0.00 | 7,664.36 | -7,664.36 |
| Don directs | 10,599.69 | 9,000.00 | 1,599.69 |
| Retour des tax | 5,610.50 | 5,610.50 | 0.00 |
| Don-Contenant tremblement de te | 285.00 | 800.00 | -515.00 |
| BC Gaming Commission | 6,960.00 | 6,800.00 | 160.00 |
| Operating Revenue | | | |
| Carte de Noel | 1,979.63 | 1,979.63 | 0.00 |
| Repas et lait | | | |
| Sushi 6e année (Hiver/Printemps) | -548.40 | 0.00 | -548.40 |
| Repas chauds | 38,328.55 | 0.00 | 38,328.55 |
| Repas et lait - Other | 24,199.20 | 80,000.00 | -55,800.80 |
| Total Repas et lait | 61,979.35 | 80,000.00 | -18,020.65 |
| Total Operating Revenue | 63,958.98 | 81,979.63 | -18,020.65 |
| Total Income | 87,414.17 | 111,854.49 | -24,440.32 |
| Cost of goods sold | | | |
| Repas | | | |
| Hot Dog | 520.84 | 0.00 | 520.84 |
| Sushi 3e année (Automne) | 4,648.23 | 0.00 | 4,648.23 |
| Sushi 6e année (Hiver/Printemps) | 3,626.84 | 0.00 | 3,626.84 |
| Pizza | 5,651.36 | 0.00 | 5,651.36 |
| Repas chauds | | | |
| Automne | 7,522.60 | 0.00 | 7,522.60 |
| Repas chauds - Other | 26,488.55 | 0.00 | 26,488.55 |
| Total Repas chauds | 34,011.15 | 0.00 | 34,011.15 |
| Lait | 5,429.81 | 0.00 | 5,429.81 |
| Total Repas | 53,888.23 | 0.00 | 53,888.23 |
| Cost of goods sold - Other | 0.00 | 70,000.00 | -70,000.00 |
| Total Cost of goods sold | 53,888.23 | 70,000.00 | -16,111.77 |
| Total COGS | 53,888.23 | 70,000.00 | -16,111.77 |
| Gross Profit | 33,525.94 | 41,854.49 | -8,328.55 |
| Expense | | | |
| foire de la science | 200.00 | 200.00 | 0.00 |

| | | | |
|--|-----------------|-----------------|------------------|
| St-valentin | 139.50 | 300.00 | -160.50 |
| Dépenses prévues-budget d'école | | | |
| Brackendale (40 \$/étudiant) | | | |
| vendre de livre | -1,576.00 | 0.00 | -1,576.00 |
| tirage | -945.00 | 0.00 | -945.00 |
| Frozen pizza | -1,366.00 | 0.00 | -1,366.00 |
| Brackendale (40 \$/étudiant) - Other | <u>5,097.44</u> | <u>2,400.00</u> | <u>2,697.44</u> |
| Total Brackendale (40 \$/étudiant) | 1,210.44 | 2,400.00 | -1,189.56 |
| Aide aux familles | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |
| Développement communautaire | | | |
| Div 1 | 68.25 | 231.98 | -163.73 |
| Div 2 | 47.61 | 231.98 | -184.37 |
| Div 3 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 4 | 68.25 | 231.98 | -163.73 |
| Div 5 | 68.25 | 231.98 | -163.73 |
| Div 6 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 7 | 128.55 | 231.98 | -103.43 |
| Div 8 | 141.33 | 231.98 | -90.65 |
| Div 9 | 231.00 | 231.98 | -0.98 |
| Div 10 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 11 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 12 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 13 | 130.90 | 231.98 | -101.08 |
| Div 14 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 15 | <u>0.00</u> | <u>231.98</u> | <u>-231.98</u> |
| Total Développement communautaire | 884.14 | 3,479.70 | -2,595.56 |
| Sortie - 6e années | | | |
| vente de printemps | -585.93 | 0.00 | -585.93 |
| La belle patate | -225.00 | 0.00 | -225.00 |
| gardiennage | -558.12 | 0.00 | -558.12 |
| chandail | -457.84 | 0.00 | -457.84 |
| recycling | -260.00 | 0.00 | -260.00 |
| concert CD | -300.00 | 0.00 | -300.00 |
| Camp Strathcona (6e années) | 6,254.80 | 0.00 | 6,254.80 |
| sirop d'érable | -439.00 | 0.00 | -439.00 |
| sapin de Noël | -2,184.70 | 0.00 | -2,184.70 |
| Sortie - 6e années - Other | <u>0.00</u> | <u>1,362.76</u> | <u>-1,362.76</u> |
| Total Sortie - 6e années | 1,244.21 | 1,362.76 | -118.55 |
| Sortie - 5e années | <u>1,500.00</u> | <u>1,500.00</u> | <u>0.00</u> |
| Total Dépenses prévues-budget d'école | 4,838.79 | 11,742.46 | -6,903.67 |
| Dépenses prévues - autres | | | |
| Administration | 1,011.84 | 1,500.00 | -488.16 |

| | | | |
|--|------------------|------------------|-------------------|
| Social | 1,006.06 | 1,500.00 | -493.94 |
| Matériel de secours pour contenant | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| Repas d'appréciation de fin d'année | 0.00 | 1,000.00 | -1,000.00 |
| Projet Poux | 397.23 | 300.00 | 97.23 |
| Lac Evans | 1,005.00 | 1,000.00 | 5.00 |
| Play Palace - maternelles | 897.00 | 900.00 | -3.00 |
| carnaval | 1,054.62 | 3,000.00 | -1,945.38 |
| Court judiciaire | 13,069.14 | 15,000.00 | -1,930.86 |
| Total Dépenses prévues - autres | 18,440.89 | 25,000.00 | -6,559.11 |
| Total Expenses | 23,619.18 | 37,242.46 | -13,623.28 |
| | 9,906.76 | 4,612.03 | 5,294.73 |
| Other Income | | | |
| Interest Income | 13.37 | 0.00 | 13.37 |
| Total Other Income | 13.37 | 0.00 | 13.37 |
| Other Expenses | | | |
| Réserves | -585.81 | 4,612.03 | -5,197.84 |
| Total Other Expenses | -585.81 | 4,612.03 | -5,197.84 |
| | 599.18 | -4,612.03 | 5,211.21 |
| | 10,505.94 | 0.00 | 10,505.94 |



Association des parents de l'école Rose-des-vents
Mardi 10 juin 2014
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Camil Dubuc, Christine Sullivan, Patricia Aroca-Ouellette et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice)

Parents : Marie Des Roche, Christine Fyfe, Adrienne Bouris, Monique Trépanier, Christine Sullivan, Katia Boudet, Marie-France Delisle, Ghada F. Ahmed, Dominique Adams, Kim Nishimura, Patric Ouellette, Vanessa Boname, Janine Dobry, Jocelyne Lessard, Josée MacDonald, Nancy Gioia, Nancy Hill

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 05
2. Mot de bienvenue
En cette belle soirée ensoleillée, Dominique Robeyns accueille les membres présents à la septième et dernière rencontre de l'année scolaire 2013-2014.
3. Adoption de l'ordre du jour
Marie Des Roches propose son adoption.
Marie-France Delisle appuie.
Adopté à l'unanimité.
4. Adoption du procès-verbal du 8 mai 2014
 - a. Adoption du procès-verbal :
Christine Sullivan propose.
Kim Nishimura appuie.
Adopté à l'unanimité.
 - b. Suivi au procès-verbal :
Cour de récréation – Mme Chagnon a envoyé une demande au CSF afin de faire un réaménagement de la cour d'école. On attend leur réponse.
5. Présentation de la direction de l'école
 - a. Présentation : Nicole Chagnon a fait un bilan de l'année, et, malgré la situation présente (la grève des enseignant-e-s) et à l'exception de la cour d'école, ce fut une bonne année. Les piliers des valeurs furent bien reçus.

La situation n'est pas facile à l'école RDV, ni ailleurs dans la province, car personne ne sait vraiment ce qui va arriver, car les écoles n'ont pas encore reçu le résultat du vote organisé par le syndicat des enseignant-e-s. En raison des grèves rotatives et du lock-out déclaré par le gouvernement, il n'y a pas d'activité en dehors des heures de classe, ni d'activité spéciale pendant les heures de classe, mais le programme régulier est bien transmis et les

enseignant-e-s continuent de bien enseigner tout en évaluant les élèves régulièrement. La direction a eu une conversation téléphonique avec le service des ressources humaines au sujet des bulletins, mais on ne sait pas trop comment se feront les bulletins en cette fin d'année scolaire. On entrevoit, par contre, une belle année l'an prochain.

Mme Chagnon demande s'il y a des parents de 6^e année ici : on verra à faire une célébration avec les élèves.

On a annulé la rencontre-souper des parents de maternelle de septembre 2014-2015, car les employés de soutien appuient les enseignant-e-s. Le matin du carnaval, il y aura une session d'information avec ces parents de maternelle et un repas leur sera servi. (pizza?)

Il reste encore quelques postes à combler à RDV. Affichage des postes à combler : il y a quatre rondes d'affichage et pour l'instant, tous les postes affichés ne sont pas encore comblés; il y a des enseignant-e-s qui attendaient la troisième ronde pour postuler.

Elle a envoyé le calendrier scolaire au CSF. L'an prochain, on continue avec les piliers.

Les départs cette année :

1. Sandrine Dumoulin-Charrette s'en va en Chine.
2. Véronique Desjardins s'en va en Australie.
3. Et Samuel Sixto ne peut plus enseigner en 2014-2015, car il n'a pas sa certification du Teachers' Branch. Il pourrait quand même enseigner, mais un enseignant du Québec qui a tous ses diplômes, et est donc plus qualifié que Samuel, gagne le poste et le remplacera en 2014-2105. Il enseignera aux élèves de la 4^e à la 12^e année.

Nous sommes à 353 élèves, ce qui est bien à cette période de l'année; mais il manque encore beaucoup de formulaires.

Il semble que nous aurons encore 15 divisions en 2014-2015.

Budget : Mme Chagnon a fait une présentation au comité de partenaires qui a un regard sur les ressources humaines et financières. Première fois dans sa carrière qu'il y aura un déficit entre 3 000 \$ et 5 000 \$. Le déficit sera reporté sur le budget de 2014-2015.

La raison de ce déficit :

1. En partie, le coût des cahiers d'exercices que l'école paie 8 000 \$ - 9 000 \$, le prix du budget de fonctionnement, beaucoup plus de familles ont demandé de l'appui financier pour les sorties; comme il n'est jamais question qu'un enfant manque une sortie, l'école a assumé.
2. Les billets du Festival des enfants ne sont pas remboursables, donc les billets au coût de 700 \$ ont été distribués aux parents. L'école a demandé aux parents de payer les billets s'ils pouvaient s'en servir, et quelques familles l'ont fait.
3. Dernière raison : votre faute (avec humour). On est chanceux que l'APÉ ramasse tellement de fonds et comme cette année, une grande partie des fonds de l'APÉ sont allés à autre chose (la cause judiciaire); l'école fera des réductions dans certains domaines (GEERING Up, par exemple, payé par l'APÉ les années précédentes).

Mme Chagnon avait participé à une réunion avec l'APÉ dans le passé pour planifier le budget ensemble. Elle rencontrera l'APÉ cet été.

Suggestions :

1. prévoir les montants pour les familles dans le besoin,
2. faire une séparation entre l'école paye les ressources et l'APÉ paye les activités.
3. on aimerait continuer le BBQ du début de l'année et demander que cette activité soit payée par l'APÉ; ce qui deviendrait une tradition du début de l'année.
4. Cahiers d'exercices : gros morceau du budget; voir comment on peut limiter les dépenses de ce côté.

Q. Est-ce qu'il pourrait y avoir une case sur les feuilles de permission de participer à une activité scolaire pour donner la possibilité à une famille de payer pour un enfant dans le besoin, un autre enfant que les siens?

R. Bonne idée.

Q. Le budget de l'école couvre-t-il les salaires?

R. Le budget de l'école ne couvre pas les salaires, mais plutôt les heures supplémentaires, le plan d'apprentissage, la libération d'un-e enseignant-e, la personne qui le ou la remplace.

Q. Le 20 000 \$ du budget? (bonus du CSF pour l'embauche de la personne à la bibliothèque)

R. Utilisé pour l'achat de livres pour la bibliothèque, pour l'élagage dans la biblio et l'achat de livres pour les classes; on l'a aussi utilisé pour couvrir les dépenses du projet des valeurs. La grande contribution financière de l'APÉ RDV est unique; cette année est différente des précédentes en ce sens que la contribution de l'APÉ fut un peu moins que par le passé. Malgré cette situation et bien que l'école est trop habituée de dépendre de l'APÉ, l'école a quand même réussi à maintenir les mêmes activités.

b. Questions : Déjà posées ci-dessus.

6. Présentation de la présidente de l'APÉ RDV (ANNEXE A)

a. Présentation : Elle remercie tout le monde et lit le bilan que vous trouverez à l'ANNEXE A. Elle ajoute qu'il y aura des élections à l'AGA du 23 septembre et que les candidatures sont les bienvenues. Voir document à l'annexe B pour la liste des postes à combler.

b. Questions : Pas de question à la fin de la présentation.

7. Bénévole de l'année 2013-2014 (ANNEXE C)

a. Nominations : Dominique lit la liste des nominations (voir ANNEXE C)

b. Vote : Les membres présent-e-s ont voté par écrit. Nadine Cahan a fait le compte des bulletins et Hélène Roy a été élue bénévole de l'année 2013-2014.

8. Bilan du comité juridique (ANNEXE D)

- a. Dépenses : Christine Sullivan dit que Camil Dubuc a le résumé des dépenses dans le budget.
- b. PADL : Christine Sullivan dit que Luc Morin, membre du comité de la poursuite judiciaire, a préparé un résumé de l'action cette année et il inclut l'appui du PADL. Voir le document à l'annexe D.
- c. Immobilier ou installations immobilières : Christine Sullivan dit que le résumé se trouve dans le procès-verbal du mois dernier.

9. Bilan du trésorier (ANNEXE E)

- a. Mise à jour des comptes : Camil Dubuc lit le budget. On est en santé!
- b. Questions : Quand le nouveau budget sera-t-il préparé ?
Réponse : au mois d'août et il sera présenté à l'AGA du mois de septembre.

10. Mise à jour des autres comités

- a. Comité de partenaires :

En l'absence de Virginie Linage, Dominique Robeyns lit le message qu'elle nous a envoyé.

Bonjour à tous,

Je ne serai malheureusement pas présente ce soir pour la dernière réunion de l'APÉ, mais je voulais partager avec vous le compte rendu de notre dernière réunion du comité de partenaires et revenir sur un point que nous travaillerons dès la rentrée de Septembre.

À la suite du sondage des parents sur plusieurs formes d'ateliers à proposer, nous avons discuté au sein du comité et décider de préparer cette journée dans le courant du mois de novembre 2014.

Cette journée d'ateliers se déroulera un samedi, toute la journée, à l'école RDV, sous forme de plusieurs intervenants qui parleront de plusieurs sujets (à chacun son domaine).

Nous souhaiterions pouvoir avoir un service de garde pour les enfants afin que les parents puissent suivre le forum sans être dérangés par leur enfant, d'offrir un lunch ou des rafraîchissements dans la cuisine et suivant le coût de cette journée, demander une participation financière aux parents afin de pouvoir y participer.

Il faudra s'inscrire avant de pouvoir se rendre sur place.

Je vais demander à Nicole de me donner une liste de personnes susceptibles de pouvoir venir se joindre à notre forum et faire une évaluation budgétaire pour la rentrée de septembre afin d'avoir le tout prêt lors de notre prochaine réunion.

Nous souhaiterions avoir l'appui de l'APÉ et savoir s'il vous serait possible de dégager un budget pour cette journée (mais je n'ai pas encore le coût total de cette journée)?

Je sais que vous vous réunissez l'été pour établir votre budget annuel et ce serait formidable de pouvoir y inclure le nôtre!

Merci d'avance pour votre aide...

Je laisse à Nicole le soin d'en parler plus ce soir si elle peut.

Emmanuelle est en déplacement et ne sera pas non plus présente.

Autre point à apporter à la réunion de ce soir si possible.

Je souhaiterais soutenir l'action de grève des enseignant-e-s en me joignant à eux et en mettant une sorte d'affichette derrière ma voiture pour montrer tout mon soutien à leur cause. L'éducation de nos enfants est IMPORTANTE que ce soit en français ou en anglais! Je souhaiterais partager ce point avec d'autres parents et connaître leur réaction à ce sujet!

Je vais préparer une petite affichette avec écrit en anglais et en français: "We are proud to support our teachers - Nous sommes fiers de soutenir nos enseignant-e-s, logo BC" et je souhaiterais pouvoir l'envoyer à tous les parents de RDV, car ils auront le choix de se joindre à moi/nous s'ils veulent le faire et ils pourront l'imprimer chez eux!

Il me faudrait l'accès à la liste des parents à moins que l'école puisse faire la liaison! Quel est le point de vue de l'APÉ sur cette question?

Voilà, j'ai fait le tour des différentes choses à partager avec la communauté.

Merci l'APÉ pour votre soutien et votre année,

Bonnes vacances à tous et RDV à la rentrée de Septembre pour une nouvelle année!

Virginie

Un parent lit un message au sujet de la grève que les enseignant-e-s lui ont remis plus tôt cette semaine.

L'APÉ ajoutera l'affichette de Virginie au courriel concernant la grève des enseignant-e-s que l'APÉ enverra aux représentant-e-s de classe et qui inclura aussi les documents du message provenant des enseignant-e-s qu'un parent vient tout juste de nous lire.

Mme Chagnon ajoute qu'elles ont reçu plusieurs thèmes pour les ateliers.

Il faudra peut-être trouver une personne bilingue pour certains ateliers comme celui sur comment appuyer son enfant si on est parent anglophone.

Mme Chagnon ajoute qu'elle voulait demander aux parents de payer, mais si le conférencier ou la conférencière est quelqu'un du CSF par exemple, cette personne pourrait être remboursée en temps.

b. Comité sécurité :

Camil Dubuc dit que les pratiques de tremblement de terre ont lieu tous les deux ans pour se préparer afin que si ça arrive pour vrai, on soit prêt. Le comité a travaillé très fort. Les enseignant-e-s- et Hugo, étudiant de 10^e année ont été très participatifs. Il a été impressionné du sérieux de tous les membres du comité. Le contenant est plein pour les deux écoles. Même si expiré, les denrées sont bonnes pour les prochains trois ou quatre ans. S'il y avait un tremblement de terre demain matin, avec la nourriture que nous avons dans le contenant, nous pourrions survivre pendant au moins 10 jours.

c. Comité de supervision financière : il n'y a personne de ce comité ici ce soir. On en reparlera à l'AGA en septembre.

d. Comité du site web de l'APÉ RDV : Christine Fyfe ne se représentera pas pour continuer d'assurer la mise à jour du site. Elle transmettra les infos à Hélène Roy et à Dominique Robeyns ; en septembre on fera une demande à l'AGA pour recevoir l'avis des parents sur ce site.

e. Comités

1. Des repas chauds : On fera face à une augmentation de 15 % l'an prochain. On est jumelé avec les écoles Jules-Verne et Anne-Hébert.

Le traiteur a perdu de l'argent cette année. Proportionnellement, si on paye la livraison ensemble, ce sera moins cher pour nous. Ils ont besoin de 120 repas par jour. En ce moment, nous avons entre 65 et 90 repas par jour, environ 65 ici à RDV. Les repas arrivent plus tôt à cause de l'horaire de l'école JV, donc les repas ne sont pas très chauds à RDV. La façon de payer est différente de celle JV (et possiblement Anne-Hébert aussi) où ce sont les parents qui paient directement, alors qu'à RDV, l'APÉ paye pour les parents.

Camil Dubuc ajoute que si on leur dit de prendre la gestion, ils auront beaucoup de travail. Leur demander de tenir en considération le fait que nous envoyons seulement un chèque par mois. À JV, on fait tout en ligne et on paye avec la carte de crédit.

Les repas sont bons : une petite famille de New Westminster prépare les repas. Si nous décidons de changer de traiteur, il faudra que quelqu'un d'autre que Jocelyne Lessard explore d'autres avenues. Jocelyne Lessard accepte de continuer de gérer ce programme, mais ne peut faire des recherches pour trouver un autre traiteur si nécessaire.

Q. Les repas changeront-ils?

R. Non, car c'est une dame de l'école Anne-Hébert qui fait les menus.

Q. Y a-t-il une diététiste/nutritionniste?

R. Non, c'est simplement une entreprise familiale.

2. Du lait : Kim Touchette s'en occupe cette année et la distribution se fait par la classe de Zohra. Christine Fyfe dit qu'on a diminué le nombre de sacs de plastique et que cela fonctionne bien. La classe de Zohra continuera de distribuer le lait aux classes en 2013-2014.
 3. Des sushis : Jennifer Heyries contiuera d'en assurer la gestion.
 4. De la pizza : Sylvie Histed continuera de gérer ce programme en 2014-2015.
- f. Comité social :
- i. Carnaval : Tout va de l'avant le dimanche 22 juin. On prévoit 13 stations, dont barbe papa et melon d'eau, arts, maquillage, loto gâteau genre chaise musicale et carnaval gratuit. Concours et prix : on les remettra en appelant les enfants.
- Faire une tombola au carnaval qui constituera un début de collecte de fonds pour Strathcona.
- Il y aura un kiosque qui prendra la place de l'activité « Thé des bénévoles » en rendant hommage aux bénévoles de RDV, année 2013-2014. Si le soleil n'est pas de la partie, ce sera dans le gymnase et le foyer de JV et le gymnase extérieur de RDV.
- ii. Repas d'appréciation du personnel - trois possibilités :
 1. Un pique-nique au parc Oak Meadow avec nourriture fournie, avant la fin juin : soit le midi un jour de semaine ou en soirée le 20 juin pendant le souper du personnel chez une enseignante de RDV.
 2. Un spectacle à l'école en 2014-2015 du Théâtre de la 16^e payé par l'APÉ.
 3. Annuler le repas, donc aucune activité en juin 2014, ni en 2014-2015.

Christine Fyfe lit un document que les enseignant-e-s lui ont remis et qui contient des activités de soutien que les parents peuvent faire en ce temps de grève et de lock-out, comme des rallyes, comme se joindre à leur ligne de piquetage, comme envoyer des messages courriel de soutien au gouvernement.

Dominique Robeyns mentionne que l'APÉ ne peut pas appuyer les enseignant-e-s, car on représente tous les parents. Le repas du personnel est pour tout le monde, donc Mme Chagnon suggère que peut-être on peut faire une activité en septembre, un repas ou autre. Camil Dubuc ajoute qu'au budget de 2014-2015, on pourrait mettre un peu plus d'argent dans cette section.

Il y a une longue discussion au sujet du budget du repas d'appréciation du personnel : mettre un plus gros budget en 2014-2015 pour célébrer le personnel de l'école par un repas à déterminer, donner un cadeau à tous les membres du personnel (37 personnes) incluant les membres du service de garde.

En raison du climat d'instabilité actuel, et comme il y a déjà 1000 \$ prévus pour le repas d'appréciation du personnel et que tous les membres du personnel, incluant les membres du service de garde, sont invités au repas du 20 juin chez une enseignante, les membres présents à la rencontre sont d'accord pour prendre cet argent et l'utiliser pour payer un traiteur qui préparera le repas pour le personnel le vendredi 20 juin au lieu d'un repas à l'école à la fin de l'année scolaire.

- iii. Pique-nique de fin d'année à Jericho : aura lieu le jeudi 26 juin comme prévu, à partir de 17 h, mais sera annulé s'il pleut.
 - iv. Play Palace : super grand succès, les classes de maternelle, de 1^{re} et de 2^e années ont participé; 75 à 85 % des familles, un beau repas partage qui illustre le multiculturalisme de l'école. Budget à 950 \$ et enlever maternelle à côté du mot budget.
 - v. Lac Evans : du 5 au 7 septembre 2014. 120 places. Liste d'attente l'an dernier. Si les familles ont des questions, elles peuvent communiquer avec Nancy Hill. Le courriel a déjà été envoyé aux familles. Des familles des écoles Anne-Hébert et Jules-Verne seraient aussi intéressées, si nous avons de la place.
- g. Représentant-e-s de classe :

Les membres du comité anti-poux : on a fait les $\frac{3}{4}$ de l'école cette année, car pas assez de parents pour finir le travail. Moins de besoin, tout semble mieux aller. L'an prochain on veut se concentrer sur les classes de maternelle et de 1^{re} année, pour informer ces nouvelles familles. Christine Fyfe peut continuer à coordonner le comité. Christine Fyfe et Ylenia Wood sont à l'école et elles peuvent continuer à faire le travail de dépistage d'urgence lorsque nécessaire. Le budget avait été réduit en 2013-2014, mais on aimerait recevoir un peu plus l'an prochain. Le comité donnait les peignes avec l'avis au parent, ce qui fait que la famille avait le peigne avec l'avis. Le budget incluait le café pour les bénévoles.

Nancy Hill a fait une vente de Mable's Labels de 300 \$ et elle aimerait acheter une trousse de premiers soins pour le Lac Evans qui n'en a pas pour les écoles. On lui donne le OK.

11. Divers

- a. Le CA a préparé une carte de condoléances pour le décès de la mère de Zohra Zehboub.
- b. Message des enseignant-e-s déjà lu par Christine Fyfe au point du repas d'appréciation du personnel
- c. Budget sport : le budget se fait au début août et donc si quelqu'un veut proposer quelque chose, il peut le faire à l'AGA même.

12. Prochaine réunion :

L'AGA aura lieu le mardi 23 septembre à 19 h. (lieu à déterminer)

13. Levée de l'assemblée à 21 h 30.



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 10 juin 2014

Appuyé : Le 22 octobre 2014

Présidente : Dominique Robeyns

ANNEXE A

Bilan de la présidente

Je vous remercie tous, la direction, le corps professoral, le personnel de soutien, les parents de m'avoir soutenue encore pendant l'année 2013-2014. Vos suggestions créatives, votre participation active aux rencontres, votre bénévolat incessant, votre enthousiasme débordant ont permis à cette année scolaire de filer en un éclair.

Cette année fut une année somme toute moins tendue que l'an passé, quoique pas sans rebondissement.

Nous avons eu l'opportunité d'effectuer beaucoup de choses au cours de cette année.

Je commencerais par applaudir les parents impliqués comme représentants de classe. Les parents qui firent des levées de fonds, pour des fins de voyage scolaire ou pour l'école en général, les parents distributeurs de toute chose, les parents en charge de comités sociaux, les parents qui aident aux projets en classe, les parents accompagnateurs d'excursions scolaires et j'en passe. Merci de tous vos efforts qui font de Rose-des-vents une communauté-école remarquable.

Passons en revue les points marquants de l'année.

AGA du 18 septembre 2013 :

- 1) Les parents votent d'exempter l'APÉ Rose-des-vents d'embaucher un comptable pour vérification comptable si les revenus bruts de l'APÉ dépassent 250 000 \$. Cette exemption fut votée mais certains parents demandèrent à l'APÉ de créer un comité de vérification financière afin de protéger le CA.

Ce comité aurait trois objectifs :

- instaurer une structure plus formelle afin de pouvoir superviser les dépenses, mais aussi de donner aux administrateurs une liberté d'action à l'intérieur d'un cadre bien défini;
- protéger les intérêts des parents;
- donner des conseils aux administrateurs.

- 2) Élection de Luc Morin, ancien parent à RDV au poste de conseiller non rémunéré pour siéger au comité juridique de l'APÉ Rose-des-vents.

À l'ordre du jour de la rencontre extraordinaire du 10 octobre 2013 :

À la suite de la décision de la Cour d'appel de CB du 20 septembre 2013 de renverser la décision du 31 octobre 2012, favorable à la requête des parents, les parents votent de porter leur cause en Cour suprême du Canada.

Les parents prirent un risque informé, car nous devions déposer notre demande avant le rencontre du PADL qui devait approuver notre demande de financement pour aller en Cour suprême du Canada. Comme prévu, le PADL approuvera notre demande de financement.

À l'ordre du jour de la rencontre régulière du 23 octobre 2013 :

Création du comité de vérification comptable avec trois membres. Ce comité ne fut jamais vraiment fonctionnel.

Les revenus bruts n'ont pas dépassé 250 000 \$. Donc pas de vérification comptable nécessaire.

À l'ordre du jour du 14 janvier 2014 :

Triste annonce du décès de monsieur Richard Leduc, ancien enseignant à RDV entre 2011 et 2013.

Le comité de partenaires annonce que les professeurs ne participent plus au comité de partenaires. Ceci est une directive nationale du syndicat des enseignants. Ceci remet en question l'utilité du comité.

Le CA remet le certificat de la FPFCEB et les fleurs à Kim Touchette, bénévole de l'année 2012-2013 élue par les parents de l'école Rose-des-vents. Encore toute mes félicitations, Kim.

À l'ordre du jour du 26 février 2014 :

1) Après discussions via Skype avec Me Rouleau, les parents proposent et votent en faveur de la recommandation du CA, qui est :
que conditionnellement à l'approbation financière du PADL, les parents veulent faire appel à la Cour suprême du Canada, de la décision du 31 janvier 2014 de la Cour d'appel de C.-B., qui renverse la décision de la Cour suprême de la C.-B. du 24 juin 2013, accordant les dépens spéciaux par rapport à toutes les procédures jusqu'à cette date aux parents et qui renvoie la décision des dépens au juge qui sera saisi de la requête.

Le PADL ne nous a pas soutenus financièrement dans cette demande de porter en appel la seconde décision de la Cour d'appel de C.-B. Nous n'avons donc pas porté ceci en Cour suprême du Canada comme un point séparé, mais la demande de refinancement de tous les frais encourus fera partie du mémoire déposé en Cour suprême du Canada.

2) Présentation aux parents du résultat du sondage des parents sur le calendrier scolaire 2014-2015.

Suivi d'un vote en faveur de la journée de congé du 10 novembre et d'un vote pour deux semaines de relâche au printemps, du lundi 9 mars au vendredi 20 mars 2015.

À l'ordre du jour du 8 avril 2014 :

GROSSE NOUVELLE : La Cour suprême du Canada accueille notre demande d'autorisation d'interjeter en appel et indique provisoirement d'entendre l'appel le 2 décembre 2014.

Afin de rendre plus équitable la distribution des subventions aux excursions scolaires entre les divisions, vote des parents en faveur d'annuler la garantie de subvention au voyage scolaire de Brackendale, et ce, à partir de l'année scolaire 2014-2015. Ceci ne signifie pas que Brackendale n'est pas reconnu comme une excursion importante. Nous voulions éviter des tensions dans le futur.

À l'ordre du jour du 8 mai 2014 :

Le CSF a finalement accepté de nous rencontrer lors d'une rencontre régulière, après plus d'un an depuis notre dernière rencontre, pour une mise à jour sur les installations immobilières de Rose-des-vents.

Ceci suit probablement la décision favorable de la Cour suprême d'accueillir notre demande d'autorisation d'interjeter en appel. Le CSF ne nous a pas appuyés dans cette demande et arrive avec opportunisme maintenant que nous avons une plus grande chance de gagner notre requête.

Je désire encore m'excuser auprès des deuxièmes années qui avaient un conflit entre les dates qui accommodaient le CSF et la sortie au Play palace.

Certains nouveaux parents furent surpris des tensions entre le CSF et les anciens parents. Joe Pagé a demandé de distribuer un affidavit pour mettre au courant les parents présents de la raison des tensions au fil des années par rapport aux promesses sont vagues qui n'aboutissent à rien.

Les nouveaux parents doivent comprendre que le CSF est la source de tous les problèmes des installations immobilières de Rose-des-vents. C'est lui qui a construit Jules-Verne, sans garantie de terrain pour Rose-des-vents, naïveté ou incompetence. Ils ont mis la charrue avant les bœufs et tous les problèmes voient là leur origine.

Le CSF et la Fédération des parents ont ensuite refusé de soutenir la requête initiale des parents de Rose-des-vents, contre le gouvernement de C.-B. pour obtenir des locaux adéquats pour Rose-des-vents. Nous voulions leur appui et soutien, mais ils ont refusé.

Ceci nous a forcés à nous opposer au gouvernement provincial et au CSF, vu que sinon, le gouvernement aurait pu jouer le jeu de blâmer le CSF.

Le CSF et la fédération ont agi contre l'APÉ Rose-des-vents en faisant pression via Me Bastarache, qui a été très clair et a demandé que l'APÉ Rose-des-vents ne continue pas sa requête.

La Fédération des parents a joint les rangs du CSF et ensemble ils ont tâché de discréditer en cour, la possibilité que Joe Pagé puisse représenter les parents ayant-droit à l'Ouest de la rue Main. Le juge Willcock a tranché que oui, Joe Pagé pouvait représenter les ayants droit.

Toutes ces manigances du CSF et de la Fédération ont initialement coûté du temps et de l'argent à la requête de l'APÉ Rose-des-vents.

Il faut que les nouveaux parents sachent que le CSF n'a pas soutenu la cause des parents tout au long de la procédure, même s'ils nous ont donnés des informations nécessaires par la suite, réalisant que nos causes pouvaient mutuellement se soutenir.

Lorsque le juge Willcock a jugé en faveur de la requête des parents, le CSF s'est approprié la victoire en Cour suprême de C.-B. dans ses communiqués de propagande.

Finalement, lorsque le gouvernement provincial a été en appel contre nous et le CSF, et que nous avons perdu en cour d'appel de Colombie-Britannique, j'ai reçu une lettre de la fédération et du CSF, avec leurs condoléances pour la défaite de la cause de l'APÉ Rose-des-vents. Aucune suggestion de nous aider pour porter cette requête en appel à la Cour suprême du Canada.

Les parents de Rose-des-vents ont de nouveau été seuls à continuer leur aventure juridique. Aucun support ni de la fédération des parents, ni du CSF.

Maintenant que la cour suprême du Canada juge notre cause recevable, le CSF, opportuniste comme toujours, se range du côté des appelants, parce que dans leurs propres mots, leurs avocats ont dit que les chances de notre requête augmentent. Ils n'ont cependant rien fait pour nous aider dans le lancement de notre appel. Voyant que la cause semble tourner en faveur des appelants, ils se joignent finalement du côté des appelants.

Cette dernière victoire favorise également une rencontre pour mise au point sur les installations immobilières de Rose-des-vents. Cette rencontre fut demandée avant la rencontre du CSF en début décembre. Aucun de mes nombreux suivis n'ont abouti, jusqu'à ce que la requête fut jugée recevable en Cour suprême du Canada.

Notez que Bertrand Dupain, qui vient d'être nommé directeur du CSF, n'a même pas fait l'effort de rester durant toute la présentation du CSF. Nous lui avons proposé des solutions de voyage alternatif afin de pouvoir rester durant toute la présentation. Il n'a pas voulu en entendre parler. Comme dirait Gerry: « Where there's a will there's a way ».

Comme d'habitude le CSF fait des promesses vagues et sans originalité. Rien de neuf ni de concret ne fut proposé.

Le CSF permet quand même à la direction de faire des demandes pour améliorer le fonctionnement sur le site actuel.

Le comité de partenaires considère plus d'anglais et sonde les parents qui ne veulent pas plus d'anglais en classe, car ils doivent déjà empêcher leurs enfants de parler trop en anglais.

Présentation des résultats du sondage sur les ateliers de formation des parents qui seront programmés par le comité de partenaires.

Je tiens à remercier la direction de RDV, le corps professoral et les surveillants, et tous les parents de m'avoir aidée et soutenue dans l'accomplissement de mon mandat de présidente cette année.

J'ai été entourée d'une équipe de parents admirables, enthousiastes et fantastiques : tant au CA que dans tous les autres comités.

Nadine, merci de me soutenir dans mes fonctions durant mes absences et d'apporter tes opinions réfléchies.

Hélène, tu fais un travail de secrétaire remarquable et précis sous beaucoup de pression. Tu communique beaucoup avec les parents de Rose-des-vents et même avec ceux de Jules-verne, et tu nous informes tous.

Camil, que ferait-on sans toi, non seulement l'APÉ, mais également l'école. Tu es toujours optimiste, prêt à aider de manière très autonome et fais un travail de trésorier méticuleux et remarquable.

Patricia, tu apportes tes conseils et tes points de vue très rationnels et réfléchis avec tes dizaines d'années d'expérience comme parent du CSF, ce qui t'a donné un peu d'émotion dans ton caractère plutôt scientifique. Tu as une passion pour Rose-des-vents et te bats pour ses causes.

Christine, tu nous as apporté une bouffée d'air frais avec une nouvelle vision des situations que nous confrontons depuis trop longtemps. Tu nous mets à jour sur le dossier délicat du comité juridique.

Marc, tu nous as donné ton appui et nous a donné une perspective organisationnelle et professionnelle dans ton approche.

Je suis comblée de vous avoir eu au cours de cette année et vous remercie de m'avoir aidée à cheminer tout en tâchant de répondre aux besoins de l'APÉ tout au long de l'année 2013-2014.

ANNEXE B



APE Rose-des-vents PAC
aperosedesvents.com

Positions pour l'année 2014-15 Appel de nominations

(Un rappel que toutes les positions sont d'une durée d'une année et qu'on doit procéder à des élections ou des réélections chaque année)

Conseil d'administration – Élection à l'AGA de septembre 2014

- Président / présidente
- Vice-président / vice-présidente
- Trésorier / trésorière
- Secrétaire
- Conseiller / conseillère

Comité de partenaires - Élection à l'AGA de septembre 2014

- Deux parents

Comité de sélection - Élection à l'AGA de septembre 2014

- Un parent

ANNEXE C



Bénévole de l'année 2013-14 Nominations reçues à ce jour

(En ordre alphabétique de noms de famille)

- **Nadine Cahan** : Vice-présidente au sein du CA de l'APÉ; représentante de classe de la division 5; elle a offert un grand soutien à l'APÉ avec ses nombreuses interventions autonomes, ses points de vue intelligents, ses suggestions d'idées et sa présidence de réunions en l'absence de la présidente.
- **Patricia Aroca-Ouellette** : Conseillère au sein du CA de l'APÉ et une des trois représentantes de classe de la division 10, elle est une ressource précieuse, car elle a plus de 15 ans d'histoire avec RDV; elle est aussi reconnue pour son travail exceptionnel, en tant que parent bénévole, dans l'avancement des sciences à l'école RDV.
- **Marie Des Roches** : Représentante de classe de la division 14-15, elle a énormément travaillé pour la sortie à Strathcona et a aidé récemment à compter les cubes-énergie. Elle est souvent à l'école pour aider lors de divers événements.
- **Jennifer Heyries** : Parent d'une enfant à la maternelle, elle joue un rôle important à l'école en étant responsable de l'organisation et de la distribution des sushi.
- **Jacqueline Hiebert** : Parent de la classe de Pierre, elle aide au programme de lait depuis cinq ans, aide à la bibliothèque quotidiennement depuis cinq ans, accompagne la classe lors de sorties et aide pendant la journée photo (depuis plusieurs années) ; elle est aussi bénévole au Carnaval depuis le début.
- **Nancy Hill** : Parent qui s'implique de plusieurs façons : organisation du Lac Evans, représentante de classe de la division 11, elle aide en classe et est accompagnatrice lors des sorties et autres activités.
- **Sylvie Histed** : Parent d'une enfant en 3^e année, elle s'occupe des commandes de pizza cette année et contribue depuis longtemps à la brigade des poux. Elle fait d'autres activités de bénévolat dispersées de façon régulière depuis plusieurs années et est présidente du CA du service de garde Les Copains, qui bénéficie RDV indirectement.
- **Jocelyne Lessard** : Parent d'une enfant en 2^e année, classe de Brigitte, elle s'occupe des repas chauds: commandes, paiements, négociations des prix, annulations des commandes etc.
- **Kim Nishimura** : Représentante de classe de la division 14-15, grande disponibilité pour soutenir les projets de classe, organisation du ChildRun pour RDV, co-coordinatrice du Carnaval (annuellement depuis le début!), participation aux activités APÉ et d'école (patinage familial, course de fond — elle était un parent organisateur dans le passé) et autres.

- **Tracey Rinas** : Parent anglophone qui s'implique énormément à l'école à chaque occasion, fait des activités d'art avec la classe de Zohra et Mélanie, accompagne lors de sorties, participe aux activités APÉ et d'école (patinage familial, Play Palace) et est co-coordinatrice du Carnaval (depuis deux ans).
- **Hélène Roy** : Secrétaire au sein du CA de l'APÉ RDV, elle constitue un soutien indispensable au sein de l'APÉ et, comme membre, elle apporte des suggestions et pose de nombreuses questions pour nous mener plus en profondeur; elle est aussi une des quatre représentantes de classe de la division 9 et a œuvré à de nombreuses collectes de fonds, incluant une vente de livres usagés qui a rapporté près de 2 000 \$. Hélène est une grande communicatrice qui nous tient tous et toutes au courant, et nous lie avec tout ce qui se passe sur le site de Rose-des-vents.
- **Amanda Smith** : Une des quatre représentantes de classe de la division 9, elle coordonne sur place la distribution de pizza ; elle a une grande disponibilité pour soutenir les activités en classe, elle accompagne lors des sorties et elle participe aux activités APÉ et d'école (patinage familial, course de fond, pique-niques, Lac Evans, soirée au Play Palace); elle prend la relève de l'organisation des soirées Play Palace l'an prochain.
- **Kim Touchette** : Parent anglophone, elle participe aux activités de l'école en français; volontaire permanente à l'école, elle est impliquée dans les projets de décroisement d'art et d'aide à la distribution de pizza; elle est accompagnatrice lors de sorties de classe et fondatrice du projet cartes de Noël; représentante de classe des divisions 7 et 12. Elle est toujours au courant de ce qui se passe et elle est toujours disponible pour nous aider quelle que soit notre question ou notre situation.

- Aussi, il serait bien de souligner la contribution de Carmen, la grand-maman de Jasmine Gopddar. Elle est très souvent présente à l'école.

- Remercier aussi les mamans qui font le dépistage des poux avec Nancy Gioia et Christine Fyfe :
 Julia Savalli
 Sylvie Histed
 Nancy Hill
 Hannah Dubuc
 Ylenia Wood
 Marie-Ève Leblanc
 Delores Kryzanowski
 Ilse Meersman
 Ingrid Turk
 Christine Brandt
 Carline Benedek
 Kim Touchette

ANNEXE D

Sommaire de la cause juridique pour l'année 2013-14

- 5 juillet 2013 : Demande de financement au PADL pour financer la demande d'interjeter en appel et l'appel de la décision du 17 juin 2013 du juge Willcock en Cour d'appel de la C.-B. La demande est accordée par le PADL le 30 septembre 2013. 10 000\$ accordé pour la demande d'interjeter en appel et 35 000\$ accordé pour l'appel. Le financement est accordé rétroactivement au 5 juillet 2013.
- 18-19 juillet 2013: audience en Cour d'appel de la C.-B. de l'appel par la Province de la décision gagnée par les parents du 31 octobre 2012.
- 22 juillet 2013 : Les Parents font une demande d'interjeter en appel en Cour d'appel de la C.-B. la décision du juge Willcock du 17 juin 2013. La Cour d'appel de la C.-B. ajourne la demande des Parents jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par la même Cour de l'appel de la Province de la décision du 31 octobre 2012.
- 20 septembre 2013 : La Cour d'appel renvoie les Parents en Cour de première instance pour continuer la requête, citant des erreurs de procédure par le juge Willcock durant l'audience de la requête.
- 10 octobre 2013 : Lors d'une réunion extraordinaire, les Parents votent à la majorité pour faire une demande d'interjeter en appel la décision du 20 septembre 2013 en Cour suprême du Canada.
- 11 octobre 2013. Demande de financement au PADL pour financer la demande d'interjeter en appel et l'appel en Cour suprême du Canada de la décision du 20 septembre 2013. La demande est accordée par le PADL le 5 décembre 2013. 10 000\$ accordé pour la demande d'interjeter en appel et 35 000\$ accordé pour l'appel. Le financement est accordé rétroactivement au 11 octobre 2013.
- 14 novembre 2013 : Les parties s'accordent pour continuer l'ajournement de la demande des Parents d'interjeter en appel en Cour d'appel de la C.-B la décision du 17 juin 2013 du juge Willcock. Jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par la Cour suprême du Canada sur la requête des Parents.
- 15 novembre 2013 : Soumission des Parents à la Cour suprême du Canada d'une demande d'interjeter en appel la décision de la Cour d'appel de la C.-B du 20 septembre 2013.

- 31 janvier 2014 : Décision de la Cour d'appel de la C.-B. d'annuler les dépens obtenus par les Parents dans la décision du juge Willcock du 24 juin 2013. Cette décision étant supplémentaire à celle de la même Cour du 20 septembre 2013, les Parents demandent à la Cour suprême du Canada de joindre cette décision à leur demande d'interjeter en appel soumise le 15 novembre 2013.
- 27 mars 2014 : La Cour suprême du Canada accueille la demande d'interjeter en appel faite par les Parents. Elle demande aussi aux parties de soumettre dans les 15 jours des observations écrites à savoir si le CSF devrait être un intimé ou un appelant dans cet appel. Elle n'indique pas si la décision supplémentaire de la Cour d'appel de la C.-B. du 31 janvier 2014 est aussi accueillie.
- 31 mars 2014 : Une date provisoire du 2 décembre 2014 pour plaider l'appel est offerte par la Cour suprême du Canada.
- 11 avril 2014 : Soumission des Parents à la Cour suprême du Canada de leurs observations écrites à savoir si le CSF devrait être un intimé ou un appelant dans l'appel.
- 29 avril 2014 : La cour suprême du Canada ordonne que le CSF soit un appelant dans l'appel des Parents.

ANNEXE E

| | <u>Aug 1, '13 - Jun 10, 14</u> | <u>YTD Budget</u> | <u>\$ Over Budget</u> |
|---------------------------------|--------------------------------|-------------------|-----------------------|
| Ordinary Income/Expense | | | |
| Income | | | |
| Solde du fonds a la fin de l'an | 0.00 | 7,664.36 | -7,664.36 |
| Don directs | 10,599.69 | 9,000.00 | 1,599.69 |
| Retour des tax | 5,610.50 | 5,610.50 | 0.00 |
| Don-Contenant tremblement de te | 285.00 | 800.00 | -515.00 |
| BC Gaming Commission | 6,960.00 | 6,800.00 | 160.00 |
| Operating Revenue | | | |
| Carte de Noel | 1,979.63 | 1,979.63 | 0.00 |
| Repas et lait | | | |
| Sushi 6e Annee(Hiver/Printemps) | -548.40 | 0.00 | -548.40 |
| Repas chauds | 44,622.90 | 0.00 | 44,622.90 |
| Repas et lait - Other | 24,199.20 | 80,000.00 | -55,800.80 |
| Total Repas et lait | <u>68,273.70</u> | <u>80,000.00</u> | <u>-11,726.30</u> |
| Total Operating Revenue | <u>70,253.33</u> | <u>81,979.63</u> | <u>-11,726.30</u> |
| Total Income | 93,708.52 | 111,854.49 | -18,145.97 |
| Cost of Goods Sold | | | |
| Cost of goods sold | | | |
| Repas | | | |
| Hot Dog | 690.07 | 0.00 | 690.07 |
| Sushi 3e Annee(Automne) | 5,731.29 | 0.00 | 5,731.29 |
| Sushi 6e Annee(Hiver/Printemps) | 3,626.84 | 0.00 | 3,626.84 |
| Pizza | 6,058.69 | 0.00 | 6,058.69 |
| Repas chauds | | | |
| Automne | 7,522.60 | 0.00 | 7,522.60 |
| Repas chauds - Other | 31,039.11 | 0.00 | 31,039.11 |
| Total Repas chauds | <u>38,561.71</u> | <u>0.00</u> | <u>38,561.71</u> |
| Lait | 5,857.14 | 0.00 | 5,857.14 |
| Total Repas | <u>60,525.74</u> | <u>0.00</u> | <u>60,525.74</u> |
| Cost of goods sold - Other | 0.00 | 70,000.00 | -70,000.00 |
| Total Cost of goods sold | <u>60,525.74</u> | <u>70,000.00</u> | <u>-9,474.26</u> |
| Total COGS | <u>60,525.74</u> | <u>70,000.00</u> | <u>-9,474.26</u> |
| Gross Profit | 33,182.78 | 41,854.49 | -8,671.71 |

Expense

| | | | |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| foire de la science | 200.00 | 200.00 | 0.00 |
| St-valentin | 139.50 | 300.00 | -160.50 |
| Depenses prevues-budget d'ecole | | | |
| Brackendale (\$40/etudiant) | | | |
| vendre de livre | -1,576.00 | 0.00 | -1,576.00 |
| tirage | -945.00 | 0.00 | -945.00 |
| Frozen pizza | -1,366.00 | 0.00 | -1,366.00 |
| Brackendale (\$40/etudiant) - Other | <u>5,097.44</u> | <u>2,400.00</u> | <u>2,697.44</u> |
| Total Brackendale (\$40/etudiant) | 1,210.44 | 2,400.00 | -1,189.56 |
| Aide aux familles | 0.00 | 3,000.00 | -3,000.00 |
| Developpement communautaire | | | |
| Div 1 | 68.25 | 231.98 | -163.73 |
| Div 2 | 180.29 | 231.98 | -51.69 |
| Div 3 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 4 | 68.25 | 231.98 | -163.73 |
| Div 5 | 191.74 | 231.98 | -40.24 |
| Div 6 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 7 | 214.26 | 231.98 | -17.72 |
| Div 8 | 162.90 | 231.98 | -69.08 |
| Div 9 | 120.11 | 231.98 | -111.87 |
| Div 10 | 231.00 | 231.98 | -0.98 |
| Div 11 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 12 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 13 | 130.90 | 231.98 | -101.08 |
| Div 14 | 0.00 | 231.98 | -231.98 |
| Div 15 | <u>0.00</u> | <u>231.98</u> | <u>-231.98</u> |
| Total Developpement communautaire | 1,367.70 | 3,479.70 | -2,112.00 |

| | | | |
|--|------------------|------------------|-------------------|
| Sortie - 6e années | | | |
| vente de printemps | -2,822.93 | 0.00 | -2,822.93 |
| La belle patate | -225.00 | 0.00 | -225.00 |
| gardiennage | -558.12 | 0.00 | -558.12 |
| chandail | -457.84 | 0.00 | -457.84 |
| recycling | -260.00 | 0.00 | -260.00 |
| concert CD | -300.00 | 0.00 | -300.00 |
| Bouteille | -54.65 | 0.00 | -54.65 |
| Camp Strathcona (6e années) | 5,937.20 | 0.00 | 5,937.20 |
| sirop d'érable | -481.00 | 0.00 | -481.00 |
| sapin de noel | -2,184.70 | 0.00 | -2,184.70 |
| Sortie - 6e années - Other | 0.00 | 1,362.76 | -1,362.76 |
| Total Sortie - 6e années | -1,407.04 | 1,362.76 | -2,769.80 |
| Sortie - 5e années | 1,500.00 | 1,500.00 | 0.00 |
| Total Depenses prevues-budget d'ecole | 2,671.10 | 11,742.46 | -9,071.36 |
| Depenses prevues - autres | | | |
| Administration | 1,011.76 | 1,500.00 | -488.24 |
| Social | 1,006.06 | 1,500.00 | -493.94 |
| Materiel de secours pour conten | 0.00 | 800.00 | -800.00 |
| Repas d'appréciation de fin d'a | 0.00 | 1,000.00 | -1,000.00 |
| Projet Poux | 397.23 | 300.00 | 97.23 |
| Lac Evans | 1,005.00 | 1,000.00 | 5.00 |
| Play Palace - maternelles | 897.00 | 900.00 | -3.00 |
| carnaval | 1,054.62 | 3,000.00 | -1,945.38 |
| Court judiciaire | 13,069.14 | 15,000.00 | -1,930.86 |
| Total Depenses prevues - autres | 18,440.81 | 25,000.00 | -6,559.19 |
| Total Expense | 21,451.41 | 37,242.46 | -15,791.05 |
| Net Ordinary Income | 11,731.37 | 4,612.03 | 7,119.34 |
| Interest Income | 16.78 | 0.00 | 16.78 |
| Reserves | -585.81 | 4,612.03 | -5,197.84 |
| Net Income | 12,333.96 | 0.00 | 12,333.96 |